HAL
open science

Commémorer et célébrer dans le Nord-Pas-de-Calais de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours.

Philippe Roger, Xavier Boniface, Robert Vandenbussche, Marie-Christine Allart, Francis Nazé

▶ **To cite this version:**

Philippe Roger, Xavier Boniface, Robert Vandenbussche, Marie-Christine Allart, Francis Nazé. Commémorer et célébrer dans le Nord-Pas-de-Calais de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. . 2017. hal-01414635

HAL Id: hal-01414635

https://hal.univ-lille.fr/hal-01414635

Preprint submitted on 2 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Commémorer et célébrer dans le Nord-Pas-de-Calais de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours.

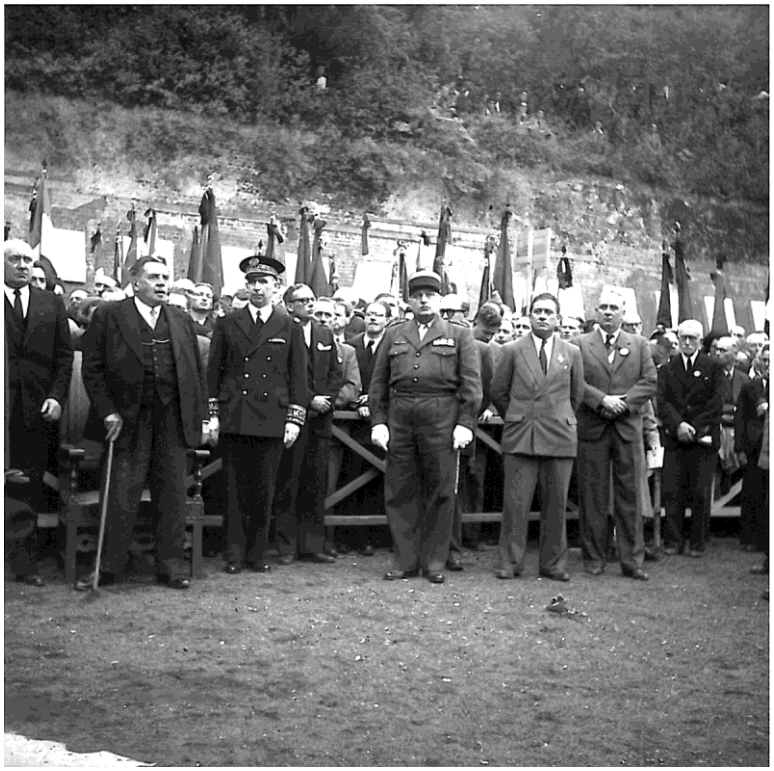

Inauguration du mur des fusillés à Arras en 1949. Au premier rang, on reconnaît en particulier Édouard Herriot, le préfet Georges Phalempin et Auguste Lecoeur. Photographie appartenant à M. Bernard Ghienne.

Un espace commémoratif ?[1]

Les commémorations constituent certainement l'un des rites essentiels de la France de la France du vingtième et du vingt-et-unième siècles. Vecteurs de la mémoire collective et phénomènes évidemment complexes, elles entretiennent avec des l'histoire des rapports rarement dépourvus d'ambiguïté. Leurs enjeux, en particulier politiques, sont en tout cas, très importants. Si le phénomène s'amorce avec la guerre de 1870[2], c'est évidemment la Première Guerre mondiale qui lui donne toute son ampleur. Pour ne citer qu'un unique exemple, il est frappant[3] de constater que, dès 1915, l'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais est conscient de l'importance des enjeux commémoratifs liés au conflit en cours. Et, dès la fin du conflit, il s'efforce d'organiser la commémoration dans le cadre scolaire tout en affirmant qu'il est de toute façon évident que le souvenir de la guerre ne peut s'effacer dans le Pas-de-Calais. Les conflits ultérieurs renforcent encore considérablement le phénomène commémoratif. Mais, en s'inscrivant dans la longue durée, celui-ci connaît inévitablement des changements qui en modifient profondément le sens. Si la commémoration, pendant longtemps, est l'occasion pour la communauté nationale de procéder à une autocélébration, dont la tonalité est d'ailleurs avant tout funèbre[4], les commémorations qui se multiplient à partir des années 1970 s'affranchissent très largement de ce cadre. Il s'agit désormais, avant tout, d'évoquer des mémoires particulières, en marge, sinon en opposition, avec la mémoire nationale. Peut-on se permettre un raccourci un peu brutal ? La commémoration a été jadis utilisée par l'Etat pour construire la nation. Elle sert désormais plutôt à la déconstruire.

Ces questions ont déjà été étudiées à plusieurs reprises, mais avant tout à l'échelle de la France. Cela peut d'ailleurs apparaître tout naturel : après tout, c'est l'Etat qui, dans une très large mesure, choisit et organise les commémorations les plus importantes (il est cependant évident qu'il n'est pas tout-puissant : ce sont largement les anciens combattants qui ont obtenu que le 8 mai soit un jour férié, l'Etat y étant réticent pour des raisons avant tout économiques). L'importance de l'Etat central ne doit toutefois pas conduire à négliger l'existence de variantes régionales. Il s'agit ici d'étudier l'originalité que peuvent présenter dans ce domaine le Nord et le Pas-de-Calais. La mémoire des guerres est particulièrement vive dans deux départements qui ont été des zones de combat en 1914-1918 comme en 1939-1945. C'est peut-être sur la colline de Lorette, qui abrite le plus grand cimetière militaire français, que cette marque du passé est la plus sensible. Alors que c'est l'État qui gère la nécropole de Verdun, c'est la Garde d'Honneur, créée dans les années 1920 et toujours forte de plusieurs milliers de membres, tous bénévoles et dans une large proportion habitants de la région, qui maintient le souvenir de ceux qui sont tombés sur la crête : chaque jour, du 15 mars au 11 novembre, plusieurs d'entre eux montent donc la garde, dans la tour, la basilique et le cimetière. Autre trait intéressant, Lorette abrite également des soldats inconnus de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Afrique du Nord.[5] Il faut aussi, pour comprendre les spécificités que peut revêtir localement le phénomène commémoratif, tenir compte du

---

[1] N'ayant pu pour l'instant obtenir de réponse de l'ensemble des participants, ne sont présentés ici que les textes dont les auteurs ont donné leur accord pour une publication sur HAL. Je mentionne cependant certaines des communications manquantes dans l'introduction afin de présenter les questions évoquées lors de la journée d'études.

[2] On peut évidemment penser aux travaux de Bénédicte Grailles sur les phénomènes commémoratifs durant la Troisième République.

[3] Philippe Roger, « L'enseignement primaire dans le Pas-de-Calais à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, Tome XXXI, année 2013, pages 101 à 121.

[4] Comme le montre Antoine Prost.

[5] Et rappelons bien sûr la présence, à proximité de la nécropole, de l'Anneau de la Mémoire, inauguré le 11 novembre 2014 par le président de la République.

système politique assez particulier du Nord, ce qui conduit nécessairement à accorder pendant longtemps une place particulière aux commémorations et aux célébrations organisées par le parti communiste.

Il est bien sûr impossible, dans le cadre d'une journée d'études, d'envisager le phénomène dans toute son ampleur. Nombreuses sont les commémorations et les célébrations qui ne sont pas évoquées. D'autres, qui sont citées, mériteraient d'être suivies sur la durée. C'est le cas du 11 novembre qui pourrait désormais être étudié sur près d'un siècle, ce qui représente une durée impressionnante. Il est évident qu'une telle approche permettrait de montrer les enjeux successifs que peut revêtir une même commémoration. Le 14 juillet mériterait lui aussi une étude, mais le fait qu'il ne soit pas évoqué est en lui-même significatif : cette fête n'est-elle pas en déclin ? Il faut reconnaître que les célébrations du bicentenaire de la Révolution n'ont déjà pas été un très grand succès. Cela est d'ailleurs peut-être logique : sans doute l'événement est-il désormais trop lointain, trop étrange et même trop étranger pour être encore facilement utilisable dans les débats contemporains. La fête nationale est d'autre part la fête de la nation et commémore donc l'appartenance de tous les Français à une même communauté. Ce message n'est-il pas désormais difficilement audible ? Après tout, aucune promesse d'éternité n'a été faite à la nation française. Comment commémorer une nation qui s'efface peut-être au profit d'ensembles plus vastes ou de communautés plus réduites dont les liens peuvent apparaître problématiques ? Les fêtes meurent aussi…

Si, malgré tout, la continuité du 14 juillet est assurée par l'engagement nécessaire de l'Etat, d'autres commémorations sont bien plus éphémères, ce qui ne signifie pas qu'elles soient dépourvues d'intérêt. Il est ainsi possible de mentionner les tentatives communistes de commémorer la journée du 12 février 1934 et d'en faire, après la Seconde Guerre mondiale, une sorte de « lieu de mémoire » de l'antifascisme. Les efforts communistes, mais aussi leur échec, constituent un aspect méconnu de la guerre froide culturelle à laquelle se livrent les communistes et leurs adversaires septentrionaux à la fin des années 1940 et pendant les années 1950.

A la lecture des différentes communications qui sont ici regroupées, la première remarque qui s'impose est le poids des deux guerres mondiales.

M. Xavier Boniface rappelle qu'il est après tout curieux d'accorder la Légion d'honneur à une ville, dans la mesure où elle est d'abord destinée à honorer des individus. Sept communes nordistes ont cependant reçu cette décoration, dans la majorité des cas pour des faits liés aux deux conflits mondiaux. Ce sont avant tout de grandes villes, dont les intérêts ont été défendus par des hommes politiques influents, qui ont été choisies. La remise de la Légion d'honneur est une cérémonie solennelle, impliquant généralement le chef de l'État en personne. C'est l'occasion pour la République de célébrer ses valeurs.

Dans les campagnes du Pas-de-Calais évoquées par madame Marie-Christine Allart, le 11 novembre est un moment important, l'occasion de réactiver un schéma d'activités festives tout en intégrant un rituel d'hommage aux morts. L'identité propre à chaque village s'exprime aussi dans ces commémorations. Pour les communes rurales, l'inauguration des monuments aux morts (qui se fait dans la majorité des cas entre 1922 et 1924) constitue bien sûr une date marquante. Il n'est guère possible de discerner dans ce cadre une spécificité commémorative des paysans, ceux-ci se considérant avant tout comme les membres d'une communauté villageoise dont ils ne cherchent pas à se distinguer. Pendant le second conflit mondial, les commémorations, interdites par l'occupant, permettent aux populations rurales de manifester, dans une certaine mesure, leur mécontentement. A partir des années 1970, la commémoration du 11 novembre semble connaître un certain déclin, ce qui ne signifie pas, cependant, que le souvenir de la Grande Guerre ait disparu. L'intérêt se porte désormais plutôt vers les lieux de mémoire et le patrimoine issus de la guerre 1914-1918.

Ma communication montre l'influence du contexte international sur les commémorations. Dans la mesure où le discours commémoratif français est avant tout d'inspiration pacifique, pour ne pas dire pacifiste, comment commémorer lorsque la France est en guerre, même s'il s'agit d'une guerre coloniale lointaine, comme la guerre d'Indochine ? La commémoration de deux guerres conduites contre l'Allemagne ne devient-elle pas problématique lorsque la France et l'Allemagne se rapprochent ? La solution qui s'impose alors est de changer progressivement le sens des commémorations, la deuxième guerre mondiale devenant avant tout une lutte contre le nazisme, ce qui conduira à insister davantage sur la dimension idéologique que sur le caractère national du conflit. C'est un nouveau paradigme de la commémoration qui se met alors en place. Il est resté hégémonique jusqu'à aujourd'hui.
La communication de M. Robert Vandenbussche montre que l'édification des musées de la Résistance s'est effectuée en plusieurs vagues de 1945 à 2000, les années 1980 et 1990 constituant la période essentielle. Ces musées ont été souvent portés par une ambition collective, celle des membres d'un réseau, d'un mouvement ou d'un territoire. Leur gestion ne s'est pas révélée facile, même s'ils ont bénéficié de l'aide des collectivités territoriales. Le caractère local de ces initiatives explique que leur répartition ne correspond pas nécessairement à la géographie de la Résistance. Souvent, ces musées présentent des collections (d'ampleur d'ailleurs nécessairement très inégales) davantage qu'ils ne remplissent une fonction proprement historique. Ils entendent par ailleurs défendre un certain nombre de valeurs (ce qui les conduit à insister particulièrement sur certains aspects de la Résistance). Ils souhaitent aussi assurer un rôle pédagogique : les élèves du primaire et du secondaire constituent donc leur cible privilégiée. La pérennité de ces institutions n'apparaît pas nécessairement assurée. Beaucoup d'entre elles n'attirent en effet qu'un public assez réduit qui comporte en outre de nombreux scolaires. Les difficultés financières qui résultent de cette situation diminuent fortement les possibilités de renouvellement de ces musées. La numérisation des collections pourrait certes permettre la création d'un musée de la résistance en ligne mais elle risque de rendre obsolètes les musées existants dont l'utilité même pourrait être remise en cause.
M. Francis Nazé évoque le cas précis d'un de ces musées de la résistance : il décrit la fraternité fusionnelle qui naît en 1944 entre les habitants de Bondues et les fusillés du fort. L'érection d'un monument est cependant assez lente (1965) et le musée de la Résistance ne voit le jour que dans les années 1990, dans le cadre d'un projet associant démarche muséale et objectifs pédagogiques.
Autre évidence, déjà mentionnée, le poids du communisme dans cette journée. C'est l'un des enjeux de ma communication. Dans le cadre de sa culture de guerre froide, le parti communiste s'efforce d'intégrer la commémoration des deux guerres. C'est cependant un échec.
M. Alexandre Meza évoque un autre échec, au moins partiel. Les communistes, pendant l'entre-deux-guerres, utilisent célébrations et commémorations (que l'auteur distingue soigneusement) pour tenter de s'implanter à Lille, ville qui ne leur est pas, a priori, très favorable. Mais les commémorations, qui véhiculent des valeurs clairement communistes, attirent peu, au point de rester quelquefois quasi confidentielles. Les célébrations semblent plus attractives, mais elles ne créent pas, dans le Lille de l'entre-deux-guerres, une mémoire communiste particulière.
M. Serge Curinier analyse la mise en place de la commémoration communiste de la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais de 1941. Cette cérémonie se veut clairement avant tout un vecteur d'action politique, ce qui est d'ailleurs conforme à la tradition communiste : au temps de la guerre froide, commémorer la grève de 1941, c'est lutter contre l' « occupation » américaine ; lorsque la crise charbonnière s'aggrave, à partir des années 1960, il s'agit de célébrer la lutte des mineurs pour la satisfaction de revendications et pour l'indépendance

énergétique du pays. La grève est bien sûr aussi toujours l'occasion pour le parti de s'autocélébrer en tant que force patriotique ou sociale. Un demi-siècle après les faits, les passions restent assez vives pour qu'un historien, M. Etienne Dejonghe, fasse l'objet d'un véritable procès en sorcellerie pour avoir posé des questions dérangeantes pour le PCF. L'apaisement ne se produit vraiment que dans les années 2000, même si le souvenir des événements de 1941 conserve évidemment une dimension politique.

Au-delà de la seule influence communiste, c'est naturellement toute la dimension ouvrière de l'histoire régionale qui contribue à façonner la mémoire et le système commémoratif du Nord-Pas-de-Calais. On ne peut d'ailleurs que regretter que cette question soit désormais si peu traitée en raison de l'éclipse de l'histoire ouvrière qui est désormais souvent délaissée. M. Ludovic Laloux contribue à combler ce manque en consacrant sa communication aux commémorations de la catastrophe minière de 1906. Il montre que si la tension est palpable lors des premiers anniversaires du drame de Courrières, le souvenir des événements du 10 mars 1906 semble ensuite s'estomper avec les années avant que le centenaire soit marqué par une sorte d'explosion commémorative. Que se passe-t-il en 2006 ? Est-ce paradoxalement la fin, au début des années 1990, de l'exploitation minière qui explique pareil resurgissement de la mémoire ? Peut-on parler d'un nouveau cycle mémoriel, ce que semble aussi montrer le projet de Bassin Minier UNESCO, sans doute en réaction au très profond déclin qu'a connu l'ancien Bassin Minier ?

Si le rapprochement entre la seconde guerre mondiale et la guerre d'Algérie serait hasardeux, ces événements ont en commun d'avoir été hautement traumatisants et d'avoir généré, pour reprendre l'expression d'Henry Rousso, des passés qui ne passent pas. Madame Emmanuelle Jourdan montre la lenteur qui caractérise la structuration de la mémoire de la guerre d'Algérie. Même le choix de la date la plus pertinente pour sa commémoration pose problème depuis les années 1970. Encore dans les années 1980, les cérémonies du souvenir restent discrètes. Ce n'est en fait que dans les années 1990 que le conflit paraît vraiment émerger au cœur du débat public. Mais il semble ensuite devenir omniprésent au tournant du nouveau millénaire.

La richesse commémorative qui caractérise désormais la société française -et que le centenaire de la Première Guerre mondiale ne peut que renforcer encore, en particulier dans le Nord de la France- est certainement porteuse d'un risque d'hypermnésie, une sorte de syndrome de Targowla collectif, mais elle peut aussi constituer un stimulant intellectuel, ce dont personne, naturellement, ne songera à se plaindre.

Comme un air de violence…

Une expression de la commémoration publique : l'attribution de la Légion d'honneur à des villes du Nord et du Pas-de-Calais

Lors des Cent Jours, trois cités bourguignonnes, Chalon-sur-Saône, Tournus et Saint-Jean-de-Losne, ont été décorées de la Légion d'honneur. Mais il a surtout fallu attendre le XXe siècle, en particulier les années qui ont suivi les deux guerres mondiales pour que la distinction de villes se généralise[6]. Le caractère tardif de cette pratique tient sans doute au fait que l'Ordre national a vocation, depuis sa création en 1802, à récompenser des mérites individuels, et non des faits collectifs. L'attribution de la Légion d'honneur à des villes relève donc d'exceptions que peut seule justifier l'ampleur de ce qu'elles ont vécu, souffert ou accompli. En distinguant et en mettant à l'honneur ces collectivités, l'État témoigne ainsi sa reconnaissance pour leur participation à un conflit. Mais c'est également une manière de commémorer les sacrifices consentis, les vertus manifestées, la détermination exprimée par leur population en des temps d'épreuves. 69 villes ont été décorées de la Légion d'honneur, dont cinq étrangères ; le Pas-de-Calais en compte six, le Nord sept. Quelles logiques ont-elles présidé au choix des cités à distinguer, sachant la difficulté à repérer et à évaluer leurs mérites, qui relèvent d'appréciations surtout qualitatives ? De quelles significations mémorielles la Légion d'honneur peut-elle être alors porteuse ? Pour comprendre son attribution aux villes du Nord et de Pas-de-Calais comme l'expression d'une commémoration publique, il convient d'étudier le rayonnement de ces communes, les faits de guerre récompensés, les cérémonies de remise de la distinction et, enfin, l'Ordre national comme lieu de mémoire local.

I. DES VILLES DECOREES AU RAYONNEMENT RECONNU

Sur les sept villes nordistes décorées, trois l'ont été en 1900, pour des faits relatifs aux guerres de la Révolution française (Landrecies, Valenciennes et Lille) ; trois autres l'ont été en 1919 pour leur attitude pendant le premier conflit mondial (Douai, Dunkerque et Cambrai) ; Ascq, enfin, a reçu la Légion d'honneur en 1949, en mémoire du massacre de 1944. La répartition des six villes décorées dans le Pas-de-Calais est un peu différente, puisque quatre l'ont été en 1919 (Arras, Bapaume, Lens et Béthune), tandis que les deux autres, Boulogne et Calais, l'ont été en 1947. Au total, pour les deux départements septentrionaux, trois cités doivent leur Légion d'honneur à des circonstances liées à la Révolution (23 %), sept à la Grande Guerre (54 %) et trois à la Seconde Guerre mondiale (23 %). Des différences apparaissent avec le reste de la France : aux trois villes distinguées par Napoléon en 1815, il convient d'ajouter Roanne en 1864 pour des faits remontant au Premier Empire (soit 4 sur 64) ; trois autres – exclusivement du Nord – ont reçu la Légion d'honneur pour leur participation aux guerres révolutionnaires. La guerre de 1870-1871 justifie la distinction de 14 cités (22 %), dont cinq d'Alsace-Lorraine, entre 1877 et 1919 – mais aucune dans le nord de la France, qui n'a pas été directement touché par ce conflit ; 21 villes (33 %) – dont un tiers situées dans le Nord et le Pas-de-Calais – ont reçu la Légion d'honneur entre 1916 et 1932 pour des faits liés à la Grande Guerre et 23 (36 %), entre 1947

[6] La tradition de décorer une ville semble remonter à la Régence, quand, en 1716, Saint-Quentin reçut la Croix des Mayeurs. Jacques Meurgey, *La place des décorations dans les armoiries des villes de France*. Conférence faite le 15 janvier 1924 à la Société historique, archéologique et artistique « le Vieux Papier », Paris, 1924, p. 7.

et 1957, en mémoire du second conflit mondial[7]. Cette géographie est aussi celle des combats et des destructions spécifique à chaque guerre.

L'attribution des décorations aux villes du Nord et du Pas-de-Calais s'est faite de manière groupée et resserrée dans le temps. Ce sont deux décrets, mais précédés du même rapport au président de la République et datés du même jour, le 9 octobre 1900, qui octroient la Légion d'honneur à Valenciennes et Lille ; celui du 30 août 1919 concerne à la fois Arras et Lens ; Douai et Cambrai sont inclus dans le même texte du 13 septembre 1919, tandis que le décret du 10 juillet 1947 associe Boulogne et Calais. Les villes du Nord et du Pas-de-Calais sont en outre toujours parmi les premières à être décorées à l'issue des deux guerres mondiales, alors que d'autres doivent parfois attendre une dizaine d'années avant que leurs mérites soient reconnus. À Lens, la remise de la Légion d'honneur est même la première cérémonie officielle depuis la fin du conflit[8]. Le passage de la guerre à sa mémoire s'opère donc rapidement dans le nord.

Sans doute, la taille, le statut et la population des villes promises à la distinction ont-ils contribué à leur rapide mise à l'honneur : deux chefs-lieux de département (Lille et Arras), huit chefs-lieux d'arrondissement et deux chefs-lieux de canton, Calais et Landrecies. Seule, Ascq n'a pas de poids politique et administratif, ce qui peut expliquer, au moins partiellement, l'attribution plus tardive de sa Légion d'honneur, quatre ans après la guerre. Il apparaît donc qu'une position de chef-lieu favorise le processus de reconnaissance, au-delà des mérites à récompenser. À l'inverse, une commune sans fonctions administratives a davantage de difficultés à faire valoir ses titres de gloire. En septembre 1919, sur ordre du maréchal Pétain, lui-même invité par le président du Conseil, Clemenceau, à se renseigner sur Hénin-Liétard, le commandant du 1er corps d'armée s'enquiert auprès du préfet du Pas-de-Calais de la situation de cette cité minière au cours du conflit, « en particulier du rôle de [sa] population civile pendant l'occupation », et sollicite son avis sur la distinction dont elle pourrait faire l'objet. Mais pour le représentant de l'Etat, « aucun fait exceptionnel » ne distingue particulièrement Hénin-Liétard. Si une reconnaissance lui était accordée, « il serait difficile de justifier que la mesure ne fût pas étendue aux 200 autres communes » du Pas-de-Calais ayant subi l'occupation allemande[9]. Or, même si le préfet ne le rappelle pas, Hénin-Liétard n'est pas un chef-lieu de canton. Sa proximité avec Lens et Douai, villes prévues pour être décorées, a peut-être justifié l'intérêt momentané qui lui a été prêté.

Les communes honorées sont aussi parmi les plus peuplées à leur époque : les chefs-lieux d'arrondissement comptent en moyenne de 25 à 45 000 habitants, même si Béthune n'en compte que 13 000 en 1911, alors que Calais, pas encore promu à la tête d'un arrondissement, en a plus de 60 000 en 1936 – ces chiffres sont ceux des recensements d'avant les deux guerres, qui ne tiennent donc pas compte des bouleversements ponctuels induits par celles-ci. La population d'Arras (27 000 habitants en 1911) s'inscrit dans la même moyenne, tandis que celle, nombreuse, de Lille (plus de 200 000) la distingue nettement dans cet ensemble. En revanche, Landrecies et Ascq comptent chacune environ 4 à 5 000 habitants au moment de l'attribution de leur décoration. Même si l'importance de la population n'est pas le seul, ni le

---

[7] Xavier Boniface, « Les villes françaises décorées de la Légion d'honneur pour faits de guerre 1914-1945 », dans : Philippe Chassaigne, Jean-Marc Largeaud (dir.), *Villes en guerre (1914-1945)*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 325-339. Serge Arrouas (dir.), *Villes, emblèmes et collectivités décorés de la Légion d'honneur*, Paris, éd. B.O.R.E., 1976, 581 p. Sur les sources, voir : Laurence Wodey, *Guide de recherches en histoire de la Légion d'honneur*, Paris, Grande Chancellerie de la Légion d'honneur / Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Saint-Rémy-en-l'Eau, éd. d'art Monelle Hayot, 2002, p. 356-357.

[8] Ginette Haÿ, *La renaissance de Lens, 1918-1932. Chronique d'une résurrection*, Lens, dossier de *Gauheria* n° 8, 2007, p. 34.

[9] Arch. dépt[tales] du Pas-de-Calais (ADPDC), M 2497, télégramme du général commandant le 1er CA au préfet du Pas-de-Calais, 6 septembre 1919. Réponse du préfet, 8 septembre.

principal critère expliquant l'intérêt porté à ces communes, elle participe néanmoins à leur reconnaissance.

Si leurs fonctions et leur taille jouent ainsi en faveur de leur distinction, il faut encore que leurs intérêts soient portés et défendus par des élites politiques locales influentes. L'entregent d'un élu ou, plus efficace encore, d'une personnalité d'envergure nationale, représentant la commune intéressée ou son département et proche du gouvernement, s'avère souvent nécessaire pour l'obtention de la Légion d'honneur. Valenciennes doit la sienne au sénateur républicain Alfred Girard qui s'est accordé avec le maire, Charles Devillers, mais à l'insu du conseil municipal[10]. Sa démarche a été inspirée par celle de son confrère lillois, Géry Legrand, qui a attiré quelques années plus tôt l'attention du ministre de la Guerre sur les mérites de sa ville. Alfred Girard écrit donc à son tour au général André pour lui signaler les quatre villes du Nord, la sienne, Lille, Landrecies et Hasnon – mais il omet Dunkerque –, qui ont été déclarées par la Convention comme « ayant bien mérité de la Patrie »[11]. Si Hasnon ne fait pas finalement partie des communes décorées, c'est peut-être à cause de son absence de statut administratif et du manque de relais politique local. Arras, Béthune et Lens ont reçu leur distinction grâce à l'influent Louis Boudenoot, sénateur républicain du Pas-de-Calais et vice-président du Sénat. Le maire radical et républicain de Dunkerque, Terquem, sollicite la croix directement auprès de Clemenceau, en évoquant les titres de gloire passée et les souffrances de sa ville pendant la guerre[12]. La démarche semble efficace, puisque satisfaction est obtenue six semaines plus tard. Pensant que ses administrés ne seront pas satisfaits de la Croix de Guerre promise à sa ville sinistrée, un élu de Bapaume sollicite de nombreuses personnalités en faveur de l'attribution de la Légion d'honneur. Il entend « faire d'actives démarches » en ce sens, avec Alexandre Ribot ou un autre parlementaire, auprès du président[13]. Le rôle de Charles Jonnart, président du conseil général et sénateur modéré, s'avère déterminant dans la décision d'honorer la commune, où Raoul Briquet et Alfred Taillandier, députés du Pas-de-Calais, ont été tués le 25 mars 1917 dans l'hôtel de ville piégé par les Allemands. Une trentaine d'années plus tard, c'est le maire communiste de Calais, Hubert Défachelles, qui s'adresse à un député de son parti, Gaston Dassonville, pour lui demander, « eu égard aux immenses sacrifices consentis par [sa] vaillante cité, de vouloir bien intervenir auprès du ministre intéressé [celui de la Guerre] » afin que soit attribuée la Légion d'honneur[14]. Ce sont majoritairement des personnalités de gauche ou du centre qui intercèdent pour l'obtention de la décoration. Les réseaux républicains sont sans doute les plus à mêmes, au moins dans les années 1900-1920, à la faciliter. Mais au-delà des spécificités politiques conjoncturelles, il faut peut-être y voir aussi une assimilation de l'Ordre national à la République.

Derrière l'action et le *lobbying* des élus se profile la pression de l'opinion. « Et Dunkerque ? » se demande le commandant Maze en octobre 1900 dans le *Progrès du Nord*, déçu que sa cité ne soit pas honorée au moment où le sont Lille et Valenciennes[15]. En juillet 1919, ce sont les journaux du Pas-de-Calais qui déplorent l'absence d'Arras dans les

---

[10] Michel Vangheluwe, « La Légion d'honneur dans les armoiries de Valenciennes », cité dans : colonel Christian Guibal, *Les villes décorées de la Légion d'honneur*, vol. 1, *Les villes stationnées en Circonscription militaire de Lille [CMD] (Nord-Pas-de-Calais, Picardie)*, Metz, 1999, 750 p. ronéotées, p. 137. Il s'agit d'un recueil de copies de documents relatifs aux villes décorées, conservé au musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

[11] Lettre du 28 septembre 1900, citée par *L'Écho du Nord*, 8 octobre 1900.

[12] Henri Terquem à Clemenceau, 28 juin 1919, lettre reprise dans la presse et citée par Guibal, *op. cit.*, p. 248.

[13] ADPDC, M 2497, lettre d'un élu de Bapaume à un de ses collègues, 18 octobre 1919. Il n'est pas précisé s'il s'agit du président de la République, Poincaré, ou du président du Conseil, Clemenceau. L'auteur paraît ignorer que le décret attribuant la Légion d'honneur à Bapaume a été signé le 10 octobre – mais il n'est publié au *JO* que le 28 décembre.

[14] Le maire à Gaston Dassonville, 4 octobre 1946, lettre citée par Guibal, *op. cit.*, p. 638-639.

[15] *Le Progrès du Nord*, 15 octobre 1900.

attributions de la Légion d'honneur, alors que Reims et Dunkerque doivent être décorées[16]. *Le Lion d'Arras* exprime le sentiment d'injustice devant cette distribution de « la reconnaissance au compte-gouttes ». D'autres journaux critiquent l'inertie des élus locaux, jugés responsables de cette mise à l'écart. Après le décret du 30 août décernant finalement la croix à Arras et à Lens, la polémique rebondit à propos de Béthune, dont les titres de guerre « sont moins importants que ceux d'Arras ; mais ils sont assurément bien supérieurs à ceux de Douai et Cambrai »[17], deux cités également promises à une prochaine décoration. Cette controverse reflète probablement des rivalités anciennes entre villes du Pas-de-Calais et du Nord, mais aussi leurs sorts différents pendant la guerre, la situation sur la ligne de front pour Arras et Béthune, l'occupation allemande pour Douai et Cambrai. Elle témoigne, entre ces villes, d'une sorte d'émulation qui devient, par-là même, du fait du contexte guerrier, « promesse de rédemption »[18].

En définitive, ce sont surtout des cités ayant un poids démographique et un rayonnement politique, administratif, économique et culturel qui ont bénéficié de la Légion d'honneur. Pour autant, quels sont les faits de guerre qui méritent d'être reconnus et donc honorés, voire commémorés par cette distinction ?

II. HONORER, COMMEMORER ET DISTINGUER DES FAITS DE GUERRE

Une typologie des faits de guerre ayant légitimé l'octroi de la Légion d'honneur peut être esquissée à partir de l'exposé des motifs contenus dans les décrets d'attribution ou des rapports qui les précèdent[19]. C'est le ministre de la Guerre qui propose et justifie à chaque fois la distinction de ces villes, ce qui confirme la dimension militaire et guerrière de leur mise à l'honneur. Il est néanmoins possible de distinguer schématiquement trois types de cas.

Le plus original, sans aucun doute, et spécifique au Nord, est l'attribution de l'Ordre national en 1900 à trois cités dont la Convention avait déclaré que les habitants avaient « bien mérité de la Patrie » entre 1792 et 1795. La Légion d'honneur distingue donc ces collectivités pour des faits antérieurs de près d'une décennie à sa création, avec une sorte d'effet rétroactif. Bonaparte avait d'ailleurs procédé de même en réservant les premières croix aux soldats déjà récompensés par des « armes d'honneur », qu'il avait instituées dès le 25 décembre 1799. Cette pratique constitue un précédent dont le gouvernement se réclame un siècle plus tard pour honorer, de la même manière quoique tardivement, des villes déjà distinguées par la Convention[20]. De ce point de vue, le rapport au président de la République reprend l'argumentaire déjà avancé, dans sa lettre au ministre de la Guerre, par le sénateur valenciennois Girard, pour lequel le décret affirmant que des villes ont « bien mérité de la Patrie » équivaut à une arme d'honneur. L'année 1900 est en outre pour les républicains l'occasion de célébrer le régime et son enracinement local, comme en témoigne le grand banquet qui réunit les maires de toutes les communes de France à Paris, le 14 juillet. La mise à l'honneur de villes s'inscrit dans cette dynamique qui vise également à commémorer des moments forts de la Révolution. Les trois cités septentrionales ont en commun d'avoir soutenu un siège des Autrichiens et d'avoir été durement bombardées : leur résistance apparaissait comme un gage de fidélité à la France et à la République. Or, comme plusieurs villes ont été honorées pour avoir connu des situations similaires au cours de la guerre de 1870-1871, il paraissait « équitable » au gouvernement de procéder de même pour Lille,

---

[16] Chantal Courbot, « Les villes décorées du Pas-de-Calais : union sacrée ou querelles de clocher ? », dans : *Honneur et Patrie. 200 ans de Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais*, Arras, [Conseil général du Pas-de-Calais], 2002, p. 56-59.

[17] *Le Lion d'Arras*, 24 juillet et 4 septembre 1919, cité par *ibid.*, p. 57.

[18] Olivier Ihl, *Le Mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard, *nrf* essais, 2007, p. 382.

[19] Voir Arrouas (dir.), *Villes, emblèmes et collectivités…, op. cit*.

[20] Rapport au président de la République, décret du 9 octobre 1900, publié au *JO* le 11.

Valenciennes puis Landrecies[21]. Ce faisant, il s'opère une sorte de convergence des mémoires des différents conflits. Les décrets de la Convention du 12 octobre 1792, pour Lille, du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) pour Valenciennes et du 27 vendémiaire an III (18 octobre 1794) pour Landrecies avaient voulu signifier la reconnaissance de la Patrie à l'égard de leurs habitants. La première subit un siège de plus d'une semaine, qui s'accompagna de la destruction d'une partie du quartier Saint-Sauveur, jusqu'au repli des Autrichiens, le 8 octobre 1792 [22] ; la seconde endura 112 jours d'encerclement, dont 43 avec bombardements, jusqu'à sa reddition, après une « résistance aussi longue que courageuse », le 30 juillet 1793 ; le blocus de la dernière, du 17 au 30 avril 1794, s'acheva par la destruction d'une importante partie de la cité. La Légion d'honneur concrétise et pérennise alors la mémoire de ces faits d'armes. Toutefois, Dunkerque, que la Convention a pourtant déclaré avoir « mérité de la Patrie » après le siège anglais du 23 août au 8 septembre 1793 et la résistance opiniâtre de Hoche, n'obtient pas l'Ordre national comme ses consœurs, à la grande déception de ses habitants. Mais, comme le précisait le décret pour Landrecies, il fallait aussi, pour que la Légion d'honneur fût décernée, que la ville eût subi des destructions, ce qui n'avait guère été le cas à Dunkerque lors du blocus de 1793.

Une deuxième série de villes septentrionales sont décorées pour avoir supporté les conséquences de leur situation stratégique, à proximité de la ligne de front, durant la Grande Guerre. Arras, Béthune et Dunkerque en sont des exemples caractéristiques. Abritant des troupes en grand nombre, elles servent de bases de départ pour les offensives alliées et constituent en retour des objectifs pour les Allemands, sous le feu desquels elles se trouvent fréquemment exposées. Le décret conférant l'Ordre national à Arras rappelle qu'elle était « placée au pivot des opérations offensives et défensives des armées d'Artois ». La population, quand elle n'a pas été évacuée, paie d'un prix élevé cette proximité. Lors de la remise de la Légion d'honneur à Béthune, Raymond Poincaré évoque les 200 habitants tués et les 900 maisons détruites de la commune. Dunkerque est davantage touchée, avec ses 575 morts civils et ses milliers de logements démolis. À Arras, les dégâts et les pertes sont encore plus importants. Pour le président de la République, « ne réussissant pas à atteindre Béthune, les Allemands se sont vengés de leur déconvenue sur elle, comme […] sur Arras, sur Dunkerque, [...] sur toutes les villes qu'ils ont espéré prendre et qui leur ont échappé »[23]. Ces villes du front sont présentées comme des victimes de l'ennemi, tandis que les populations, par leur « patriotisme », leur ténacité et leur endurance, semblent avoir consenti au conflit et à ses douloureuses conséquences[24].

La Légion d'honneur distingue enfin les villes occupées par les Allemands, situées à proximité du front et exposées, en conséquence, aux bombardements de l'aviation ou de l'artillerie alliées. Lens, Bapaume, Cambrai et Douai pour la Première Guerre mondiale, Boulogne, Calais – la Manche faisant office de ligne de front avec la Grande-Bretagne – et, dans un contexte différent, Ascq, pour la Seconde sont ainsi honorées. Il s'agit de faire mémoire des épreuves de l'occupation : population évacuée de force, comme à Bapaume en 1917 ou à Cambrai, dont les habitants ont été « chassés par l'ennemi dans d'odieuses conditions », selon le décret lui décernant la Légion d'honneur ; massacres de civils innocents, en particulier les représailles à l'encontre de 86 citoyens d'Ascq dans la nuit du 1er au 2 avril 1944 ; travaux forcés imposés par l'occupant, parfois sous les bombardements ;

---

[21] *Ibid*.

[22] Voir Hugues Marquis, « Les violences de guerre pendant la campagne de 1792 sur la frontière du Nord », *Revue du Nord*, t. 91, n° 379, janvier-mars 2009, p. 130-134 et p. 141.

[23] ADPDC, M 2443, « Discours de Poincaré lors de la remise de la Légion d'honneur aux villes de Béthune, Arras, Bapaume et Lens », 28 décembre 1919. (repris dans le *JO* du 30 décembre, p. 15 366).

[24] Sur la notion de « consentement », voir Christophe Prochasson, *14-18. Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, p. 123-159.

pillages, réquisitions... La Légion d'honneur vient reconnaître les épreuves subies par les habitants, en même temps qu'elle récompense leur résistance aux Allemands, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale. Calais est présentée comme « rebelle à toute collaboration avec l'occupant » ; de Boulogne, il est affirmé qu'elle « a été l'un des foyers les plus actifs de la Résistance ». Il s'agit de montrer que la population n'est restée ni passive, ni soumise, mais qu'elle a participé à sa manière à la lutte. Elle est alors récompensée pour avoir sauvé l'honneur par sa résistance après la défaite et l'occupation, tandis que ses souffrances ont concouru à sa rédemption. En effet, dans le même temps, elle devait endurer les bombardements de ceux qui s'apprêtaient à la libérer, au prix de lourdes pertes et d'importantes destructions. À Lens, Poincaré affirme que « nulle part, ni à Verdun, ni à Reims, ni à Arras, ni ailleurs », il n'a « vu dévastation plus complète, ni plus lamentable chaos ». Pourtant, précise-t-il, « nous évitions, autant que possible, de détruire les villes et les villages que nous avions en face de nous ». Il reconnaît cependant qu'en dépit de toutes les « précautions », la ville a « fatalement subi le contrecoup de l'activité de l'artillerie », en particulier « au moment des grandes offensives franco-britanniques en Artois »[25]. Boulogne, écrasée par plusieurs centaines de bombardements, assiégée en 1944, « a subi pendant toute la guerre 1939-1945 l'un des plus durs martyrs qu'ait connu une ville française ». Le vocabulaire des décrets insiste sur le « martyre » (Boulogne, Cambrai), « l'héroïsme » (Lens) ou le « patriotisme » (Douai) des cités décorées dans ces conditions, contribuant à leur anthropomorphisation symbolique. Les destructions subies et les souffrances endurées témoignent du paroxysme de violence qui a touché ces villes et leurs habitants, confrontés dans leur chair et leurs biens à la « brutalisation » d'une guerre devenue totale[26]. En dépit de l'origine alliée des bombardements, dont la responsabilité directe ne peut donc être imputée à l'adversaire, la population est également restée fidèle à sa patrie. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la reconnaissance de ses épreuves et de sa résilience à travers l'attribution de la Légion d'honneur à la commune. L'Ordre national apparaît enfin comme un encouragement vis-à-vis de la ténacité de la population à relever ses ruines et à entreprendre « la résurrection de la ville » (Boulogne).

Les décrets d'attribution de l'Ordre national, même s'ils exposent un motif principal, rappellent également des faits d'armes plus anciens qui suggèrent la tradition héroïque de la ville décorée. C'est une manière de remettre à jour, de commémorer, d'inscrire dans une continuité des événements semblables. Le texte concernant Landrecies évoque les sièges de 1543, 1647 et 1712, outre celui de 1794 qui lui vaut d'être distinguée. Le décret attribuant la Légion d'honneur à Arras précise que celle-ci « vient d'ajouter de brillantes pages à son passé de gloire ». Il est rappelé de même que Calais, honorée en 1947, avait été « déjà cruellement meurtrie par la guerre de 1914-1918 pendant laquelle elle fut une des bases des armées alliées et l'objectif constant des armées ennemies ». L'histoire est ainsi invoquée pour souligner la légitimité ancienne de ces villes à l'obtention d'une distinction.

C'est bien de la guerre, de ses combats, de ses souffrances et de ses destructions que la Légion d'honneur attribuée aux villes vient faire mémoire, en assimilant la collectivité urbaine à une entité combattante, en associant les épreuves et l'héroïsme de la « petite patrie »[27] au sort de la grande. Mais si l'octroi de la distinction s'inscrit dans un processus mémoriel, il procède aussi, voire d'abord, d'une volonté d'honorer, de rendre hommage, de

---

[25] ADPDC, M 2443, Discours cité de Poincaré, 28 décembre 1919.

[26] Voir Danièle Voldman, « Les populations civiles, enjeux des bombardements des villes (1914-1945) », dans : Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao, Henri Rousso (dir.), *La violence de guerre 1914-1945. Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles, éd. Complexe, 2002, p. 151-173.

[27] Voir Jacqueline Lalouette, « La Légion d'honneur et les "petites patries". Les communes bourguignonnes décorées de la Légion d'honneur », dans : Bruno Dumons et Gilles Pollet, *La Fabrique de l'Honneur. Les médailles et les décorations en France (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 39-53.

reconnaître la vertu et le courage collectifs de la population d'une commune. Derrière l'Etat qui décore, c'est toute la nation qui glorifie l'action de ces habitants et l'érige en modèle. Est-ce ce qui ressort des cérémonies de remise de la distinction ?

III. LA REMISE DE LA DISTINCTION : UNE MISE EN SCENE DE LA COMMEMORATION

Comme pour une personnalité, la Légion d'honneur est solennellement remise aux villes, après la promulgation du décret qui signale leur distinction. Le contenu de ce texte évolue d'ailleurs dans le temps. Jusqu'à la Grande Guerre, il est précisé que la ville décorée « est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur ». A partir de 1919, les décrets indiquent que « la croix de chevalier est conférée à la ville de... pour le motif suivant… ». Enfin, Ascq, comme quelques autres cités après 1945, se voit « attribuer » l'Ordre national. Ces formules témoignent d'un rapprochement, tout au moins d'ordre sémantique, entre la ville distinguée et une personne décorée, contribuant ainsi à l'anthropomorphisation de la première.

Le délai entre la signature et la publication du décret peut être très court : une journée pour Cambrai et Douai (décret signé le 13 et publié le 14 septembre) ou Dunkerque, deux jours pour Lille et Valenciennes (9 et 11 octobre) ou Boulogne et Calais (10 et 12 juillet). Néanmoins, il faut attendre près de quatre mois pour Arras et Lens (30 août et 28 décembre), et même huit mois pour Ascq (28 février et 28 octobre). L'allongement du délai peut s'expliquer par les circonstances politiques. À Arras et Lens, le retard intentionnel doit permettre d'éviter des interférences avec la campagne électorale en vue des municipales et des législatives de novembre 1919, mais il suscite localement une virulente campagne d'opinion. *Le Pas-de-Calais libéré*, une feuille socialiste, voudrait même qu'« Arras refuse la Légion d'honneur » en signe de protestation, alors que la commune aurait dû être initialement décorée le 16 octobre[28]. La remise de la Légion d'honneur est généralement contemporaine de la publication du décret : le même jour pour la plupart des villes concernées, dix jours plus tard pour Valenciennes. La rapidité de la procédure exprime l'importance accordée par les autorités à la reconnaissance symbolique de la nation. Landrecies doit néanmoins attendre huit mois pour être décorée, puisqu'elle reçoit officiellement sa distinction le 30 août 1901, Lille près d'une année, tandis qu'à Ascq, la cérémonie n'a lieu que le 6 avril 1952, soit deux ans et demi après la publication du décret. L'étalement dans le temps vise sans doute aussi à donner une plus grande solennité à la remise de la Légion d'honneur, notamment dans les petites communes, ainsi que dans celles décorées pour des faits lointains. Mais dans le cas d'Ascq, le massacre qui justifie sa distinction reste peut-être encore si douloureux pour la population qu'il en paralyse et retarde également la commémoration publique. En outre, le procès des responsables de la tuerie, qui s'ouvre à Lille en août 1949 et connaît plusieurs rebondissements, n'apaise pas l'opinion et contribue peut-être au report de la remise de la Légion d'honneur.

Après 1918 comme après 1945, presque toutes les villes sont décorées par le chef de l'État en personne. Sans doute parce qu'elle est une petite commune, Ascq fait encore exception, le général Malgutti, gouverneur militaire de Lille, y représentant le président de la République lors de la cérémonie. La présence fréquente du chef de l'État est à mettre en rapport avec son statut de grand maître de l'Ordre de la Légion d'honneur. Si les décorations individuelles sont décernées « au nom du président de la République », celui-ci les remet lui-même aux collectivités importantes. Poincaré procède d'ailleurs à plusieurs cérémonies au cours d'un même voyage. Le 28 décembre 1919, il remet la Légion d'honneur à quatre villes du Pas-de-Calais, lors de son passage dans chacune d'elles. C'est durant la même journée du

[28] Chantal Courbot, *art. cit.*, p. 58.

13 juillet 1947 que Vincent Auriol décore Boulogne et Calais. La venue du président de la République contribue à rehausser le prestige des cérémonies, mais elle est aussi comprise comme un signe d'encouragement de l'État à la reconstruction de la cité ainsi distinguée. Poincaré affirme à Douai, le 14 septembre 1919, que « les légitimes honneurs [rendus] aux villes ne sauraient faire oublier [...] les réparations positives qui leur sont dues »[29].

Les cérémonies de remise de la Légion d'honneur après les deux guerres se déroulent suivant un schéma général semblable, même si aucun texte spécifique n'en régit l'ordonnancement. Elles ont lieu sur l'espace public, souvent la place de l'hôtel de ville, symbole de la vie communale. La remise de la distinction est parfois précédée d'un cortège dans les rues de la ville dévastée, jusqu'à la mairie pavoisée, amenant le chef de l'État et son entourage à constater l'importance des destructions subies, à mesurer la reconstruction en cours et à prévoir, sinon à annoncer, des aides publiques en conséquence. Lors de son rapide passage dans le Pas-de-Calais en décembre 1919, Poincaré n'a cependant que le temps d'effectuer, en voiture, le parcours de la gare à l'hôtel de ville. Après les discours évoquant l'histoire, les souffrances et les mérites de la commune récipiendaire, puis après la lecture du décret attribuant l'Ordre national, le parrain épingle l'insigne de la Légion d'honneur, généralement accompagné de celui de la Croix de guerre après 1918, sur un coussin aux armes de la ville[30]. Celui-ci est tenu par le maire ou par une figure emblématique de la cité, comme un orphelin d'une des victimes du massacre d'Ascq. Le président de la République décore ensuite quelques citoyens éminents : à Cambrai, il décerne la Légion d'honneur, à titre posthume, à Victor Ramette, le premier adjoint décédé le 3 décembre 1918 en Belgique, où les Allemands l'avaient exilé. À Boulogne, c'est Auguste Lengagne, ancien grand résistant et premier adjoint au maire, qui est notamment décoré. Après la Seconde Guerre mondiale, la cérémonie comprend également un dépôt de gerbes au monument aux morts – en 1919, celui-ci n'est souvent pas encore érigé. Un cortège composé de délégations des associations sportives, culturelles ou caritatives locales, de représentants de certains métiers emblématiques de la cité, comme les mineurs, et des pompiers défile alors devant les autorités. D'autres lieux peuvent ensuite être visités par les officiels, tel le sanatorium de Zuydcoote, à proximité de Dunkerque, où des milliers de soldats ont été soignés pendant la Grande Guerre[31]. C'est aussi parfois l'occasion d'inaugurer un édifice reconstruit, comme la gare de marée à Boulogne. Si les autorités religieuses sont présentes, il est rare en revanche qu'une messe soit célébrée. À Ascq pourtant, un office à la mémoire des victimes fait suite à l'accueil en mairie, en signe de deuil et de recueillement. La participation de troupes lors de nombreuses cérémonies rappelle enfin le caractère militaire des actes qui ont motivé la distinction.

Il y a une part d'improvisation dans ces cérémonies, à cause de l'annonce tardive de l'attribution de la Légion d'honneur. Aussi s'avère-t-il parfois difficile de leur donner un relief particulier et de mettre en évidence toute la portée du symbole. En outre, plusieurs niveaux de compréhension se surimposent. C'est parfois moins la Légion d'honneur qui est célébrée que la venue, attendue, du chef de l'État. À Boulogne, la visite de Vincent Auriol, prévue de longue date, devait être l'occasion pour la population locale d'exprimer ses griefs quant à la lenteur de la reconstruction[32]. Remise quelques mois ou quelques années après la fin de la guerre, la Légion d'honneur apparaît comme un premier hommage et comme un signe du passage du temps des épreuves à celui de leur commémoration. La situation est

---

[29] *JO*, 16 septembre 1919.

[30] Voir le reportage photographique de la cérémonie de Lens, arch. mun. (AM), coll. Jeannette Koczorowski.

[31] Patrick Oddone, « Préambule », dans : Ville de Dunkerque, *1914-1918. Dunkerque ultime mémoire*, 2008, p. 15.

[32] Xavier Boniface, « Boulogne-sur-Mer décorée de la Légion d'honneur », dans : Archives municipales de Boulogne-sur-Mer, *Boulogne de la Libération à la reconstruction*, catalogue d'exposition, 2007, p. 23.

complètement différente à Lille, Valenciennes et Landrecies, décorées plus d'un siècle après les faits pour leur attitude sous la Révolution. Les cérémonies y prennent un tour plus festif. Si le deuil, la souffrance et les ruines sont immédiatement signifiants pour la population des villes décorées en 1919 et en 1947-1949, il n'en va pas de même pour celles distinguées en 1900, qui mettent l'accent sur la gloire et l'héroïsme. À Valenciennes, la commune fait donner un concert par la musique municipale et la société des orphéonistes, qui reprennent l'aubade triomphale composée cinq ans plus tôt par Victorin de Joncières pour les manifestations du centenaire du décret déclarant que la ville avait « bien mérité de la patrie ». Le lendemain, se déroule, comme pour un 14 juillet, une procession aux flambeaux, à laquelle participent les troupes de la garnison et les associations locales[33]. Les cérémonies valenciennoises font écho aux commémorations de 1895. À Landrecies, l'insigne n'est pas épinglé sur un coussin, mais agrafé au drapeau communal : ce cérémonial, unique semble-t-il pour une ville, rappelle davantage celui en vigueur pour la décoration des drapeaux régimentaires. Mais dans cette cité de garnison, toute la cérémonie, présidée par le ministre de la Guerre, le général André, présente un caractère martial et militaire, comme en témoignent aussi les décorations remises à cette occasion à plusieurs officiers, dont le maire, distingué non pas comme édile, mais comme chef d'escadron d'artillerie territoriale[34]. En revanche, la situation de Lille s'avère politiquement plus complexe. L'annonce du décret lui octroyant la Légion d'honneur ne semble pas avoir suscité de véritable enthousiasme. La commémoration de 1892 avait peut-être été suffisamment marquante pour que la distinction ultérieure de la ville pour le même événement passe relativement inaperçue. C'est que, selon certaines sources, les Lillois auraient souhaité l'attribution de l'Ordre national à leur cité huit ans plus tôt, lors des célébrations du centenaire présidées par le chef de l'État, Sadi Carnot[35]. Le maire argue de difficultés financières pour reporter la cérémonie de remise à l'année suivante, lors de la fête annuelle, avec l'intention de lui donner aussi le plus grand éclat possible. En attendant, des associations d'anciens militaires prennent l'initiative d'un premier geste, la pose d'un écusson et d'une palme en bronze, avec la Légion d'honneur, sur la colonne commémorative de 1792. Le 25 novembre 1900, c'est, selon Eloir, le président du comité organisateur, l'occasion d'une « fête populaire, patriotique et républicaine », qui reçoit aussi le concours de la municipalité[36]. En dépit de différences locales, la commémoration, dans ces villes distinguées en 1900, participe à la consolidation de l'identité urbaine, en rappelant des moments forts de leur histoire.

La République est souvent exaltée lors des cérémonies. Pour les villes décorées en 1900, la référence explicite au décret de la Convention est une manière de célébrer ses origines, et donne tout son sens aux commémorations. L'allusion est peut-être plus discrète lors de la remise de la Légion d'honneur en 1919, mais les cris de « Vive la République » ponctuent la fin de la plupart des discours. Au demeurant, la distinction des communes est parfois associée à la célébration du régime. En 1920, à l'occasion du cinquantenaire de la Troisième République, fêté d'ailleurs de manière révélatrice le 11 novembre au lieu du 4 septembre, une centaine de villages et de petites villes du Pas-de-Calais situés sur l'ancienne ligne de front reçoivent la Croix de Guerre[37]. En 1947, la presse locale met en exergue le

---

[33] AM Valenciennes, lettre du maire [sans doute à Girard], 19 octobre 1900, citée par Guibal, *op. cit.*, p. 128-129. Félix-Ludger Rossignol, dit Victorin de Joncières (1839-1903), critique musical à *La Liberté*, a composé quelques œuvres, des opéras et une symphonie.

[34] *L'Observateur*, 1er septembre 1901.

[35] Ernest Laut, *Les villes décorées*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1903, p. 19.

[36] *L'Écho du Nord*, 26 octobre et 26 novembre 1900.

[37] ADPDC, M 2497, note de service de l'état-major de la 2e division d'infanterie, 5 novembre 1920. Voir aussi Philippe Vandenberghe, « Villes et villages décorés de la Croix de Guerre », dans : Lieutenant-colonel Rémy Porte (dir.), *90e anniversaire de la Croix de Guerre*, Vincennes, SHD, 2006, p. 135. Bruno Benoît, « La Grande Guerre, quelles leçons pour la République ? », dans : Eric Bussière, Patrice Marcilloux, Denis Varaschin (actes

caractère républicain du voyage de Vincent Auriol à Boulogne et Calais, qui rejaillit sur la remise de la Légion d'honneur. *Nord Matin* (13 juillet) voit dans le chef de l'État « l'homme qui incarne la République ». Pour le *Journal du Pas-de-Calais et de la Somme* (12-13 juillet), c'est « la IVe République [qui] décerne [à ces villes] une éminente distinction ». La Légion d'honneur vient donc récompenser la fidélité, pendant la guerre, des Boulonnais et des Calaisiens à l'idéal républicain, à travers leur engagement dans la Résistance, tandis que Vichy et le nazisme incarnaient l'antithèse des valeurs, des symboles et des références du régime. Premières villes distinguées après 1945, Boulogne et Calais le sont symboliquement par la nouvelle république, en témoignage de la reconnaissance nationale[38]. Pour autant, les cérémonies de remise de la Légion d'honneur traduisent-elles le caractère ponctuel de la commémoration, ou bien marquent-elles le début d'un processus mémoriel durable, dont l'Ordre national serait à la fois le lieu, l'expression et le symbole ?

IV. LA LEGION D'HONNEUR, LIEU DE MEMOIRE DES VILLES DECOREES

Conformément à ce qui était prévu dans les décrets avant la Grande Guerre, la Légion d'honneur est d'abord représentée sur les armoiries officielles des villes décorées, mais cette disposition fait parfois l'objet de débats techniques relatifs à la place que la figuration de l'insigne doit occuper, étant donné la diversité des situations jusqu'à la Grande Guerre. Le blason tire son origine du sceau communal, marque des franchises, des libertés et des droits de la cité[39]. La question est de savoir s'il faut représenter l'étoile à l'intérieur même des armoiries, ou bien en pendentif, en dessous de l'écu. Cela revient à s'interroger sur le poids respectif des différents symboles et sur la signification de la décoration pour une cité. Sous l'Empire, les chevaliers portaient le signe de la décoration « sur une pièce honorable » de leur blason ; par la suite, les villes leur ont été assimilées. C'est ainsi que Lille et Landrecies font initialement figurer leur Légion d'honneur seule, sans ruban, ni couronne de laurier, sur le champ de leur écu. À l'inverse, Valenciennes opte, après de nombreux débats et une consultation des villes déjà décorées, en faveur d'une figuration sous son blason, pour des raisons à la fois esthétiques et historiques, les armoiries étant considérées comme immuables[40]. Les débats reprennent après la Grande Guerre, avec l'attribution de la Légion d'honneur à de nombreuses communes, mais l'usage se répand de placer l'insigne et son ruban en dessous de la pointe de l'écu. C'est ce que prescrit d'ailleurs la Grande Chancellerie en 1958, d'où la révision ultérieure des dispositions de certains blasons.

La Légion d'honneur octroyée aux villes est souvent mise en évidence dans la mairie. À Boulogne, le cadre qui la contient est accroché dans l'entrée, sur la paroi du beffroi accessible par l'intérieur de l'hôtel de ville, signifiant en quelque sorte la convergence de ces deux symboles de la commune, l'un monumental et médiéval, l'autre, médaillé et moderne. À Arras, c'est dans un buffet majestueux que l'insigne est exposé ; à Béthune, il se trouve dans le salon d'honneur, avec les autres décorations obtenues par la ville. À Cambrai, épinglé sur le coussin d'origine, il est présenté dans une vitrine installée en haut de l'escalier d'honneur de la mairie. Plus modestement, c'est aux archives municipales que la décoration est conservée à Douai. En revanche, certaines communes ne peuvent pas mettre en valeur leur Légion d'honneur, comme à Dunkerque, où personne ne sait ce qu'est devenu l'insigne, tandis qu'à

---

réunis par), *La grande reconstruction. Reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre*, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2002, p. 413-421.

[38] Xavier Boniface, « Boulogne-sur-Mer décorée de la Légion d'honneur », *art. cit.*, p. 24.

[39] Meurgey, *op. cit.*, p. 1.

[40] Vangheluwe, « La Légion d'honneur dans les armoiries de Valenciennes », *art. cit.*

Lens, celui-ci a disparu lors des bombardements de l'été 1944 qui ont gravement endommagé l'hôtel de ville[41].

La Légion d'honneur occupe aussi une place symbolique dans l'espace communal[42]. Elle est parfois représentée sur différents bâtiments publics, comme pour rappeler à la population les efforts consentis et la reconnaissance de la nation. À Dunkerque, elle figure sur les peintures ornementales des salons d'honneur de l'hôtel de ville, tandis qu'une plaque commémorative l'évoque également au rez-de-chaussée de l'édifice. À Béthune, l'insigne est représenté sur la flèche qui surplombe le toit de la mairie et sous les armes de la ville reproduites sur le balcon d'honneur. À Cambrai, il apparaît dans les armoiries sur la façade d'une école (Gambetta), sur l'ancien portail de l'abbaye Saint-Sépulcre et sur la Choque – un ensemble de bâtiments des années 1950. À Lille, une plaque a été apposée sur le monument commémoratif du siège de 1792, édifié sur la Grand Place.

En revanche, il est plus rare que des noms de rue se réfèrent à la Légion d'honneur. Arras a bien un square, et Cambrai une plaque sur un rond-point[43] portant cette appellation, mais ils ont été baptisés en 2002, dans le cadre des commémorations du bicentenaire de l'Ordre. Boulogne a son chemin de la Légion d'honneur qui mène au monument rappelant la grande distribution de décorations par Bonaparte à l'armée des Côtes de l'Océan, le 16 août 1804. Dans ces différents cas, il ne s'agit aucunement d'une référence à la décoration spécifique décernée à la cité. Cette absence relative dans la toponymie traduit peut-être le souhait de ne pas réduire la signification et la portée d'une Légion d'honneur octroyée à la ville dans son ensemble, comme communauté, en attribuant son nom à une rue en particulier.

Il est également peu fréquent que la Légion d'honneur soit représentée sur les différents supports promotionnels des villes décorées, cartes postales ou souvenirs divers, contrairement à ce qui a pu être observé en Bourgogne[44]. La diffusion des logos, en lieu et place des blasons traditionnels, a eu pour effet de supprimer ces figurations associées aux armoiries des cités. Certes, une iconographie spécifique a parfois été réalisée après la remise de la Légion d'honneur, pour célébrer l'événement, à l'instar de ce qui s'est fait à Lens, où des cartes postales reproduisant le texte de la citation obtenue par la ville et ses décorations ont été diffusées vers 1919-1920[45].

La remise de la Légion d'honneur à la commune devient parfois un objet de commémoration à part entière. Le phénomène, assez récent, remonte surtout à la dernière décennie du XXe siècle. Pour le 80e anniversaire de l'attribution de la distinction à Dunkerque, une exposition a été organisée en mairie. De nombreuses festivités, conférences, expositions et remise de drapeau, ont eu lieu à Cambrai pour les 80e et 90e anniversaires[46]. L'événement a encore été évoqué lors d'expositions, à caractère plus général, aux archives municipales de Béthune et de Boulogne. En réalité, de telles célébrations présentent deux niveaux de compréhension. D'une part, elles renvoient à la commémoration des faits qui ont valu la mise à l'honneur de la ville : c'est une manière de faire mémoire de la guerre vécue par ses habitants, avec ses particularités locales, plus que de la distinction elle-même. Ces cérémonies traduisent d'autre part, comme l'observe plus généralement Pierre Nora, une « métamorphose de la commémoration » : celle-ci « ne vient plus d'en haut », comme dans le « modèle classique qui supposait une souveraineté impersonnelle et affirmatrice, la France, la République, la Nation ». Au contraire, elle « obéit à la logique propre » des intérêts de la

---

[41] Tous nos chaleureux remerciements aux archivistes municipaux de ces communes qui ont bien voulu répondre, par courrier, à nos questions (octobre 2009).
[42] Lalouette, *art. cit.*, p. 47-50.
[43] *La Voix du Nord*, 27 octobre 2002.
[44] Lalouette, *art. cit.*, p. 50.
[45] AM Lens, D12, carte postale.
[46] *Voix du Nord*, 6 septembre 2009.

commune[47]. Sans pour autant les organiser, l'État était la cause des cérémonies instituées pour l'attribution de la Légion d'honneur, que les plus hautes autorités du pays avaient décidée et que la venue du président de la République allait consacrer. Ce n'est en revanche plus le cas pour sa commémoration, voulue seulement par les responsables politiques ou culturels locaux. En même temps, les préoccupations mémorielles de la « petite patrie » font écho, avec leurs spécificités, aux commémorations de la grande, puisque toutes renvoient au souvenir de la guerre.

Conclusion

L'attribution de la Légion d'honneur à une commune exprime la reconnaissance, par la nation, de ce qu'elle a vécu en temps de guerre, des épisodes guerriers qu'elle a traversés. La ville en tant qu'entité collective est ainsi honorée et montrée en exemple. C'est aussi une manière de commémorer les épreuves passées, d'être une étape du passage du deuil à la mémoire collective. Dans ce processus, il convient par ailleurs de faire la part des influences politiques républicaines, à la fois dans la promotion de la ville et dans l'exploitation de la décoration, en particulier à Valenciennes, Lille et Landrecies. Mais dans le cas de ces trois villes décorées pour leur attitude pendant les guerres révolutionnaires, la Légion d'honneur s'ajoute à d'autres lieux de mémoire, à un patrimoine mémoriel, et qui participe au renforcement, ou tout au moins à l'expression de l'identité urbaine. « Identité, mémoire, patrimoine » : ce sont, selon Pierre Nora, « les trois mots clés de la conscience contemporaine » qu'il est d'ailleurs possible d'appliquer au processus d'attribution de la Légion d'Honneur à une ville. Le premier « renvoie à une spécificité qui s'assume » ; le second « signifie tout à la fois souvenirs, traditions, coutumes… » ; le troisième désigne « le bien qui vous constitue ». Or cette identité, cette mémoire, ce patrimoine, dont la Légion d'Honneur est à la fois le vecteur, l'expression et l'objet, renvoient à une conception de la guerre, de la citoyenneté et de l'honneur. L'Ordre national récompense ainsi la cohésion, le patriotisme et la résilience de la population de ces villes septentrionales qui ont su suivre la « bonne voie », la « voie de l'honneur » pendant les conflits. Il apparaît ainsi comme une sorte de consécration de l'union sacrée.

Xavier Boniface
Université du Littoral Côte d'Opale
PRES Lille-Nord de France

[47] Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », dans : *Les lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1997, p. 4692-4695 et 4699.

Les commémorations de la Grande Guerre en milieu rural au XX° siècle

Généralement les cérémonies de commémoration relatées par les journaux se déroulent en ville; quant aux campagnes, elles retiennent peu l'attention et pourtant, au début du XX° siècle, la France était un pays essentiellement rural où les agriculteurs pesaient d'un grand poids. Antoine Prost s'était interrogé sur le sens de ces cérémonies de commémoration du 11 novembre[48] en analysant leur ordonnancement. Il y voyait un culte républicain, un culte civique, un culte patriotique et montrait que c'était la fête des citoyens, une fête collective, anonyme qui reposait sur une large adhésion populaire. Mais comment les communes rurales du Pas-de-Calais dont certaines étaient sur la ligne de front, d'autres sous l'occupation allemande, d'autres encore lieux de cantonnement, ont-elles commémoré la Grande Guerre ?
Pour ce faire, la question des sources s'est posée. La presse pouvait certes fournir des renseignements mais il était déjà acquis que la presse régionale, *Le Courrier du Pas-de-Calais* par exemple, ne rendait compte que des manifestations des grandes villes. Il aurait pu sembler que la presse des anciens combattants nous en apprenne davantage or le dépouillement de leur périodique *Le Combattant du Pas-de-Calais*, organe officiel de la Fédération des Anciens Combattants de la Grande Guerre, livre peu de référence aux célébrations du 11 novembre[49] et encore moins à celles des campagnes ; les comptes-rendus des congrès et des assemblées générales des sections retenaient davantage leur attention. Les journaux professionnels agricoles ne se révélèrent guère plus prolixes sur ce thème. Les registres de délibération des conseils municipaux, d'accès parfois difficile, constituèrent une autre approche. En croisant ces sources avec quelques archives privées, des circulaires du préfet, des rapports des renseignements généraux, cela nous a permis de cerner l'importance attachée aux commémorations de la Grande Guerre, le rôle joué par les différents protagonistes dans les villages avant de voir l'évolution de leur appréhension.

I) Une activité importante dans les villages de l'après-guerre

Les commémorations en milieu rural ne présentent pas le prestige de celles de la ville, la seule autorité présente est le maire. Discrètes, sans personnalité marquante, elles ne retiennent donc pas l'attention des journalistes. Elles n'apparaissent pas non plus dans les rapports des R.G. qui surveillent surtout les commémorations urbaines par crainte d'une récupération politique. Les villes du bassin minier requièrent toute leur attention par peur de manifestations, de débordements communistes, de luttes entre factions rivales, ce dont d'ailleurs se plaint un ancien combattant qui n'a guère apprécié de défiler derrière les bannières de partis politiques[50]. Les célébrations rurales sont synonymes de tranquillité dans la mesure aussi où elles impliquent un nombre plus restreint de personnes, dans la mesure également où, à la campagne, il n'est pas de bon ton d'afficher ses opinions politiques, même si personne n'ignore comment votent la plupart des habitants de sa commune.
Pourtant le modèle ne diffère pas tellement de celui de la ville, il s'en éloigne seulement faute de moyens. Ainsi en sont absents les défilés de troupes et parfois la musique ce qui semble d'ailleurs plus conforme à la volonté des anciens combattants qui ne souhaitent pas que la commémoration soit un défilé militaire. Le caractère funéraire est très prégnant. La messe est suivie du défilé vers le monument aux morts avec le dépôt de gerbe, l'énumération des morts de la commune, la minute de silence, la Marseillaise en présence des anciens combattants, des

[48] Pierre Nora, *Les lieux de Mémoire*, tome 1, « Les monuments aux morts », Antoine Prost, p.195-225, Ed. Gallimard, Paris, 1984, 674 p.
[49] La relation des cérémonies du 11 novembre est exceptionnelle, elle se produit seulement lorsqu'une section est plus active par exemple celle de Givenchy en Gohelle.
[50] AD Pas-de-Calais, PG 220/2, *Le Combattant*, novembre 1948.

familles, des enfants des écoles. Dans ces temps forts immuables, la municipalité, l'Eglise, l'école, les trois institutions clés, sont représentées ; tous les acteurs du village sont présents, laïcs ou catholiques. Le clivage confessionnel est effacé. Un consensus s'est instauré entre le sacré et le profane.

Acte collectif public auquel la collectivité attribue un rôle significatif pour réaffirmer sa communauté, la commémoration est l'occasion d'affirmer son identité. Le dépouillement des registres de délibération permet de constater que le déroulement des cérémonies du 11 novembre présente de nombreuses similitudes avec celui du 14 juillet : les deux cérémonies offrent une trame identique qui suit une même évolution. Dans les deux cas, la municipalité procède à la distribution de bons de pain et de viandes pour les indigents, à celle de bonbons pour les enfants. Un vin d'honneur est offert aux sociétés locales, un banquet est souvent organisé et parfois des illuminations sont mises en place. La journée peut également se clôturer par un bal et une tombola. Par la suite le bal devenant déficitaire, les anciens combattants demandent la gratuité pour la location de la salle des fêtes ou une subvention pour boucler leur budget. Le 11 novembre est donc l'occasion de réactiver un schéma général d'activités festives propres à une commune en introduisant le rituel d'hommage aux morts alors que le 14 juillet insère un rituel de jeux et de concours. Cette approche se révèle être en conformité avec ce que recommande la Fédération des Anciens Combattants pour laquelle le 11 novembre doit être une journée de recueillement et de joie mêlés[51].

Mais il semble que parfois cela donne lieu à des dérapages où le 11 novembre a tendance à devenir plus une fête qu'une commémoration comme en fait état le registre des délibérations de Chocques en 1938 : « Considérant que la fête nationale du 11 novembre doit conserver son caractère de calme de dignité et de respect en l'honneur des victimes.... toutes les sociétés, organisations ou personne sont invitées à se grouper dans la manifestation organisée par la Municipalité »[52].

Si les formes de sociabilité évoluent dans le temps, il semblerait néanmoins que la commémoration exprime l'identité d'un village. Ainsi, au travers des registres de délibération des conseils municipaux, il apparaît que sur presque un siècle, des attitudes perdurent. Prenons l'exemple des communes de Neuville Saint Vaast et de Thélus, deux villages du front détruits par la guerre. A Thélus, le dépouillement des registres montre que la commune s'intéresse beaucoup aux comptes financiers, à la religion et à la ducasse en l'honneur de Saint Ranulphe, le saint patron de la paroisse. Une somme est attribuée au comité des fêtes pour la ducasse, les délibérations concernant la construction de l'église occupent une grande partie de l'année 1930. Aucune délibération ne concerne le 11 novembre, ni le 8 mai non plus que le 14 juillet. Les commémorations des guerres sont laissées complètement à l'initiative des anciens combattants et la fête nationale ne donne lieu à aucune manifestation. Cela serait peut être à mettre en liaison avec un referendum organisé dans la commune en 1941 pour replacer un crucifix dans les écoles et acheter le portrait de Pétain. Dans la commune voisine, l'examen des délibérations indique un intérêt pour les commémorations, des sommes allouées à l'entretien des monuments. Serait-il donc possible à travers l'intérêt porté par les municipalités aux commémorations de déceler une perpétuation des clivages et de retrouver la ligne de partage entre des villages cléricaux et des villages républicains qui se réactive à chaque crise ?

Commémorer la Grande Guerre ne passe pas uniquement par les cérémonies du 11 novembre; les inaugurations de monuments aux morts représentent un temps fort de la vie des communes et seulement 14 communes sur les 915 du département ne possèdent pas de monuments aux morts. Ce sont souvent de petites communes de moins de 100 habitants[53] et Neuville-au-Cornet a inscrit ses morts sur le monument de Maisnil dans la commune voisine, Ramecourt

[51] AD Pas-de-Calais, PG 220/1.

[52] Chocques appartient à la catégorie des bourgs.

[53] Néanmoins Sars-le-Bois, 126 habitants, a érigé un monument.

et Beugnâtre ont apposé une plaque dans l'église[54]. En effet, malgré une aide de l'Etat, le financement repose sur la commune et la communauté villageoise. Très souvent un appel à souscription est lancé et il représente les trois quarts du prix du monument qui pour une commune rurale peut aller de 3 000 francs comme à Basseux à 20 000 francs à Arleux-en-Gohelle[55]. A cette occasion se manifeste donc la solidarité de la communauté villageoise qui affirme aussi sa volonté de s'inscrire dans la durée. C'est aussi l'opportunité, comme le soulignent les discours, de passer de relais aux jeunes : « Et vous petits enfants que votre turbulence dans les jeux ne vous fasse jamais oublier le caractère sacré de ce lieu... c'est entre vos mains que passera cet héritage de gloire et d'héroïsme »[56].

Dans la plupart des communes, le choix de l'emplacement du monument aux morts ne pose guère de problème. Le meilleur emplacement pour l'ériger semble être un lieu sis près de la mairie, de l'école et de l'église: l'église où ont lieu les cérémonies marquantes du baptême, du mariage, l'école où les morts ont appris à aimer la France et la mairie, le lieu où se sont créés les liens de famille. Les trois lieux pouvant d'ailleurs se jouxter. Mais parfois cela donne d'âpres discussion comme à Noreuil où elles traînent jusqu'en 1928 en raison d'hésitations entre la mairie, la place et l'église et cela peut même diviser la communauté comme à Lacres où deux monuments furent construits car le désaccord persista entre le maire et le curé, l'un voulant la proximité de la mairie et l'autre le cimetière.

Le schéma de la cérémonie d'inauguration est calqué sur celui du 11 novembre mais des comptes-rendus peuvent alors se lire dans la presse locale car des notabilités sont présentes : conseiller général, député ou représentant du préfet... De plus, le village est en liesse avec la participation de nombreuses sociétés de tir, d'anciens combattants, de pompiers, de gymnastique et de musique. Des chars patriotiques confectionnés par les habitants de la commune défilent, le village est décoré de fleurs, les maisons ornées de drapeaux, de tentures et dans les rues se dressent des arcs de triomphe avec des inscriptions pour les morts, de fausses portes. A cette occasion, la commune d'Adinfer a pu réunir environ 3 000 personnes en août 1924.

Ces cérémonies se déroulent majoritairement dans les années 1922-1924[57] et toute commune a le souhait de suivre ce modèle d'organisation. Mais pour les petites communes, les commémorations sont parfois difficiles à mettre en place. Ainsi Fresnoy inaugure son monument en octobre 1923 avec messe, cortège au cimetière, dépôt de fleurs sur la tombe des soldats, bénédiction et inauguration du monument avec cortège et musique. Le maire remercie alors les habitants et les sociétés des villages voisins qui sont venus en nombre car ce petit village de moins de 200 habitants n'a ni musiciens, ni sapeurs-pompiers et le groupe d'anciens combattants vient à peine de naître. Il précise d'ailleurs dans son discours : « votre collaboration amicale supplée notre pauvreté ». Les communes rendent hommage à leurs morts et à ceux des communes voisines. Cela se fait collectivement, il n'y a aucune volonté de personnaliser. Et même si l'on peut rendre hommage à un défenseur du village, à un combattant qui s'est illustré dans la commune, il n'est pas rendu d'hommage individuel à un enfant de la commune. Ils sont égaux face à la mort dans leur commune.

Il existe aussi les fêtes du drapeau car la remise du drapeau à la société des anciens combattants est l'occasion d'une messe avec bénédiction. Elle est souvent mais pas toujours dissociée de la célébration de l'armistice ou des cérémonies d'inauguration du monument aux morts. Quant aux villages du front, ils célèbrent également leur reconstruction et les

---

[54] Consulter le site *Mémoires de pierre*. Créé en 2004, il propose un recensement exhaustif des monuments commémoratifs du département du Pas-de-Calais.

[55] A titre de comparaison pour une commune urbaine, les frais s'élèvent à plus de 50 000 francs.

[56] AD Pas-de-Calais, PG 77/44, *La Croix d'Arras*, 2 octobre 1923, discours à l'inauguration du monument aux morts d'Agny.

[57] Aux limites extrêmes se distinguent Fiefs avec le 11 novembre 1920 et Favreuil en juillet 1937.

contemporains évoquent les fêtes de « renaissance »[58] et les inaugurations des églises donnent lieu à des fêtes de la résurrection. Ces célébrations du fait de leur caractère ponctuel, prennent d'autant plus d'éclat.

2) Des acteurs plus ou moins impliqués

Certes l'ensemble de la communauté villageoise participe aux commémorations sous la houlette des édiles locaux mais l'impulsion provient d'un petit nombre. Des familles extérieures peuvent jouer un certain rôle et elles interviennent majoritairement dans des commémorations personnalisées. Dans les villages du front, à l'endroit où sont tombés leurs enfants, elles financent la construction d'un petit monument. Ainsi en est-il à Neuville avec deux stèles dédiées à Henri Nouette et Henri Millevoyé tombés en septembre 1915 ainsi qu'un monument en l'honneur d'Augustin Leurogans inauguré par le maire en 1925[59] qui rappelle son acte de bravoure : ce jeune homme de 18 ans entraîna au combat sa section en disant « Allons mes vieux papas, vous n'allez pas laisser mourir votre fils tout seul ». Parfois, cela se révèle difficile. Ce fut le cas pour le soldat Jean-Marc Bernard auteur d'un poème, *De profundis des tranchées*, chanté chaque année au cours du service religieux du 11 novembre à Souchez ; le monument destiné à l'honorer devait se trouver sur le lieu où il était tombé or le propriétaire refusa de céder le terrain idoine. Les familles de la commune peuvent jouer un rôle en faisant don d'un terrain pour ériger le monument aux morts. C'est le cas à Penin avec le comte d'Hinnisdal, ou à Berneville où une famille souhaite honorer ainsi le souvenir de son fils, de même qu'à Saint Hilaire-Cottes pour madame Blarel en mémoire de son fils Félix mort sur le front en 1914.

Et les paysans, quel rôle peuvent-ils jouer ? Alors que les cérémonies du 11 novembre 1920 au moment de l'inhumation du soldat inconnu à laquelle s'ajoutent le cinquantenaire de la République et le transfert des cendres de Gambetta au Panthéon ont été l'occasion d'un éloge officiel du soldat laboureur, le milieu paysan en a-t-il tiré une fierté particulière?

Les deux journaux agricoles diffusés dans le Pas-de-Calais représentent les deux tendances qui coexistent dans les campagnes : *L'Agriculture de la Région du Nord*, *L'ARN*[60], porte-parole des républicains correspondant à l'Union des Syndicats agricoles du Pas de Calais née en 1897 et *L'Echo des Syndicats agricoles*[61], issu de la Fédération agricole du Nord de la France née en 1902, catholique, hostile aux Républicains. Or ces deux journaux ne traitent guère des commémorations; ils sont plus intéressés par l'avenir, la reconstruction, la modernisation, la situation économique. Les références à la guerre transparaissent uniquement à travers des questions professionnelles comme les dommages de guerre ou d'ordre général avec l'encouragement à la natalité.

Le 11 novembre 1919, aucun titre, aucun article n'évoque l'armistice ; le compte-rendu de la foire-concours de Frévent occupe la première place. Par la suite, *L'Echo des Syndicats agricoles* évoque davantage le 11 novembre mais de la même façon qu'il évoque la Toussaint : l'aspect religieux avec la messe et l'hommage aux morts domine. Pour *L'ARN*, il faut attendre 1922 pour une première évocation et ce, indirectement, puisqu'il est simplement noté que « Des inoubliables fêtes de l'armistice ont été encadrées par deux grands évènements

---

[58] Celle de Neuville Saint Vaast en 1930 bénéficie d'un crédit de 3 000 francs.

[59] L'attitude est identique après la seconde guerre mondiale. Un habitant d'un village peut demander à apposer une plaque sur le mur de la mairie en l'honneur d'un résistant en payant sur ses fonds propres. Par exemple, le 21 avril 1966, il est demandé d'apposer une plaque sur le mur de la mairie de Neuville Saint Vaast rappelant le sacrifice d'un neveu, le lieutenant Henri Liévin, déporté pour résistance, FFI, mort à 22 ans; la famille prend à sa charge les frais; le Conseil municipal donne son accord et la cérémonie se déroule le 8 mai 1966.

[60] Il est enregistré sous diverses côtes aux AD du Pas-de-Calais : B 2388 de 1893 à 1898 ; PG 226 de 1899 à 1944 ; PE 133 de septembre 1944 à 1960 ; PG 226 de 1960 à janvier 1974 ; PE 133 depuis le 7 janvier 1974.

[61] Il est enregistré aux A.D. du Nord sous la côte J 271 et aux A.D. du Pas-de-Calais sous la côte PE 153.

les élections en Amérique et en Angleterre »[62]. Il y est fait de nouveau référence en 1935 pour souligner simplement que « La France entière a célébré l'anniversaire de l'armistice avec ferveur » et en 1936 où « Toute la France a célébré avec ferveur le 18° anniversaire de l'Armistice ». Cette attitude n'est pas particulière à la commémoration du 11 novembre car le même traitement est réservé plus tard au 8 mai. Les journaux agricoles ne se préoccupent guère des commémorations sans doute parce qu'ils considèrent que c'est l'affaire du village. Le paysan appartient à une communauté villageoise, sa participation est dans l'ordre des choses, elle fait partie de la sociabilité villageoise[63]. Cela explique peut-être que le paysan ne prenne pas corps comme objet de commémoration même si le paysan laboureur est exalté. Il n'apparaît donc pas sur les monuments aux morts à la différence du mineur soldat représenté dans les monuments aux morts des communes du bassin minier.

Le monde agricole accorde une petite place à la commémoration personnalisée mais en dehors des communes d'origine et là encore les mentions sont rares, l'on n'en trouve que quatre dans *L'ARN*. Lors de l'inauguration du lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines en 1924, il est précisé que « les noms des 70 anciens de Berthonval et les 3 Morts pour la France » sont gravés sur une plaque. Le jeudi 30 mai 1935, lors du cinquantenaire de l'Ecole régionale d'agriculture du Pas-de-Calais, le Ministre de l'Agriculture, M. Cassez, rend hommage aux Berthonvaliens morts au champ d'honneur et fleurit la stèle commémorative[64]. Le 6 novembre 1920, il apparaît que M. Decrombecque, maire d'Hersin-Coupigny et agriculteur de renom reçoit la croix de chevalier de la légion d'honneur avec citation à l'ordre de la Nation pour son courage pendant la guerre[65]. Il est aussi fait écho de la délivrance d'une médaille militaire à titre posthume à un frère d'un agent comptable du Syndicat agricole d'Arras[66].

En fait, la commémoration est surtout l'affaire des anciens combattants et des notables. Certains notables financent ; par exemple, la famille du baron de Châtelet fait don d'un terrain pour ériger le monument aux morts d'Huby-Saint-Leu, à Penin, le comte d'Hinnisdal fait de même. Ils impulsent également. Prenons le cas assez particulier de Neuville Saint Vaast, commune qui fait partie des sept lieux du Pas-de-Calais évoqués sur le site « Les chemins de mémoire » avec la figure d'Ernest Petit. Frère du notaire, déclaré comme clerc mais n'exerçant en fait aucune profession, Ernest Petit est un ancien combattant, membre du Conseil d'Administration de l'Office départemental des Mutilés et Anciens Combattants, directeur du Foyer des Mutilés de Neuville Saint Vaast, Secrétaire de la Société des anciens combattants de la commune. Chantre de la mémoire de la guerre dans les années vingt et trente, il a pris une part active à l'édification de divers monuments commémoratifs de la Grande Guerre : le monument aux morts de la division marocaine, le flambeau de la Paix inauguré en 1932, le monument à la gloire de la 53° division, les monuments polonais et tchécoslovaques de la Targette, le monument au général Barbot sis à Souchez. Sur ses fonds propres, il a financé la construction d'une cité, la cité des mutilés. Il organise des cérémonies de recueillement avec éclat : le 11 novembre 1927 à 11 h, les pères et les fils des morts pour la guerre ont planté en bordure de la cité des mutilés des érables, dons du Canada, portant chacun le nom d'un Neuvillois mort pour la France. Il souhaite ériger un monument à la mémoire d'Henri Barbusse car c'est sur le territoire de sa commune qu'il a conçu *Le Feu* et que se situent les scènes de guerre décrites[67]. Comme aucun monument régional ne célèbre l'aide apportée par des volontaires de certaines nations, tels les 3 000 Luxembourgeois dont 900 ont été tués, il

---

[62] AD Pas-de-Calais, PG 226/4.

[63] En tant que communauté paysanne, c'est la Saint Eloi qui retient l'attention, c'est elle qui soude la communauté avec sa messe, son assemblée générale et son banquet.

[64] AD Pas-de-Calais, PG 226/9, 1° juin 1935.

[65] AD Pas-de-Calais, PG 226/4, 6 novembre 1920.

[66] AD Pas-de-Calais, PG 226/4, 6 novembre 1920.

[67] AD Pas-de-Calais, 1W 17636. Pour ce faire, une première réunion se tient le dimanche 8 mai 1938.

conçoit d'installer 43 bornes aux armes de chacune des nations combattantes entre Arras et la nécropole de Notre Dame de Lorette, et a exposé sa proposition à Édouard Daladier, président du conseil et ministre de la Défense nationale. Mais la guerre met un terme à ses derniers projets.

3) Quel devenir ?

La Seconde Guerre mondiale vient donner un coup d'arrêt à ces commémorations interdites par l'occupant. Dès lors il s'agit de voir comment elles évoluent et quelles significations issues de besoins et d'événements nouveaux viennent s'y rattacher[68].

A Neuville Saint Vaast, les commémorations sont utilisées pour marquer la désapprobation face à l'Allemagne. Le 11 novembre 1939 est l'occasion de manifester un soutien à la Tchécoslovaquie ; lors de la cérémonie, les participants répètent : « Elle a été trahie.... elle est malheureuse... elle fut grande et le redeviendra ». Cette démarche est accompagnée d'une lettre de la section des Anciens Combattants qui annonce l'offre, au 1° régiment de la nouvelle armée tchécoslovaque bientôt appelé à combattre pour l'indépendance, d'un drapeau qui le mènera à la victoire. Une autre lettre adressée au président de la République polonaise précise : « nous avons l'honneur d'offrir au 1° régiment de l'Armée polonaise en France le drapeau qui saluera Varsovie libérée. Ainsi un nouveau lien spirituel unira l'Artois libéré par les volontaires à la millénaire Pologne »[69]. Pendant la guerre, M. Petit poursuit son action. En 1941, le préfet est informé que « Le Maréchal a été saisi d'une d'une demande de M. Petit, de Neuville Saint Vaast tendant à obtenir son autorisation pour l'exécution d'une cérémonie d'un envoi aux couleurs qui aurait lieu à Lorette le 2 novembre 1941. M. Petit aurait l'agrément des autorités allemandes »[70]. Comme la cérémonie du 11 novembre est interdite, il saisit d'autres occasions. En 1942, année du centenaire de la naissance de François Hennebique, l'inventeur du béton armé, la propagande allemande proclame que l'invention est allemande; cela provoque sa colère et il procède à l'inauguration d'un monument le 28 juin 1942. Face à l'interdiction de pavoiser, le défilé fut conduit par trois jeunes filles revêtues de vêtements aux couleurs du drapeau et le petit-fils de Hennebique « un beau combattant » fut fait citoyen d'honneur du village. Le vote par le Conseil municipal en juin 1943 de la réparation du monument polonais et le vote de crédits alloués à l'entretien des cimetières britanniques peuvent être perçus comme des actes de résistance.

Cependant, pendant l'Occupation en général, l'interdiction de la commémoration du 11 novembre ne provoque guère de réactions. Parfois un report sur des cérémonies religieuses se manifeste, certains réclamant le rétablissement d'une procession pour la Fête-Dieu afin de souder la communauté.

Les rapports du préfet montrent que dans le bassin minier surtout et dans quelques villes, les communistes utilisent les commémorations pour manifester. Dans les campagnes, le calme règne. L'opposition à l'Occupation ne passe pas par la commémoration de l'armistice mais plutôt par la fête nationale. Par exemple, à Fortel-en-Artois, le 14 juillet 1941, un rapport de gendarmerie relate que des croix gammées ont été tracées au goudron sur un mur, un drapeau allemand hissé sur un certain nombre de maisons[71] mais que parallèlement des drapeaux tricolores ornèrent d'autres toitures. A Hucqueliers, une inscription séditieuse marquée à la craie sur un chemin provoque l'arrestation d'otages.

---

[68] Jay Winter, *Entre deuil et mémoire, La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Ed. Armand Colin, 2008, 309 p., p.114.

[69] Lettre datée du 4 octobre 1939.

[70] AD Pas-de-Calais, 1W 17636, le chef du cabinet militaire au chef de l'Etat à M. l'Ambassadeur de France, Délégué général du gouvernement français en Territoire occupé.

[71] AD Pas-de-Calais, M 5250.

Dans l'après-guerre, un mouvement agricole, le dorgérisme, poursuit dans la voie de l'utilisation politique. Et, comme dans tout mouvement agricole, cela se déroule en ville, le lieu de rassemblement professionnel. Lorsque Pierre d'Hollander, président départemental du groupement de Défense paysanne demande l'autorisation de fleurir officiellement le monument aux morts d'Arras le samedi 23 février 1957 à l'issue d'une réunion, le préfet l'interdit. Les agriculteurs passent outre. L'affaire prend de l'importance car les cultivateurs ont été victimes de brutalités de la part des CRS. Comme ce sont en majorité des anciens combattants, des mutilés, des pères de jeunes cultivateurs tombés en Algérie, les faits risquent d'être inscrits à l'ordre du jour à l'Assemblée Nationale. Le ministre de l'Intérieur demande donc des explications au préfet[72] qui lui répond ainsi: « On constate, en effet trop souvent, de la part des organisateurs de telles manifestations une fâcheuse tendance à camoufler sous couvert d'un hommage aux morts des deux guerres qu'il est indécent de vouloir mêler à des revendications politiques ou professionnelles »[73].

En 1959-1960, la commémoration du 11 novembre est utilisée dans le cadre d'une campagne d'opposition à la suppression de la retraite des anciens combattants. Villes et campagnes réagissent en général différemment. Dans les localités peu importantes, les autorités municipales renoncent à organiser elles-mêmes les cérémonies et assistent aux manifestations laissées à l'initiative des associations d'anciens combattants alors que dans les villes, les anciens combattants décident de ne pas défiler au cours des cérémonies officielles[74]. Néanmoins le président de la section de Festubert adresse cette lettre au préfet le 21 avril 1959.

« En réponse à l'invitation que vous avez faite aux anciens combattants, de participer à la commémoration de l'armistice de 1945, j'ai l'honneur de vous informer que dans son assemblée générale du 8 février dernier, l'association communale des anciens combattants de Festubert a décidé à l'unanimité et conformément aux recommandations de nos organismes fédéraux, de ne plus participer à aucune manifestation officielle et ce pour protester contre les mesures prises à l'encontre des anciens combattants par le gouvernement... »[75] .

Après la guerre, au fil du temps, majoritairement dans les années soixante-dix, les registres de délibération laissent transparaître une baisse d'intérêt pour les commémorations du 11 novembre alors que la fête nationale reste présente et que celle de l'arbre de Noël fait son apparition. Cela demeure valable pour les années quatre-vingt et quatre-vingt dix. Parallèlement, il semble que l'on renoue avec l'idée du 14 juillet 1919, un 14 juillet conçu comme un grand défilé militaire, jour des fêtes de la victoire. En effet, c'est lors de la fête nationale que des cérémonies particulières honorant les anciens combattants de la Grande Guerre sont souvent placées. De ce fait, les détails de l'organisation sont précisés. La remise de la légion d'honneur ou d'un diplôme s'insère dans une cérémonie comprenant un dépôt de gerbe, une minute de silence.

Il arrive néanmoins que la cérémonie prenne davantage de relief. Dans des circonstances particulières, les préfets envoient des instructions officielles pour commémorer ce qui laisse dès lors peu de latitude aux autorités locales. Ainsi, en 1958 le préfet invite les maires des 136 communes situées sur le front à commémorer avec un éclat particulier le 40° anniversaire de la victoire de 1918 et suggère qu'à cet effet de grands feux soient allumés sur la ligne de l'ancien front le lundi 10 novembre de 20 h à 22h[76]. Les communes mettent en place le dispositif, certaines en donnant force détails et une seule commune, Neuville Vitasse, envoie une réponse négative faute de moyens pratiques. Lors du 90° anniversaire, l'opération est

[72] AD. Pas-de-Calais, 1 W 22741.
[73] AD. Pas-de-Calais, 1 W 22741, lettre du préfet G. Phalempin au ministre de l'Intérieur, 8 mars 1957.
[74] AD Pas-de-Calais, 1W 23299.
[75] AD Pas-de-Calais, 1W 23296.
[76] AD Pas-de-Calais, 1W 17450, circulaire du préfet du 25 octobre 1958.

renouvelée avec une ligne de front de flambeaux. Parfois aussi un événement particulier vient rehausser la cérémonie. Par exemple, le 11 novembre 1970, un mutilé anglais est fait citoyen d'honneur de la commune de Neuville Saint Vaast ; toute l'organisation des célébrations est réglée en conseil municipal : messe en musique, dépôt de gerbe, minute de silence suivie des discours, vin d'honneur et cortège au cimetière militaire anglais avec hymne, gerbe et une dislocation du cortège aux monument aux morts des Tchèques et des Polonais avant de se retrouver pour un banquet à 15 heures.
Mais si, dans l'ensemble, la commémoration du 11 novembre semble malgré tout décliner, en revanche un intérêt pour des commémorations particulières ou des lieux de mémoire se manifeste ; il concerne principalement les communes du front qui entretiennent un lien étroit avec les cérémonies commémoratives et s'y associent toujours lorsqu'elles sont sollicitées. Elles s'y déroulent lors de voyages d'anciens combattants ou de délégations étrangères, et la date importe peu. Par exemple, le 16 juin 1965 le maire de Neuville Saint Vaast reçoit une association d'anciens combattants du 39 RI de 14-18 et la cinquantaine de participants assiste à une messe suivie d'un dépôt de gerbes et d'un vin d'honneur. Le 24 avril 1979, c'est une association d'anciens combattants de 14-18 d'une commune de l'Eure qui organise un pèlerinage à Lorette. Comme certains ont combattu à Neuville Saint Vaast, le maire les reçoit et fait l'un d'entre eux citoyen d'honneur du village.
Ces communes recélant divers monuments commémoratifs ont été très tôt sensibilisées à la conservation de ce patrimoine car, lors de leurs visites, des anciens combattants soulignent le manque d'entretien. Certains écrivent au maire pour déplorer l'état d'abandon de tel ou tel monument. Cela incite à réagir. En 1981, le maire de Neuville Saint Vaast rappelle l'état d'abandon dans lequel se trouve le Flambeau de la paix et la Croix du souvenir et entreprend des démarches auprès du propriétaire pour les racheter. Il fait aussi replanter les 50 arbres, malades, qui rappellent le souvenir des morts de la commune. L'intérêt touristique peut également guider certaines démarches ; une prise de conscience de la mise en valeur du patrimoine a surgi[77].
L'avènement de la généalogie, la recherche des racines a dynamisé l'attention portée à ces monuments, à ces traces, notamment aux cimetières et ce phénomène a été amplifié par la mise en place de circuits 14-18. La commémoration passe désormais davantage par les lieux de mémoire que par le 11 novembre dont la cérémonie ne mobilise plus guère qu'une assistance réduite. De nouveaux lieux de mémoire qui suivent les recherches des historiens voient le jour. L'intérêt pour les fraternisations popularisées par le film *Joyeux Noël* a suscité à Neuville Saint Vaast la volonté d'édifier un monument. La communauté villageoise s'est soudée pour aller voir le film, pour assister à un match de football organisé pour réunir l'argent et, une souscription a été lancée. Dans le village de Couin, un mémorial aux animaux morts pendant les guerres constitué de deux plaques de marbre fut inauguré en 2004 en l'honneur des chiens, pigeons, ânes, mulets, chevaux.

Que ce soit pour la commémoration officielle du 11 novembre, pour les inaugurations de divers monuments dédiés aux nationalités qui ont combattu ou pour l'inauguration de monuments privés, la population villageoise fut très présente. Quant aux villages du front, leur activité commémorative fut plus grande encore et ce pour l'ensemble de la période car ils ont aussi commémoré des hommes à travers des actes de bravoure, des nations, des actes comme la fraternisation ainsi que leur reconstruction. Mais au delà de l'apparente solidarité manifestée par le village, des dissensions existèrent, ravivant les antagonismes opposant les

[77] Dès lors, des communes ne possédant pas de monuments commémoratifs particuliers se tournent vers d'autres voies ; la petite commune de Béthonsart valorise les graffitis laissés par les troupes en cantonnement, principalement des troupes canadiennes.

cléricaux et les laïques. Néanmoins, ce fut pour les anciens combattants l'occasion de jouer un rôle important dans leur commune et d'imposer leur sociabilité dans les années 1920-1930.
Après le temps des commémorations rassemblant la communauté villageoise, la guerre constitua une rupture suivie par un déclin concomitant des Trente Glorieuses et de l'attirance pour la modernité. Le repli sur la passé associé au développement des loisirs ont donné un nouveau souffle non plus aux cérémonies commémoratives mais aux lieux de mémoire qui se multiplient un siècle plus tard ; l'intérêt se portant de préférence vers la conservation d'un patrimoine plutôt que vers la date du 11 novembre.

Marie-Christine Allart, IRHIS.

Commémorer les deux guerres mondiales
dans le Pas-de-Calais de 1945 à 1958.

La commémoration des deux guerres mondiales est un rite essentiel dans le Pas-de-Calais de 1945 à 1958. Il convient d'abord de rappeler, même si c'est une évidence, que les deux conflits mondiaux sont encore très proches, même à la fin de la période étudiée. Même en 1958, l'armistice de novembre 1918 est encore sensiblement moins ancien que ne l'est aujourd'hui la fin de la guerre d'Algérie. Le Pas-de-Calais est d'autre part un espace en quelque sorte saturé de lieux de commémoration. Il suffit de se promener dans le département pour prendre conscience de la densité de cimetières militaires et d'autres lieux commémoratifs. La matière qu'il convient de traiter dans cette communication est donc si vaste qu'elle appelle une étude approfondie qui dépasse de loin les dimensions de ce travail. Il apparaît nécessaire, dans le cadre qui nous est imparti, de faire des choix et, pour des raisons pratiques, d'accorder une place privilégiée (mais en aucun cas exclusive) à Arras et à ses environs.

I) Anciennes et nouvelles commémorations.

A) Le 11 novembre, dans la continuité.

En 1945, le 11 novembre reprend ses droits : par beaucoup d'aspects, et pour reprendre la formule de la charte de 1814, la chaîne des temps est alors renouée, effaçant la parenthèse de la Deuxième Guerre mondiale. Cérémonies et discours sont marquées par la continuité : dans les années d'après-guerre, on retrouve les accents moralisateurs si caractéristiques des années 1920 et 1930, en particulier l'idée que ce sont les fautes des Français qui ont perdu la victoire et la nécessité de l'union.[78] Il s'agit là d'une constante, mais ce thème est bien sûr particulièrement développé dans les moments difficiles : c'est le cas, par exemple, le 11 novembre 1956, après le fiasco de Suez.[79]

La cérémonie est par ailleurs à nouveau avant tout une commémoration des morts et non de la victoire.[80] Le 11 novembre reste marqué par une place importante de la religion, en particulier catholique, même si les protestants ne sont pas absents, à un moment où l'anticléricalisme est pourtant fort loin d'avoir disparu dans le Pas-de-Calais.[81] Le 11 novembre est un moment de trêve et il arrive même que le préfet (le très laïque Georges Phalempin pendant l'essentiel de la période étudiée) participe à la cérémonie religieuse organisée dans la cathédrale Saint-Vaast.[82] La continuité se manifeste aussi dans une assez large mesure en ce qui concerne les lieux dédiés à la commémoration, ce qui est logique. Un certain nombre de changements interviennent cependant. Il convient d'abord de noter que la mise en place des espaces commémoratifs de la Première Guerre mondiale n'est pas encore achevée en 1945. Le cours de Verdun est ainsi inauguré à Arras en 1953, à la demande des anciens combattants.[83] Par ailleurs, dès 1945, les fossés de la citadelle deviennent une nouvelle étape des cérémonies du 11 novembre.

---

[78] Anonyme, « Onze novembre », *La Voix du Nord*, 11 novembre 1945, page 1.
[79] Anonyme, « Une foule nombreuse s'est associée aux autorités et aux anciens combattants dans une atmosphère de piété et d'union », *La Voix du Nord*, 13 novembre 1956, page 4.
[80] Anonyme, « La fête de l'Armistice dans la région », *La Voix du Nord*, mardi 12 novembre 1948, page 3.
[81] Philippe Roger, « Conseils municipaux et conseil général du Pas-de-Calais face à la loi Barangé », in Robert Vandenbussche, *De Georges Clemenceau à Jacques Chirac : l'État et la pratique de la loi de séparation*, Villeneuve d'Ascq, CEGES, 2008, 291 pages.
[82] Anonyme, « La fête de l'Armistice dans notre région », *La Voix du Nord*, mardi 12 novembre 1948, page 3.
[83] Anonyme, « Le XXXVème anniversaire de l'Armistice sur la place des héros, le colonel Pagés a remis des décorations à de nombreux militaires », *La Voix du Nord*, 12 novembre 1953.

Dans l'ensemble, les permanences sont si marquées que les pratiques et les discours apparaissent vite très largement figés : la foule décrite par les journaux est toujours nombreuse et recueillie, les sermons prononcés lors des cérémonies religieuses sont constamment d'une haute tenue morale et patriotique.[84] De manière plus étonnante, *La Voix du Nord*, évoquant le bal qui, au palais Saint-Vaast, termine traditionnellement les cérémonies, précise souvent que la journée s'est achevée dans la bonne humeur. Voici, à titre d'exemple, un extrait de *La Voix du Nord* du 11 novembre 1951 : « Pendant tout le repas une ambiance extraordinaire ne cessa de régner et les chanteurs n'attendirent point le dessert pour lancer à travers la salle de nombreux refrains patriotiques qui furent soulignés par de chaleureux applaudissements. » Autre exemple tiré de *La Voix du Nord* du 12 novembre 1952 : « le soir, dans la salle des fêtes du palais Saint-Vaast, le bal annuel organisé par le Comité d'Entente des Anciens Combattants connut son habituel succès et termina heureusement cette journée. » Sans doute faut-il évoquer une inévitable usure du rite. De pareils articles évoquent d'ailleurs le roman d'Antoine Blondin, *Un singe en hiver*, paru en 1959 : « Le samedi de la Toussaint, l'hôtel Stella ne présentait pas son aspect ordinaire…Dès le début de la matinée, des voyageurs, parents ou frères d'armes, débarquaient des quatre coins de l'Europe pour s'égayer à travers les cimetières militaires de la région. Au bout de douze ans, beaucoup de visiteurs finissaient par se retrouver en habitués…Le soir, on buvait ferme… »[85] Comme le dit l'un des habitants de Tigreville : « avec tous les morts qui sont enterrés dans le pays, on n'a pas le temps de s'embêter… »[86] Le roman, comme le film, sorti en 1962, comporte d'ailleurs une scène de commémoration semi parodique.[87]
Certaines années sont cependant l'occasion de cérémonies exceptionnelles qui rompent la monotonie. En 1947, c'est le trentième anniversaire de la bataille de Vimy. En 1948 sont célébrés les trente ans de l'Armistice[88] ; en 1953, ses trente-cinq ans. En 1958, le quarantième anniversaire du 11 novembre 1918 est l'occasion d'une cérémonie particulièrement soignée. Le 10 novembre, de 20h à 22h, des feux sont allumés sur le territoire des communes qui ont été le théâtre des combats de la Première Guerre mondiale et cette initiative paraît avoir intéressé la population du département. Le retour au pouvoir du général de Gaulle, lui-même ancien combattant de la Grande Guerre, n'est peut-être pas étranger à cette initiative qui semble avoir voulu donner au 11 novembre 1958 l'allure d'un jubilé. Il apparaissait par ailleurs probable que beaucoup d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale ne seraient plus de ce monde en 1968.[89]

B) Les incertitudes du 8 mai.

Dans le Pas-de-Calais comme ailleurs, la commémoration du 8 mai peine à trouver sa place. Le 8 mai est d'abord célébré le dimanche suivant, ce qui peut d'ailleurs le faire correspondre à une autre fête, celle de Jeanne d'Arc. A partir de 1951 se manifeste la volonté de donner plus d'éclat à la célébration du 8 mai, mais, jusqu'en 1953, sans faire de cette date un jour férié, ce qui suscite un certain mécontentement de la part des combattants de 1939-1945 et en

[84] Voir par exemple : anonyme, « Saint-Pol : la commémoration de la victoire a été célébrée avec dignité par la population », *La Voix du Nord*, 9 et 10 mai 1954, page 5.
[85] Antoine Blondin, *Un singe en hiver*, Paris, La table ronde, 1959, page 215.
[86] Idem, page 110.
[87] Idem, page 264.
[88] Document de la commission préparatoire, Mairie d'Arras, 27 octobre 1948, pour la préparation de la fête du 11 novembre 1948, AD Pas-de-Calais, 1W17450.
[89] Le préfet du Pas-de-Calais à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Paris, le 20 novembre 1958, réf : JR/SC, objet : quarantième anniversaire de la victoire de 1918, AD Pas-de-Calais, 1W17450.

particulier des anciens prisonniers de guerre qui estiment qu'on ne leur rend pas justice.[90] Le rituel du 8 mai s'inspire d'emblée beaucoup de celui du 11 novembre et la volonté d'aligner le 8 mai sur le 11 novembre est de plus en plus évidente, en particulier à la fin de la période étudiée (1957-1958).[91] Pour toute une série de raisons, la commémoration du 8 mai pose naturellement davantage de problèmes que celle du 11 novembre, même si se manifeste quelquefois le sentiment qu'il s'est agi du même conflit, de la même « guerre de trente ans ».[92] La commémoration de la Résistance pose au départ peu de problèmes : c'est ainsi que dès le 11 novembre 1945, la petite place d'Arras (celle qui fait face à l'Hôtel de ville) est rebaptisée place des Héros.

Se pose en revanche le problème de la défaite de mai-juin 1940 : les soldats français n'ont-ils pas alors démérité ? Ne se sont-ils pas montrés indignes de leurs aînés de 1914-1918 ? La question est évidemment sensible. Diverses initiatives sont prises afin de montrer que « les combattants de Verdun pouvaient et devaient tendre la main à ceux des Ardennes. » *La Voix du Nord* évoque assez régulièrement la nécessité d'associer les combattants des deux guerres mondiales.[93] Divers gestes symboliques entendent marquer ce rapprochement des deux générations, particulièrement semble-t-il entre 1950 et 1952 : le 16 juillet 1950, un soldat inconnu de la Deuxième Guerre mondiale est ainsi inhumé à Notre-Dame de Lorette. Guy Mollet, alors ministre d'État, chargé du Conseil de l'Europe et Jules Catoire, Secrétaire d'État à la Santé publique et à la population dans le gouvernement René Pleven, assistent à cette cérémonie.[94] Pour *La Voix du Nord*, « l'inhumation du soldat inconnu de 1939-1945 fut une des plus belles cérémonies qui eurent lieu depuis la Libération. Deux générations d'A.C. sont unies à jamais dans la nécropole et, désormais, leur union sera un garant de la reconnaissance due aux héros. »[95] Cette volonté d'assimiler les combattants des deux guerres est également manifeste lorsque le site de Vimy est choisi en novembre 1952 pour remettre la croix du combattant à 31 soldats du second conflit mondial. Le maire de Vimy, le communiste Pierre Doré, déclare au cours de la cérémonie que cette décoration « réhabilite les combattants de 39-45 et en fait les égaux de leurs camarades de 14-18. »[96] De 1950 à 1952, des conférences sont également organisées afin de démontrer que le soldat de 1940 n'a pas démérité. Le titre de la conférence que le général Buisson donne en novembre 1950 au théâtre d'Arras est tout à fait explicite : « les combattants de Verdun et des Ardennes ont fait preuve du même héroïsme. » En présence du préfet, des autorités militaires et des associations d'anciens combattants, le conférencier évoque 3500 chars allemands lancés contre des effectifs français insuffisants et l'héroïsme de nombreux soldats français. Le président de l'Union départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre lui répond en déclarant que « les combattants de Verdun pouvaient et devaient tendre la main aux combattants des

---

[90] Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la Sûreté Nationale, le commissaire de police de la circonscription de Montigny-en-Gohelle à Monsieur le sous-préfet de Béthune, Montigny-en-Gohelle, le 5 mai 1952, rapport n° 1595, objet : commémoration à Montigny-en-Gohelle de la fin de la guerre 39-45, AD Pas-de-Calais, 1W7146. Voir également Association départementale des Prisonniers de Guerre, section de Sallaumines, manifeste, 8 mai 1954, AD Pas-de-Calais, 1W7146.

[91] Voir en particulier préfecture du Pas-de-Calais, cabinet du préfet, le préfet du Pas-de-Calais à messieurs les maires du département, Arras, le 5 mai 1958, objet : anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 et fête nationale de Jeanne d'Arc, AD Pas-de-Calais, 1W 17451.

[92] Anonyme, « déjà 28 ans », *La Voix du Nord*, 12 novembre 1946, page 1.

[93] Anonyme, « 11 novembre », *La Voix du Nord*, 11 novembre 1945, page 1.

Anonyme, « La fête de l'Armistice dans la région », *La Voix du Nord*, 12 novembre 1948, page 3.

A. Mabille de Poncheville, « Le jour sacré du souvenir », *La Voix du Nord*, 12 novembre 1949, page 1.

[94] Anonyme, « un soldat inconnu 1939-1945 repose à Notre-Dame de Lorette », *Le combattant du Pas-de-Calais*, mai-juin-juillet-août-septembre 1950.

[95] Anonyme, « Une fois de plus, l'Association du Mouvement de N.-D. de Lorette a communié dans un pieux souvenir », *La Voix du Nord*, 12 et 13 novembre 1950, page 4.

[96] *La Voix du Nord*, 11 novembre 1952, page 4.

Ardennes ».[97] Cette conférence semble avoir rencontré un succès certain puisque le général Buisson revient traiter un sujet similaire à Arras en novembre 1951 et à Saint-Omer en novembre 1952. [98] Bien d'autres exemples de cette volonté de rapprochement peuvent être cités jusqu'à la fin de la période étudiée : en 1955, le préfet, s'adressant aux maires des communes du Pas-de-Calais souligne la possibilité de rapprocher les deux guerres en commémorant à la fois le dixième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le quarantième anniversaire des combats d'Artois de mai 1915.[99] Le 8 mai 1957, Guy Mollet, alors président du Conseil, vient inaugurer un nouveau cimetière militaire à La Targette (sur le territoire de la commune de Neuville-Saint-Vaast), où les corps de 800 soldats français, belges et polonais tombés dans le Pas-de-Calais durant la Seconde Guerre mondiale sont rassemblés entre deux très grandes nécropoles de la Première Guerre mondiale, l'une française et l'autre britannique.[100]

II) La multiplicité des enjeux.

Commémorer renvoie par nature au passé mais aussi au présent puisque l'on ne commémore plus ce qui a cessé d'avoir de l'importance et n'est plus, d'une manière ou d'une autre, utilisable dans les débats du présent.

A) De la mémoire des alliances et de l'usage des lieux de mémoire.

Commémorer les deux guerres mondiales entre 1945 et 1958, c'est rappeler un certain nombre d'alliances passées et d'abord l'amitié avec les Britanniques. Les liens entre le Pas-de-Calais et le Royaume-Uni sont célébrés tout au long de la période étudiée, mais tout particulièrement pendant les années d'après-guerre : la cérémonie du 11 novembre comporte obligatoirement à Arras une étape au mémorial britannique (avenue de Newcastle, devenue depuis avenue du général de Gaulle) et l'hymne anglais est à peu près systématiquement associé à la Marseillaise. La British Legion et l'Imperial War Graves Commission participent le plus souvent aux cérémonies. L'alliance britannique, qui semble se concrétiser en 1947 à Dunkerque, donc à proximité immédiate du Pas-de-Calais, paraît évidemment précieuse. L'enthousiasme paraît ensuite un peu décroître, ce qu'expliquent peut-être les aléas des rapports franco-britanniques, mais une relation particulière semble malgré tout subsister. Les Britanniques ne sont cependant pas les seuls étrangers associés aux commémorations. Y participent aussi, plus ou moins épisodiquement, des Canadiens (présents en particulier en 1947 mais aussi en 1951), des Belges, mais aussi des Portugais : c'est en effet dans le Pas-de-Calais que le corps expéditionnaire portugais a combattu pendant le premier conflit mondial et d'anciens combattants portugais y viennent chaque année en pèlerinage. Le préfet Phalempin s'efforce naturellement de leur faire bon accueil. Ce haut fonctionnaire qui passe pour un sympathisant socialiste est décoré par le régime du docteur Salazar et se rend d'ailleurs en avril 1958 au Portugal afin d'accompagner la délégation française qui doit remettre la médaille militaire au soldat inconnu portugais. Il faut aussi mentionner la participation des communautés étrangères établies dans le département, en premier lieu bien sûr les Polonais, et dans une moindre mesure les Tchécoslovaques. Les associations d'anciens combattants de Pologne et de Tchécoslovaquie participent volontiers aux cérémonies, selon des modalités

---

[97] Anonyme, *Les manifestations du souvenir*, *La Voix du Nord*, 11 novembre 1950, page 4.

[98] *La Voix du Nord*, 11 novembre 1951.

La Voix du Nord, 11 novembre 1952.

[99] Préfecture du Pas-de-Calais, Cabinet du Préfet, le Préfet du Pas-de-Calais à messieurs les maires du département (en communication à messieurs les sous-préfets), Arras, le 3 mai 1955, Objet : célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945 et de la fête nationale de Jeanne d'Arc, AD Pas-de-Calais, 1W17451.

[100] Préfecture du Pas-de-Calais, Cabinet du Préfet le Préfet du Pas-de-Calais à messieurs les Maires du Département, Arras, le 19 avril 1957, Objet : inauguration du nouveau cimetière militaire français de La Targette, AD Pas-de-Calais, 1W17451.

d'ailleurs assez complexes dans la mesure où elles ne sont naturellement pas toutes du même bord politique. A Calonne-Ricouart, commune dirigée par les communistes, l'hymne polonais est ainsi associé à la Marseillaise. Dans d'autres communes, ce sont bien sûr plutôt les groupes anticommunistes qui sont à l'honneur. En 1956 et 1957, les associations des anciens combattants polonais en France (orientées à droite) se réunissent à Lorette pour exalter l'amitié franco-polonaise et exiger le départ des troupes soviétiques de leur territoire.[101]
Si la commémoration permet de maintenir le souvenir des alliances passées, le Monument aux Morts, lié par sa nature même aux deux conflits mondiaux, peut aussi devenir un lieu de manifestation liée à des enjeux plus immédiats. C'est bien sûr le cas avec le parti communiste et ses satellites dans le cadre de la lutte pour la Paix : les cortèges se dirigent assez naturellement vers le Monument et se terminent par le dépôt d'une gerbe.[102] Mais les adversaires du parti peuvent eux aussi utiliser le même lieu. Les 2000 Lensois qui manifestent le 10 novembre 1956 pour protester contre la répression soviétique en Hongrie, s'arrêtent également au Monument aux Morts pour déposer des fleurs.[103]

B) Comment commémorer en temps de guerre ?

Ainsi que nous avons pu l'évoquer précédemment, le discours commémoratif dominant reste, après le second conflit mondial, marqué par une forte tonalité pacifique, quelquefois même teintée de pacifisme. Or la guerre, à partir de 1947, paraît menacer à nouveau. Cela peut conduire, très classiquement, à rappeler la nécessité d'une défense forte comme le fait par exemple le général Buisson, à l'issue de son exposé consacré aux soldats de 1940 : « les possibilités devraient être données à la France de se préserver de toute attaque, la faiblesse étant le plus dangereux prodrome de la guerre. »[104] Venant d'un militaire, ce propos n'est pas a priori très surprenant, d'autant que l'armée française semble, à cette date, avoir procédé à une transposition mimétique (et exponentielle) entre la *Blitzkrieg* allemande de mai-juin 1940 et la ruée soviétique qui était redoutée.[105] Le pacifisme vient parfois se mêler au patriotisme, ce qui d'ailleurs pas si rare en France. C'est ainsi que Guy Mollet évoque en 1953 l'horreur de Verdun et la cruauté des combats qui s'y sont déroulés mais affirme aussitôt que les Français sauraient, si la nécessité s'en faisait sentir, se montrer dignes de leurs aînés. Les réactions sont évidemment ambiguës lorsque la RFA reçoit le droit de former la *Bundeswehr*. Même si l'on excepte les communistes, naturellement très hostiles, il est évident que cette perspective suscite de nombreuses hésitations que traduit bien le ministre des Anciens Combattants lors d'une cérémonie organisée à Lorette pour marquer le dixième anniversaire du 8 mai 1945. Raymond Triboulet incarne en fait assez bien les doutes des hommes politiques (et sans doute de la masse des Français) au milieu des années 1950. Lié à la mouvance européenne, il s'est pourtant distingué par la fermeté de son opposition à la ratification de la CED tout en votant par la suite en faveur des accords de Londres et de Paris. Lorette lui apparaît donc comme un lieu fort bien choisi pour demander aux alliés de la France (et bien sûr d'abord aux Américains et aux Britanniques) « de comprendre le sacrifice, l'extraordinaire acte de confiance qui (sic) représente pour la France l'admission de l'armée

[101] Rapport mensuel d'information (mois de mai 1956), le 5 juin 1956, AD Pas-de-Calais, 1W 8148 et Rapport mensuel d'information (mois de mai 1957), le 5 juin 1957, AD Pas-de-Calais, 1W8148.
[102] Renseignements généraux d'Arras, le 6 mars 1949. Objet : manifestation de l'UFF pour la paix dans le département, AD Pas-de-Calais, 1W815.
[103] Anonyme, « Hier, dans le calme et la dignité, deux mille Lensois ont manifesté leur indignation devant l'attitude soviétique en Hongrie », *La Voix du Nord*, 11-12 novembre 1956.
[104] *La Voix du Nord*, 11 novembre 1951.
[105] Lieutenant-colonel Frédéric Guelton, « Les chefs militaires français et la réalité de la menace militaire soviétique, 1946-1950 », in Jean Delmas et Jean Kessler, *Renseignement et propagande pendant la guerre froide 1947-1953*, Bruxelles, éditions Complexe, 1999, page 269.

allemande et de son drapeau dix ans seulement après la fin des hostilités, car, si nous avons confiance en l'avenir, nous ne pouvons oublier le passé. »[106]
Encore s'agit-il là d'une guerre virtuelle, qui ne devait heureusement jamais éclater. Le problème est nettement plus immédiat lorsqu'il s'agit des conflits d'Outre-mer. A partir de 1950, le gouvernement manifeste la volonté d'associer les combattants d'Indochine aux cérémonies. En 1950, Henri Queuille (alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Pleven), évoque les durs combats que la France mène en Indochine et « l'hommage particulier [qui] doit être rendu à ceux qui luttent et qui tombent pour assurer l'indépendance d'un pays qui fait partie de l'Union Française. » Il demande aux préfets de participer aux cérémonies civiles ou religieuses[107] qui sont célébrées à leur intention. Des instructions similaires sont répétées par Charles Brune (ministre des gouvernements Pleven 2 et Pinay) en 1951 et 1952[108] puis en 1953 par Léon Martinaud-Déplat (ministre de l'Intérieur des gouvernements Joseph Laniel).[109] Il s'agit bien sûr de répondre aux campagnes entreprises par le parti communiste contre la « sale guerre » qui présentent les combattants d'Indochine comme autant de criminels de guerre. Ces instructions ne restent pas toujours dépourvues d'effet : le 11 novembre 1950, un soldat belge engagé dans la Légion étrangère et mort pour la France reçoit ainsi la médaille coloniale à titre posthume à Arras.[110] Mais ce type de cérémonie semble être resté assez rare. Il faut en effet tenir compte de l'impopularité croissante de la guerre d'Indochine. Le conflit d'Extrême-Orient n'a à vrai dire jamais été très populaire dans le Pas-de-Calais, mais le rejet de la guerre apparaît en fait de plus en plus marqué au fil des années[111], ce qui conduit les autorités à faire preuve d'une certaine prudence. Le 8 mai 1954 constitue cependant une exception majeure : l'anniversaire de la victoire coïncide alors presque exactement avec la chute de Diên Biên Phu, intervenue le 7 mai. Le choc est évident, comme le traduisent les titres de *La Voix du Nord* (*L'anniversaire de la victoire fut un jour de deuil*, la chute de Diên Biên Phu a été *douloureusement ressentie par la population arrageoise*) mais aussi le rapport mensuel consacré à la situation du Pas-de-Calais adressé par le préfet au ministre de l'Intérieur : « consciente pour la première fois que la guerre d'Indochine tournait au drame, l'opinion publique a été dominée, le mois dernier, par un patriotisme inquiet. L'atmosphère recueillie et la présence d'une foule plus digne aux cérémonies locales commémoratives des fêtes nationales du 8 mai et de Jeanne d'Arc en sont l'illustration. »[112] La défaite et le refus des parlementaires communistes de s'associer à l'hommage rendu par l'Assemblée nationale à la garnison de Diên Biên Phu provoquent divers incidents lors des cérémonies du 8 mai 1954.[113] Les drapeaux soviétiques sont brisés et emportés à Bruay-en-Artois, la gerbe que les communistes déposent dans cette ville au

---

[106] Anonyme, « Pendant que des avions lâchaient des gerbes de fleurs au-dessus de la colline sacrée, plusieurs milliers d'anciens combattants ont assisté dimanche à la cérémonie du souvenir de Lorette », *La Voix du Nord*, 10 mai 1955, page 3.
[107] Henri Queuille, le 231 octobre 1950, le ministre de l'Intérieur à messieurs les préfets, circulaire ministérielle n°351, AD Pas-de-Calais, 1W 17450.
[108] Charles Brune, circulaire ministérielle n°417 du 31 octobre 1951, objet : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1951, AD Pas-de-Calais, 1W17450.
[109] Léon Martinaud-Déplat, circulaire ministérielle n° 409 du 27 octobre 1953, objet : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, AD Pas-de-Calais, 1W17450.
[110] Anonyme, « Les manifestations du souvenir », *La Voix du Nord*, 11 novembre 1950, page 4.
[111] Philippe Roger, La guerre d'Indochine et les populations du Pas-de-Calais, in Frédéric Angleviel, *Chants pour l'au-delà des mers, Mélanges en l'honneur du professeur Jean Martin*, Paris, L'Harmattan, 2008, 525 pages.
[112] Exposé mensuel de la situation du département du Pas-de-Calais au mois de mai 1954, le 5 juin 1954, page 2, AD Pas-de-Calais, 1W8147.
[113] Sur l'impact de ces événements dans le Pas-de-Calais, voir Philippe Roger, « Une conséquence de l'affaire Lecoeur dans le Pas-de-Calais, la curieuse élection partielle de mai 1954 », *Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, 2008, pages 95 à 111.

Monument aux Morts est enlevée par les anciens d'Indochine. A Béthune, des anciens combattants refusent de participer au défilé afin de ne pas côtoyer les conseillers municipaux communistes qui ont pris place dans le cortège officiel.[114] L'Algérie apparaît en revanche assez peu dans les documents relatifs aux commémorations qui sont conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Il est cependant possible de mentionner la distribution de tracts par la section d'Arras de l'Union Nationale des Anciens d'Afrique du Nord les 7 et 8 mai 1958. Leur texte affirme que le FLN ne représente en rien la population musulmane d'Afrique du Nord et réclame le maintien de la souveraineté française en Algérie.[115]

III) La question communiste.

A) Vers une guerre froide des commémorations.

La place des communistes dans les manifestations est évidemment, pour eux comme pour les autorités, un enjeu majeur de la période étudiée.

En 1945, la participation communiste apparaît tout à fait naturelle : le préfet Marcel Lanquetin, le maire Guy Mollet et le député René Camphin se côtoient dans le cortège qui inaugure le 11 novembre, sous les arcades de l'Hôtel de ville, la plaque destinée à commémorer le souvenir des résistants fusillés par les Allemands (et sur laquelle figure le nom de deux des frères de René Camphin).[116] Cette présence ne constitue cependant pas une rupture complète : depuis les années 1930, le parti communiste a en quelque sorte récupéré le premier conflit mondial, dorénavant justifié par les nécessités de la défense nationale.

Le 11 novembre 1947, la situation est évidemment différente : les commémorations ne suffisent déjà plus à recréer une atmosphère d'union nationale.[117] Ce jour-là, le RPF participe aux cérémonies aux côtés de la SFIO et du MRP, mais le parti communiste est absent. A partir du 11 novembre 1947, le parti communiste et ses satellites choisissent d'organiser leurs propres cérémonies. Cette année-là, cette initiative rencontre un certain succès : 300 militants défilent à Hénin-Liétard, 250 à Boulogne-sur-Mer, 200 à Billy-Montigny, Carvin, Divion ou Lens (mais seulement 60 à Arras).[118] La commémoration du 11 novembre 1948 coïncide avec les grèves minières quasi insurrectionnelles de l'automne et se déroule donc dans un climat parfois tendu à l'intérieur du département.[119] Cette tension semble cependant localisée, le littoral restant parfaitement calme, même si les communistes y organisent aussi leur propre manifestation.[120] Cette année-là, le député communiste Gaston Dassonville présente dans *Clarté*, l'hebdomadaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais, une interprétation du 11 novembre conforme aux impératifs des débuts de la guerre froide. Le choix de Gaston Dassonville n'est pas un hasard, ses états de service venant en quelque sorte garantir son

---

[114] Renseignements généraux de Béthune, rapport n° 1604/6, le 10 mai 1954, AD Pas-de-Calais, 1W5179/1.

[115] Rapport trimestriel d'information (série B-juin 1958), le 5 juin 1958.

[116] H.B., « Souvenons-nous », *La Voix du Nord*, 11 novembre 1945, page 2. Il ne s'agit pas de la stèle actuelle, inaugurée le 4 septembre 1960 (date du 16ème anniversaire de la Libération d'Arras), mais d'une première plaque commémorative en bois.

[117] André Stibio, « La guerre froide intérieure », *La Voix du Nord*, 11 novembre 1947, page 2.

[118] Renseignements généraux d'Arras, télégramme à Directeur R.G. Arras, le 12/11/1947 à 14H, AD Pas-de-Calais, 1W17450.

[119] Direction Générale de la Sûreté Nationale, Arras, le 10 novembre 1948, messages, AD Pas-de-Calais, 1W5163/2. Voir également : anonyme, « A Arras le 11 novembre le même Préfet interdit aux Anciens Combattants, aux Résistants, aux Patriotes, d'emprunter le chemin des Martyrs pour aller s'incliner dans les fossés de la citadelle, devant le poteau des fusillés », *Clarté*, 11 novembre 1948, page 1. L'hebdomadaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, *L'Espoir*, signale également des incidents survenus lors de la manifestation du 11 novembre 1948.

[120] Sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, le 30 novembre 1948, Cabinet du sous-préfet, Cab/457/48, E.S./Y.P., le sous-préfet de Boulogne à monsieur le préfet du Pas-de-Calais, objet, rapport mensuel d'information, AD Pas-de-Calais, 1W814.

patriotisme : la victoire de 1918 a été obtenue par des soldats français qui espéraient en même temps abolir la guerre. Elle est commémorée par les anciens combattants, « entourés de populations reconnaissantes [qui viennent] se recueillir devant les Monuments du Souvenir pieusement fleuris, élevés à la glorieuse mémoire de leurs morts. » Mais la paix et la victoire ont été compromises lorsque, à nouveau, « les forces du mal [ont animé] au centre de l'Europe, le peuple le plus belliqueux du monde, l'hydre terrassée renaissait, animée à nouveau par les mêmes marchands de canons. » La défaite de 1940 a été le résultat de la trahison des fausses élites et de Pétain. Et « si le cœur de la France palpitait encore faiblement, c'est autour des Monuments du Souvenir que ses battements devenaient le plus perceptibles. » La victoire de 1945 n'a pas mis fin au danger : « depuis, les mêmes forces du mal…ont jeté en avant la formule malfaisante d'un monde qui serait divisé en deux blocs antagonistes…C'est pourquoi le 11 novembre revêt à nouveau cette année une importance considérable. Rappelons-nous, dans cette confrontation plus émouvante que jamais avec les plus grands de nos morts, qu'ils sont tombés pour la libération de notre patrie certes, mais aussi pour qu'il n'y ait plus de guerre. » Suit une attaque contre les armes atomiques (que l'URSS ne possède pas encore à cette date). Et Dassonville conclut : « que ce 11 novembre, placé sous l'égide des grands vainqueurs de 1918 rassemble tous les hommes de bonne volonté… pour imposer cette nouvelle croisade destinée à faire régner la paix. »[121] La synthèse est donc parfaite entre patriotisme (fortement imprégné de germanophobie) et pacifisme (conforme aux intérêts soviétiques).

Les autorités ne sont cependant pas pressées d'écarter les communistes des commémorations, étant donné leur poids dans la Résistance du Pas-de-Calais. Mais les communistes ne sont pas disposés à se contenter d'une présence discrète comme le montrent en 1949 les incidents qui se produisent à l'occasion de l'inauguration du Mémorial des Fusillés. 20000 personnes, dont une majorité de communistes venus du bassin minier assistent à l'événement auquel participent tous les parlementaire du département, le président du conseil général, la plupart des conseillers généraux, de très nombreux maires, ainsi que l'ambassadeur et le consul général de Pologne en France (15 Polonais figurent en effet parmi les fusillés). L'organisation de la cérémonie a été expressément subordonnée par les autorités à la condition qu'elle garderait le caractère d'un hommage unanime aux morts et ne revêtirait pas celui d'une manifestation, même en faveur de la paix. Gaston Dassonville (présent en tant qu'ancien président du CDL) et Auguste Lecoeur acceptent donc de supprimer de leurs discours les passages relatifs à la politique extérieure. Les communistes s'engagent aussi à ce que seuls les portraits des fusillés soient portés dans le cortège, à l'exception de toute autre pancarte.[122] Ces précautions montrent la méfiance des autorités et du Comité d'érection du Mémorial. Elles se révèlent cependant insuffisantes. Premier incident, relativement mineur cependant, quelques pancartes et banderoles marquent le cortège, portant l'inscription « nos martyrs sont morts pour la Liberté et pour la Paix ». Gaston Dassonville prend le premier la parole. Il glorifie les héros de la Résistance, traqués par les Allemands, aidés par la police « trop souvent servile » (il est évident que depuis les grèves de 1947 et 1948 les relations sont médiocres entre la police et le parti communiste). Il ajoute que, si la Résistance n'a été le fait d'aucun groupe particulier, « tous les partis sont représentés ici à l'échelle de leur effort ». Il critique ensuite les alliés anglo-saxons qui n'aidèrent pas la Résistance[123] à laquelle il attribue la libération des villes et villages de la région. Auguste Lecoeur s'exprime ensuite, en tant que leader de la FRM-CGT. Il attaque violemment la politique de redressement de l'Allemagne et la course aux armements entreprise sous l'influence des Etats-Unis. Il affirme « qu'éventuellement les

[121] Gaston Dassonville, « 11 Novembre 48 Pour la Liberté et la Paix », *Clarté*, 11 novembre 1948, pages 1 et 4.
[122] Lettre de F. Derome et G. Besnier datée du 20/9/1949, AD Pas-de-Calais, 51 J 26.
[123] Cette affirmation est alors fréquente dans le discours communiste.

mineurs prendraient à la gorge les agresseurs de l'URSS. »[124] Continuant sur le même thème, Auguste Lecoeur déclare encore : « nous ne sommes pas devant je ne sais quel mur des Lamentations. Nous sommes ici pour puiser en de précieux exemples des forces nouvelles pour continuer le combat ».[125] Guy Mollet lui succède en qualité de président du Comité d'érection du Mémorial et déclare se refuser à toute polémique en raison du caractère sacré du lieu. Edouard Herriot (alors président de l'Assemblée nationale) tient des propos à peu près semblables. L'un et l'autre sont accueillis par les huées des communistes (mais aussi par les applaudissements de ceux qui ne le sont pas). Il semble que les dirigeants communistes soient alors assez gênés. Si les cris et les coups de sifflet destinés à Guy Mollet ne les dérangent sans doute pas trop, « ceux qui se déchaînèrent à plusieurs reprises pendant et après l'allocution du Président Herriot parurent les avoir décontenancés. »[126] Après le départ des officiels, la musique des Mines joue l'*Internationale*, reprise en cœur par une grande partie de la foule. Craignant que le tumulte dans lequel se termine la cérémonie ne soit exploité par leurs adversaires politiques, les dirigeants communistes décident alors d'envoyer Gaston Dassonville présenter leurs regrets à Edouard Herriot lors de sa réception à la mairie d'Arras. Les protestations du public l'empêchent cependant de prendre la parole et certains envisagent même de l'expulser. Il faut l'intervention de Guy Mollet pour clore l'incident.[127]

La presse régionale qui ne dépend pas du parti communiste critique bien sûr sévèrement son attitude. *Libre-Artois*, après avoir évoqué les événements dès le 20, revient le lendemain sur « l'historique de la manifestation de dimanche. Comment les dirigeants communistes ont menti et trahi leur parole. »[128] Les commentaires sont à peu près les mêmes dans *Nord-Matin* (socialiste) et dans *La Voix du Nord* : les « dirigeants communistes transforment en meeting de propagande cette cérémonie du souvenir ».[129] Le ton est similaire dans *Nord-Éclair* (MRP). *Liberté* s'efforce de riposter en essayant de faire porter la responsabilité des événements à Guy Mollet : « Unis dans la même ferveur patriotique et la même volonté de lutte pour la paix, 50000 personnes ont rendu un solennel hommage aux 217 fusillés de la citadelle d'Arras. M. Guy Mollet tente de créer d'intolérables incidents ».[130] Cette affaire semble avoir en définitive plutôt embarrassé les dirigeants communistes qui se rendent compte que leur attitude est sévèrement jugée par la majorité de la population.[131] Le préfet du Pas-de-Calais apparaît lui aussi relativement gêné par ces événements et soucieux de montrer que sa vigilance n'a pas été prise en défaut et qu'il avait prévenu Guy Mollet de la volonté des communistes de transformer la cérémonie en manifestation politique. « A certains égards, conclut-il, ces pénibles incidents auront au moins leur utilité : car, à cette occasion, les dirigeants communistes n'ont pas seulement commis une « goujaterie », mais une énorme faute politique dont ils se rendent compte après coup et qui va achever d'éloigner d'eux un

---

[124] Renseignements généraux d'Arras, le 19 septembre 1949, rapport n°1134/15, objet : cérémonie d'inauguration du Mémorial des fusillés d'Arras, AD Pas-de-Calais, 1W815.

[125] Idem.

[126] Renseignements généraux d'Arras, le 21 septembre 1949, objet : les dirigeants communistes et les incidents survenus dimanche dernier à l'occasion de l'inauguration du Mémorial des fusillés à la citadelle d'Arras, AD Pas-de-Calais, 1W815.

[127] Renseignements généraux d'Arras, le 19 septembre 1949, objet : réception à l'hôtel de ville d'Arras de M. Herriot, venu présider la Cérémonie d'inauguration du Mur des fusillés de la ville d'Arras, AD Pas-de-Calais, 1W815.

[128] *Libre-Artois*, 21 septembre 1949.

[129] *La Voix du Nord*, 20 septembre 1949.

[130] *Liberté*, 20 septembre 1949.

[131] Renseignements généraux d'Arras, le 21 septembre 1949, objet : les dirigeants communistes et les incidents survenus dimanche dernier à l'occasion de l'inauguration du Mémorial des Fusillés à la citadelle d'Arras, AD Pas-de-Calais, 1W815.

grand nombre de sympathisants qui n'avaient pas encore compris que le problème communiste n'est pas d'ordre politique mais national. »[132]

B) Un échec communiste ?

Cet épisode durcit assez nettement l'attitude des autorités. Les communistes continuent donc à organiser leurs propres manifestations, en particulier pour le 11 novembre. Il convient cependant de préciser que les municipalités communistes font toujours exception. C'est alors le maire, ou un adjoint au maire, qui prend la parole près du Monument aux Morts et qui développe alors les grands thèmes du discours communiste de guerre froide. Le 11 novembre 1951, à Calonne-Ricouart, Houdain ou Montigny-en-Gohelle, le maire ou un adjoint au maire dénonce ainsi les guerres d'Indochine et de Corée, l'Occident qui conduit une politique d'agression à l'égard de l'URSS, le gouvernement français à la solde des Etats-Unis qui occupent la France et préparent la troisième guerre mondiale.[133] En 1952, A Montigny-en-Gohelle, le maire, René Six, affirme énergiquement que la population de sa commune ne fera jamais la guerre à l'Union soviétique.[134] Il s'agit bien sûr d'une variation sur la célèbre formule du Bureau Politique du 30 septembre 1948 : « le peuple de France ne fera jamais la guerre à l'Union soviétique », qui est alors une véritable antienne du discours communiste. Comme toujours avec le parti communiste, les considérations de politique internationale sont mêlées avec des revendications plus précises : les sommes englouties en Indochine ou dans la préparation d'une troisième guerre mondiale empêchent la satisfaction des revendications sociales.

Dans les communes où le parti communiste est important sans être majoritaire, la situation est naturellement plus complexe. Des incidents sont possibles : à vrai dire, ils sont même quelquefois recherchés. Les municipalités, en particulier celles qui sont contrôlées par la SFIO, peuvent essayer d'empêcher que les commémorations ne revêtent un caractère trop ouvertement politique. En 1949, à Lens, commune dont le maire est alors le docteur Schaffner, les pancartes politiques sont ainsi interdites dans le cadre de la manifestation du 11 novembre, et cet arrêté semble avoir été respecté.[135] La même année, à Carvin, la cérémonie officielle est suivie d'une manifestation communiste[136] qui pousse le maire (Alfred Peugnet, en place depuis 1948) à tenter en 1950 d'interdire les mots d'ordre politiques. Cela n'empêche pas les communistes de brandir un certain nombre de pancartes évoquant la situation internationale (paix au Viet-Minh (sic), la Corée aux Coréens, lutte contre les 18 mois[137]) ou

---

[132] Exposé sommaire de la situation du département du Pas-de-Calais au cours du mois de septembre 1949, 5 octobre 1949, page 3, AD Pas-de-Calais, 1W8146.

[133] Ministère de l'Intérieur, Direction Générale de la Sûreté Nationale, rapport n° 2648, le secrétaire de police, Chef de poste du commissariat de police de Calonne-Ricouart à Monsieur le sous-préfet, cabinet, Béthune, Calonne-Ricouart, le 12 novembre 1951, objet : défilé de la fête du 11 novembre, AD Pas-de-Calais, 1W7146. Sur l'antiaméricanisme du parti communiste français pendant cette période, voir Philippe Roger, *Rêves et cauchemars américains, Les Etats-Unis au miroir de l'opinion publique française (1945-1953)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1996, pages 235 à 287.

[134] Ministère de l'Intérieur, République française, Direction générale de la Sûreté Nationale, commissariat de police de Montigny-en-Gohelle, le commissaire de police de la circonscription de Montigny-en-Gohelle à Monsieur le sous-préfet à Béthune, Montigny-en-Gohelle, le 12 novembre 1952, rapport n° 3782, objet ; journée du 11 novembre, AD Pas-de-Calais, 1W7146.

[135] Département du Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune, ville de Lens, extrait du registre aux arrêtés du maire, arrêté n°2256, le 8 novembre 1949.

[136] Ce n'est pas un cas isolé. Le 11 novembre 1949 est marqué, à Paris, par des incidents similaires : en marge du défilé des Anciens Combattants sur les Champs-Élysées se déroule une manifestation en faveur de la paix au Vietnam.

[137] Il s'agit de la durée du service militaire, établie à 12 mois en 1946 mais que la loi du 30 novembre 1950 fixe à 18 mois.

locale (Alfred Peugnet est ainsi qualifié de « fasciste, capitaliste, dictateur »).[138] Les forces de police interviennent à plusieurs reprises. Quand les communistes sont très nettement minoritaires, il n'est pas toujours simple pour eux de décider s'ils doivent ou non organiser leur propre manifestation. C'est le cas à Arras, en 1950, après beaucoup d'hésitations. Mais cela aboutit à un échec complet.[139] Il peut alors sembler plus efficace de revenir dans le cortège officiel, surtout quand le parti insiste sur la dimension patriotique de son action. C'est donc en particulier le cas en 1953 et 1954, lorsque les communistes consacrent une grande partie de leur activité à la lutte contre la ratification de la CED puis contre celle des accords de Londres et de Paris. En 1953, les militants sont donc invités à participer aux cérémonies officielles du 11 novembre. Mais ce mot d'ordre n'est pas toujours suivi et, quand ils viennent, les communistes peuvent simplement se joindre à la foule sans vraiment modifier sa composition. Certains militants, note le préfet, « ont même paru désemparés de se trouver dans une manifestation patriotique n'ayant aucun caractère politique ou syndical ».[140] La situation est à peu près la même le 11 novembre 1954 : dans la plupart des communes du département, en dépit des appels des dirigeants communistes locaux, seule une poignée de militants (une douzaine à Arras) participent à la cérémonie officielle.[141] Dans ces conditions, ils s'abstiennent de se manifester de quelque manière que ce soit. Sur le littoral également, des organisations d'obédience communiste essaient de profiter du 11 novembre pour manifester leur refus du réarmement allemand. A Boulogne-sur-Mer, elles doivent pratiquement y renoncer en raison de l'opposition des anciens combattants. A Calais, les communistes déposent au monument du Souvenir français un gerbe portant l'inscription « nous ne voulons pas de réarmement allemand », mais les représentants des associations patriotiques, et en particulier le président des anciens d'Indochine, enlèvent le ruban, ce qui aboutit à une altercation entre communistes et anciens combattants. L'incident se prolonge au conseil municipal de Calais, où il semble tourner au désavantage des communistes.[142] Il est intéressant de noter que le monument du souvenir français de Calais, situé en face de l'hôtel de ville commémore la guerre de 1870, qui est donc elle aussi récupérée par le parti communiste dans sa lutte contre le réarmement allemand. Cette utilisation de la guerre franco-prussienne par le parti communiste et ses satellites ne semble pas avoir été exceptionnelle. Elle ne fait toutefois pas l'unanimité et peut rester problématique.[143] De nouvelles tentatives de manifestations communistes aboutissent le 8 mai 1955 à des résultats aussi peu probants.[144]

L'impression d'ensemble que l'on retire de la lecture des rapports officiels est plutôt celle d'un essoufflement progressif de la participation des communistes aux commémorations, tout particulièrement en ce qui concerne le 11 novembre. Sans doute faut-il prendre en compte une certaine fatigue des militants communistes du Pas-de-Calais, auxquels leur parti demande beaucoup. Il apparaît en tout cas assez évident que l'impact de la participation communiste

---

[138] Exposé sommaire de la situation du département du Pas-de-Calais au cours du mois de novembre 1950, 1er décembre 1950, AD Pas-de-Calais, 1W8146. Il est vrai qu'Alfred Peugnet semble, même pour un socialiste, avoir été particulièrement détesté par les communistes (cf. par exemple : anonyme, « Peugnet, le dictateur carvinois », *Clarté*, 24 octobre 1948).

[139] Renseignements généraux d'Arras, rapport n°1618/7, le 13 novembre 1950, objet : manifestation organisée par le comité local des partisans de la paix d'Arras le 11 novembre, AD Pas-de-Calais, 1W816/2.

[140] Rapport mensuel d'information, mois de novembre 1953, 5 décembre 1953, AD Pas-de-Calais, 1W 8147.

[141] Renseignements généraux, Arras, le 13 novembre 1954, rapport n°1553/8, objet : en dépit des appels réitérés des dirigeants de la section locale une douzaine seulement de militants communistes ont participé aux cérémonies officielles du 11 novembre à Arras, AD Pas-de-Calais, 1W5179/2. Voir aussi éléments préparatoires du rapport mensuel de novembre 1954 du préfet du Pas-de-Calais, AD Pas-de-Calais, 1W5179/2.

[142] Arrondissement de Boulogne-sur-Mer, rapport mensuel, mois de novembre 1954, AD Pas-de-Calais, 1W5179/2.

[143] Yves Santamaria, *Le parti de l'ennemi ? Le parti communiste français dans la lutte pour la paix (1947-1958)*, Paris, Armand Colin, 2006, pages 232 et 253.

[144] Arrondissement de Boulogne-sur-Mer, rapport mensuel, mois de mai 1955, AD Pas-de-Calais, 1W5180.

aux cérémonies, s'il est bien sûr difficile à évaluer avec précision, a dû être relativement réduit. Comme souvent, l'action du parti communiste ne semble guère susciter d'écho au-delà des rangs de ses propres sympathisants. On ne peut trouver, dans les archives consultées, qu'un seul exemple, d'ailleurs sans aucune portée pratique, où le parti communiste semble un peu sortir de son isolement : c'est la cérémonie du 11 novembre 1949 à Billy-Montigny, pendant laquelle les orateurs républicain populaire et communiste condamnent tous deux la guerre et ses conséquences désastreuses et concluent en posant la même question : « qui de nous n'est pas partisan de la Paix ? ».[145]

Conclusion.

La commémoration des deux guerres mondiales dans le Pas-de-Calais est, ainsi que nous l'avons indiqué d'emblée dans cette communication, un rite essentiel. Mais c'est aussi un rite qui pose problème. Comment commémorer les deux guerres mondiales et célébrer la mémoire des victimes alors même que la France est en guerre ? Comment commémorer (c'est-à-dire se souvenir ensemble) quand il n'y a pas d'unité nationale ? Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les commémorations semblent parfois tourner à vide de 1947 à 1958, alors même que les deux guerres mondiales sont encore récentes. La gravité de cette situation est cependant certainement atténuée, pour les autorités, par l'impossibilité (l'incapacité ?) pour le parti communiste de récupérer les enjeux de mémoire que sont le 8 mai ou le 11 novembre. Sans doute le parti est-il malgré tout en position de relative faiblesse par rapport à ces cérémonies, et tout particulièrement par rapport à la deuxième.

Philippe Roger, université de Lille 3, IRHIS.

[145] Ministère de l'Intérieur, Direction Générale de la Sûreté Nationale, rapport n°8165, le secrétaire de police, O.P.J. chef de la circonscription de Billy-Montigny à monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune, Billy-Montigny, le 12 novembre 1949, objet : commémoration de l'armistice à Billy-Montigny, AD Pas-de-Calais, 1W7146.

MUSEOGRAPHIER LA RESISTANCE ?

Comme pratique sociale, la commémoration tend à faire partager des références mémorielles constitutives de l'identité d'un peuple qui aident à construire « une volonté effective de vivre ensemble. « Démarche généalogique, la commémoration adopte des procédures diversifiées telles que l'édification de monuments ou de stèles, des cérémonies qui scandent le calendrier, la dénomination de lieux publics que l'on dédie à un individu ou à un groupe[146].

La Résistance ou du moins les Résistants participent à cette exigence de mémoire. Certes, au-delà de la Libération, se diffuse une mémoire multiforme, parfois sombre puisqu'elle n'est pas commune à l'ensemble des Français. Même désavoué et vaincu, le pétainisme garde des adeptes. Par ailleurs tous les Résistants ne partagent pas une représentation identique de leur engagement. Pour certains, la Résistance a été une parenthèse qu'ont refermée la Libération et la défaite de l'Allemagne nazie. Pour d'autres, elle demeure un moment fort de l'épopée nationale qui doit nourrir les engagements et influencer les choix politiques et sociaux. Pour ce faire, il convient de rappeler sans cesse l'action civique volontaire et les épreuves subies. Sans utiliser l'expression, on pense dès lors à l'exigence du devoir de mémoire.

D'emblée, les Résistants mettent l'accent sur les procédés classiques de la commémoration. Mais assez rapidement, ils prennent des initiatives plus originales mais également paradoxales. En effet, proposer un musée de la Résistance relève d'un choix ambigu. Si le musée recueille et présente des objets dans un environnement adapté, il fixe un regard sur le passé alors que les Résistants entendent valoriser une mémoire vivante.

Pourquoi de telles initiatives? En préconisant le choix d'un musée – qui n'exclut aucune autre formule- les Résistants souhaitent ne pas confier leur mémoire à la pierre seule, dans des monuments ou des mémoriaux. Pourtant, leurs intentions sont plus complexes. L'acte civique qu'ils ont posé implique réflexion autant que reconnaissance. Par ailleurs, leur activité clandestine implique des preuves. Tracts, journaux, photos, uniformes, armes, témoignent de la vérité des propos tenus ou des récits construits par les acteurs. L'association fréquente de la Résistance et de la Déportation permet de rappeler que la violence imputée aux résistants répond à une violence utilisée par l'occupant. Enfin, le musée permet d'aller au-delà du rituel commémoratif puisque la présentation des objets favorise l'information et l'explication grâce à un acte pédagogique auquel tiennent les Résistants.

Fonder un musée de la Résistance

Certes ces initiatives ne sont pas immédiates. Dans un premier temps, les Résistants sont invités à participer à la reconstruction du pays d'autant plus que l'épuration conduit à remplacer bien des cadres. Mais, fréquemment, les Résistants souhaitent reprendre une vie professionnelle et familiale normale sans investir le champ politique. Par ailleurs, les déportés ne rentrent qu'à partir d'avril 1945.Dès lors, la nécessité de reconstruire une vie brisée ou une famille impose des contraintes qui diffèrent l'intention de participer à l'édification de mémoriaux et de stèles.

Pourtant, dans les premiers mois qui suivent la Libération, se déclarent des associations issues des réseaux et des mouvements dédiées à la défense des « intérêts » matériels et moraux des Résistants. Ainsi, des membres de la France Libre fondent-ils, en mars 1945, l'Association des anciens combattants de la Résistance avec la mission de promouvoir la mémoire résistante. Les réseaux et les mouvements s'efforcent d'identifier et de rassembler leurs membres pour compter leurs forces et peser sur les événements. La bataille se nourrit de la

---

[146] Barcellini, Serge, Wieviorka, Annette, Passant, souviens toi .Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale, Plon.

conjoncture politique car les résistants communistes manifestent un dynamisme très actif. Le retour des déportés accentue cette tendance car il révèle l'ampleur des risques assumés et des dommages humains subis. De manière paradoxale, sans doute, on songe également à écrire l'histoire de la Résistance. En effet, dès octobre 1944, Georges Bidault, le président du CNR, et Daniel Mayer, mettent en forme, avec l'aide de Lucien Febvre, ce qui va devenir le Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'il s'agit de l'initiative de responsables de la Résistance intérieure.[147]

Le désir de se compter n'occulte pas une autre démarche implicite. Comme les représentations de la Résistance demeurent complexes - elles donnent lieu parfois à de sévères tensions – bien des groupes sont tentés par la construction de « la mémoire du martyre ». En juillet 1949, les Résistants du Pas de Calais inaugurent, à Arras, le mur des fusillés de la Citadelle en mémoire des 218 résistants, notamment communistes, exécutés entre 1941 et 1944. De même, des résistants de Charente font-ils construire le mémorial de Chasseneuil qu'ils inaugurent en 1951. Toutes ces initiatives sont prises par des associations locales qui commémorent des événements géographiquement identifiés. Les pouvoirs publics peuvent y être associés mais n'ont pas la responsabilité des choix. L'Etat, pour sa part, laisse agir tout en estimant que les monuments aux morts de la première Guerre mondiale sont adaptés à l'expression de cette recherche mémorielle.[148] La conjoncture économique difficile explique un tel choix. Néanmoins, d'autres motivations éclairent le désengagement de l'Etat. La conjoncture de guerre froide attise les tensions entre les communistes et ceux qui ne le sont pas et pousse à l'édification de plusieurs mémoires de la Résistance. Enfin, pour une France qui n'a pas oublié l'humiliation de la défaite subie en juin 1940, la Résistance offre la preuve d'une réhabilitation militaire possible. Il ne faut donc pas dissocier la Résistance de la généalogie militaire et nationale française.[149]

Les grandes étapes de la construction muséale

L'édification des musées adopte des rythmes particuliers et complexes. Initiatives et inaugurations se succèdent en vagues d'ampleurs inégales, entre 1945 et 2000.

La chronologie laisse probablement à Joigny, dans le département de l'Yonne, l'antériorité de la mise en œuvre d'une intention. En effet, un groupe de résistants appartenant à *Bayard* – dépendant à la fois de *Libération nord* et du *SOE*- décide d'édifier un musée pour commémorer l'activité de ses membres, dès le printemps 1945. Une telle initiative se distingue par sa précocité et demeure isolée[150]. Les communistes envisagent sans doute un grand musée de la Résistance nationale à Champigny su Marne. Mais leur projet se heurte à de nombreux obstacles ; il est donc abandonné ou du moins différé. A l'évidence, les priorités sont ailleurs. Reconstruire et moderniser –slogan des nouvelles élites politiques auquel les communistes se rallient- sont devenues les préoccupations légitimes que les résistants au pouvoir assument pleinement.

Rapidement, la guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie vont distraire bien des résistants de leurs intentions mémorielles.

La fondation de la Vème République marque l'ouverture du cycle des « années soixante ».Le président de Gaulle inaugure, en 1960, le mémorial de la France combattante au Mont Valérien avant de transférer, en 1964, au Panthéon, les cendres de Jean Moulin. De même, en 1961, Lucien Paye, ministre de l'Education nationale, instaure le concours national de la Résistance qu'il destine aux élèves des lycées et collèges à la demande des membres de la

---

[147] Grange, Daniel, Poulot, Dominique, L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

148 Boursier, Jean Yves, Résistants et Résistance, L'Harmattan, 1997.

[149] Douzou, Laurent, La Résistance française : une histoire périlleuse, Editions du Seuil, 2005.

[150] Centre national de documentation pédagogique, Paris, 2008.

Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance qui interviennent déjà dans les classes. En effet, la conjoncture se prête à l'émergence de ce que l'on appellera plus tard « le devoir de mémoire». Charles de Gaulle, qui tire sa légitimité de la France Libre, souhaite d'autant plus rappeler que la France a été « résistante » qu'elle perd son empire colonial. Mais cette mémoire cultivée demeure celle du gaullisme comme le montre le mémorial du mont Valérien où bien des résistants fusillés n'appartenaient pas à la France libre, mais à d'autres mouvements ou réseaux à l'instar de ceux du Musée de l'Homme ou des FTP- MOI[151].

Cet environnement politique encourage la mise en œuvre de projets muséaux d'envergure qui, dans la très grande majorité des cas, entendent illustrer la geste de la résistance intérieure. Pour leur part, les communistes mettent au point leur ambition d'un « musée de la résistance nationale » qu'ils inaugurent à Champigny, en 1965. Symbole de la « résistance large » que les communistes ont voulu incarner entre 1941 et 1944, le musée de Champigny prétend commémorer la « nation en résistance ». Mais ce sont les acteurs du Front national qui, de fait, illustrent les collections du musée. Ces fondations touchent également les régions françaises devenues des hauts lieux de la Résistance comme le Dauphiné et la Franche Comté. Ainsi, en 1963, des résistants associés à des enseignants songent à l'édification d'un musée à Grenoble dont l'inauguration se déroule en 1966.[152] Quelques années plus tard, des résistants et des déportés de Besançon assurent l'ouverture d'un musée appelé à une grande réputation. Ces deux institutions relèvent d'intentions locales mais tentent de rassembler les mémoires résistantes comme l'exige un des fondateurs de Besançon, le maire Jean Minjoz, un des chefs régionaux de Libération-nord.[153] Pourtant, en ouvrant un « Centre Jean Moulin », Bordeaux suit un cheminement assez voisin puisque le musée se consacre à la fois, à la geste gaulliste et à la coordination de la résistance intérieure.

Pourtant, de telles initiatives demeurent peu nombreuses. Elles révèlent la persistance des tensions même si des efforts sont menés pour assumer la communauté de convictions par delà les divergences. Si gaullistes et communistes sont toujours dans le face à face, la Résistance intérieure souhaite également se faire entendre avec force dans toute sa complexité.

Les années 1970 marquent un temps d'interrogations et d'incertitudes. Des prises de position de présidents comme Georges Pompidou ou Valéry Giscard d'Estaing diffusent le doute. En graciant un milicien tel que Paul Touvier, collaborateur brutal de la Gestapo en Savoie et dans la région lyonnaise, Georges Pompidou prend une décision que les Résistants ne peuvent admettre.[154] De son côté, le président Valery Giscard d'Estaing, en supprimant la commémoration du 8 mai 1945, laisse penser que le temps est venu de faire tomber le voile sur les années noires de la domination nazie.[155] Diffusé dans les premiers temps de la décennie « 70 » le film de Marcel Ophuls, *Le Chagrin et la pitié*, met à mal le mythe d'un peuple résistant et choque les « rebelles » dont il minimise le rôle. Dans cet environnement peu favorable, la mémoire de résistants importants, dans la région du Limousin, celle d'Henri Queuille pour la France Libre et celle d'Edmond Michelet au titre de la Résistance intérieure,-

---

151 Mille dix hommes ont été fusillés au Mont Valérien entre 1942 et 1944. Ils étaient membres de réseaux très différents. Les premiers appartenaient au Musée de l'Homme (Boris Vildé, Jules Andrieu, René Sénéchal). D'autres étaient membres de la FTP-MOI parmi lesquels les condamnés de l'Affiche rouge. En en faisant le site de la France combattante, Charles de Gaulle assimile toutes les résistances.

152 Boursier, Jean-Yves, musées de guerre et mémoriaux, maison des Sciences de l'Homme, 2005. Article de Dereymez, jean-William, sur le musée départemental de l'Isère.

153 Histoire du musée de Besançon, plaquette d'information du musée.

154 Le 23 novembre 1971, Georges Pompidou accorde la grâce présidentielle à Paul Touvier, chef de la Milice en Savoie. Il est à l'origine de bien des arrestations de résistants et de Juifs.

155 Le président Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration du 8 Mai 1945 au nom de la réconciliation franco-allemande.

Combat- donnent leu à des créations muséales à l'initiative de proches, d'amis ou de membres des familles, à Brive pour le second,[156] à Neuvic d'Ussel pour le premier.[157]
Le nombre des musées croit très rapidement dans les années 1980 et 1990. En effet, les trois quarts de ceux qui fonctionnent en France, voient le jour dans ces années-là.[158] Parmi ces fondations, on peut citer les musées de Denain (ouvert en 1984), de Saint Marcel en Morbihan, de Saint Brisson en Morvan, ou de Tulle, ouverts également en 1984. Quelques mois plus tard, le musée de Nantua dans l'Ain est inauguré en 1986. Lyon ouvre le sien en 1992 après Fontaine de Vaucluse (1990), Toulouse (1994), Cahors, Blois (1995), Bourges (1996), ou encore Bondues (1997), Thouars dans les Deux Sèvres (1997) ou encore Saint Etienne (1999).
Interrogés, les initiateurs de ces créations évoquent plusieurs raisons pour expliciter leurs choix. L'urgence semble déterminante. L'éloignement de la guerre et la disparition des combattants volontaires incitent à témoigner et à rendre ce témoignage durable. L'onde de choc du procès de Klaus Barbie, la traque de l'ancien préfet Papon sont autant d'événements qui renforcent cette impression d'urgence. A Lyon, le procès Barbie encourage les résistants locaux à accélérer l'ouverture du « centre d'histoire et de la déportation ».[159] La présidence de François Mitterrand semble également favorable comme Jean René Suratteau se plait à le rappeler depuis le musée de Saint Brisson. François Mitterrand ne porte t-il pas la mémoire d'une résistance autonome par rapport à l'épopée gaulliste ?
A partir de 2000, les initiatives se font plus rares et aboutissent peu souvent. Le musée de Pau fait exception puisqu'il ouvre ses collections au printemps 2008.[160]
En sept décennies, plusieurs dizaines de musées de la Résistance ont été créées. Leur nombre précis n'est pas toujours simple à déterminer puisque l'agrément du Ministère de la Culture porte exclusivement sur les institutions classées. La Délégation Mémoire du Ministère de la Défense inventorie quarante-quatre musées, bilan très proche de celui qu'établissent les chercheurs membres de CRISES, équipe de recherche de l'Université de Montpellier. D'autres évaluateurs proposent un nombre plus élevé à l'instar de Marie-Hélène Joly qui estime plus réaliste de fixer leur nombre entre soixante-dix et soixante-quinze institutions et n'hésite pas à présenter un cahier des charges strict pour modérer un accroissement « anarchique ». Pour sa part, Emmanuelle François, de l'Inspection des Musées, fait l'inventaire de 51 fondations à la date de 1992.[161]
Promoteurs et acteurs
Comme musées illustrant une geste résistante locale, les musées de la Résistance ont le plus souvent une origine commune : le choix d'une personnalité ou de quelques personnalités issues d'un réseau ou d'un lieu. A cet égard, l'exemple de Vassieux-en-Vercors illustre assez bien la démarche choisie. Joseph La Pisarella, ancien maquisard, décide d'ouvrir, dans une ferme désaffectée de la montagne, un petit musée dans lequel il rassemble des objets susceptibles de rappeler les hauts faits de ses anciens camarades du Vercors.[162] Dans le même ordre d'idées, s'ouvre le musée de la Résistance stéphanoise, à Frugières- les-Pins. Georges Ancher, un ancien chef de la Résistance locale prend l'initiative de fonder un musée dédié à la

---

[156] Plaquette d'information sur le musée de Brive.
[157] Plaquette d'information sur le musée Henri Queuille.
[158] Rythmes de la création des musées in Lettre de la Fondation de la Résistance, 2005.
[159] Plaquette du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon.
[160] Plaquette du musée de Pau, 2008.
[161] Marie Hélène Joly, *Les musées de la Résistance*, in Boursier, Jean Yves, Résistants et Résistances, L'Harmattan, 1997
[162] Vergnon, Gilles, *L'évolution des représentations du maquis du Vercors*, in Boursier, Jean, Yves, Résistants et Résistances, op.cit.

mémoire du « commandant Jérôme », pseudonyme de Joseph Lhomenide, responsable du maquis du Mont Mouchet, mort en déportation.[163]
Pourtant, le projet de musée relève, le plus souvent, d'une ambition plus collective. Membres de réseaux, ou d'un mouvement, ou encore d'un territoire, imaginent de fonder une structure en montant une association. Ainsi, à Besançon, l'impulsion vient de Denise Lorach, une résistante franc-comtoise, déportée à Bergen-Belsen ; mais très rapidement sont associés des résistants locaux qui, représentant l'éventail des réseaux et mouvements, rassemblent les collections qui deviennent « musée ».[164] Le schéma grenoblois est très voisin puisque des résistants et déportés membres de l'Association des anciens combattants de la Résistance associent à leur démarche des enseignants avec le projet de transmettre aux jeunes la « mémoire de la Résistance en Dauphiné ».[165] Ces groupes initiaux évoluent rapidement vers la formation « d'associations des amis du musée » ou de « comités du musée » qui intègrent des non résistants. Tous les musées importants adoptent cette ligne de conduite dans les années 1960-1970 comme dans les décennies 1980 et 1990. L'association limite parfois son ampleur comme à Brive ou à Neuvic d'Ussel. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les « amis » d'Edmond Michelet et d'Henri Queuille qui, aux côtés de la famille, composent le groupe fondateur. L'imitative peut être extérieure aux mouvements et réseaux. Dans cet ordre d'idées, l'association qui fonde le musée de Bondues prend appui sur l'événement initial : l'exécution de 68 résistants dans un fort militaire en 1943 et 1944.[166]
L'association fondatrice se charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet : rechercher un local, rassembler des objets pour construire une collection, présenter la mise en scène, assurer la gestion en recourant aux bénévoles de l'association et, bien évidemment, aux anciens résistants. Mais dans un délai court, des contraintes incitent à trouver des relais ou des auxiliaires. La mise à disposition d'un local, d'un agent, l'attribution d'une subvention de fonctionnement, entraînent la participation ou l'intervention de la collectivité locale. A Besançon, la mairie, dirigée par Jean Minjoz, attribue des locaux dans la Citadelle de la ville tandis qu'à Grenoble, Hubert Dubedout, le maire de la ville, confie un immeuble de belle allure aux collections du musée. Le Centre Jean Moulin de Bordeaux est, à la même époque, autant porté par l'association que par la mairie présidée par Jacques Chaban Delmas.[167]
Si la structure associative n'entrave as la pérennité de l'institution, la gestion quotidienne, l'amélioration du site, les aménagements nécessaires après quelques décennies, posent des problèmes financiers de plus en plus aigus. L'Etat n'exprime pas l'intention d'apporter quelque aide que ce soit. En effet, le Ministère de la Culture, à travers la direction des musées et les directions régionales des affaires culturelles, porte un intérêt marginal à ce type de musée comme à la plupart des musées d'histoire. Les ministères de la défense et des anciens combattants ne manifestent pas de grand intérêt avant la fin des années 90 ; des dossiers plus classiques – l'organisation de l'armée, la gestion des groupes des anciens combattants- mobilisent leurs compétences. Les musées de la Résistance doivent donc adresser leurs appels aux collectivités locales, communales d'abord ou de plus en plus souvent, départementales. Ainsi le musée de Grenoble fait le choix du statut départemental en 1988. Depuis cette date, c'est la direction de la culture et du patrimoine du conseil général de l'Isère qui en assume la gestion.[168] Le musée de Besançon cède toutes ses collections à l'automne 2001.[169] En Corrèze,

[163] Plaquette du musé de de la région stéphanoise.
[164] Plaquette d'information du musée de Besançon.
[165] Duclos, Jean Claude, La Résistance en Isère, Le livre du musée. Editions du Musée, 1994
[166] Plaquette d'information du musée de Bondues.
[167] Plaquette du Centre Jean Moulin, Bordeaux.
[168] Duclos, Jean Claude, op.cit.
[169] Plaquette d'information du musée de Besançon.

si le musée Henri Queuille fait le choix départemental, le centre d'études Edmond Michelet de Brive adopte le statut municipal en 2004. Des choix analogues s'imposent à la plupart des établissements.
Sollicitées par les associations de résistants et d'amis des musées, les collectivités répondent favorablement, sans soulever beaucoup d'objections. Dans certains cas, amis des musées, résistants et élus peuvent être liés par des intérêts communs. A Fontaine- de-Vaucluse, le musée de la Résistance dépend de l'initiative de Jean Garcin, ancien résistant, et président du Conseil Général.[170] Mais les collectivités prennent la décision pour d'autres raisons. En conférant aux communes, aux départements ou aux régions, de larges compétences en matière culturelle et touristique, les lois de décentralisation encouragent les élus locaux à s'engager puisque les musées sont des structures capables d'amender l'image de leur territoire. Enfin, il ne faut pas oublier que les anciens résistants continuent de peser dans le champ politique même si leur influence décroît avec le temps.
Ces évolutions statutaires influent sur la géographie et la conception des musées. La prise en charge par une collectivité renforce la « la territorialisation » du musée. En 1984, le musée de la Résistance créé à Denain reçoit, avec le statut départemental, la mission de présenter et de promouvoir la mémoire de la Résistance en zone interdite.[171] Ce qui lui permet de mettre l'accent sur l'activité communiste. De même, ouvert à Nantua, le musée départemental se consacre exclusivement à la résistance et à la déportation dans l'Ain. A Saint Brisson, le musée est dédié à la résistance dans le Morvan comme à Saint Marcel, en Morbihan, où la résistance bretonne est mise en scène. La prise en charge locale réduit donc les capacités d'une coordination nationale telle que l'ont imaginée les organisateurs du musée de la Résistance nationale à Champigny. Au mieux parvient-on à une confédération des activités autour de quelques, pôles comme Bourges, Châteaubriant, Givors, Montluçon, Varennes-Vauzelles, Nice et bien entendu Champigny. Néanmoins, chaque structure garde son autonomie.[172]
La gestion par les collectivités a donc renforcé un localisme assumé tout en consolidant l'inégale répartition géographique des musées. C'est dans la partie méridionale du pays que la densité des musées est la plus forte. En revanche, dans la partie septentrionale, les musées sont plus dispersés. Des régions comme la Lorraine et l'Alsace en sont dépourvues. Le Nord Pas-de-Calais, la Picardie ou encore la Normandie ou la Bretagne, ne disposent pas d'un nombre de musées équivalent à celui que l'on constate en Limousin (5) dans la région Centre (3) ou en Aquitaine (5) Provence Côte d'Azur (5) Rhône Alpes (7). Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que des musées se sont parfois installés dans de grands centres urbains (Toulouse, Lyon, Nice, Grenoble). Pourtant, ce sont les villes de plus petites tailles (Bourges, Blois, Brive, Tulle, Tarbes), des bourgades, des villages, qui ont le plus souvent accueilli les musées. De plus, dans la même région, le centre principal de la résistance n'a pas nécessairement pris l'initiative de fonder un musée. Dans le Val de Loire, Tours a été le théâtre d'une résistance plus active que Blois qui gère un musée.
La création d'un musée répond à des critères multiples. A l'évidence, la fréquence des fondations dans les zones rurales et dans les petites villes, révèle l'influence des groupes qui veulent promouvoir une conception militaire de la Résistance. Certes, la présentation d'objets (armes, uniformes, véhicules) rend la tâche plus facile car le spectateur voit des traces très concrètes. Les disparités géographiques confirment cette tendance puisque les maquis se sont

[170] Plaquette d'information, Musée de Fontaine de Vaucluse.
[171] Document de présentation du musée de Denain.
[172] Autour du musée de Champigny, s'est organisée une fédération de cinq établissements pour tenter de coordonner les activités de chaque fondation et ainsi de limiter les effets de l'émiettement provoqué par la dispersion des fondations. Lette de la Fondation de la Résistance, Paris, 2005.

installés plutôt en France méridionale. Le regard porté, sur leur activité, par les fondateurs des musées est donc partiel et partial. [173]

Des musées comme les autres ?

La direction des musées impose plusieurs missions aux musées qu'elle labellise. Conserver, enrichir, restaurer les collections, les rendre accessibles au public grâce à des opérations de promotion et de diffusion, contribuer aux progrès de la connaissance, tels doivent être les objectifs d'un musée français. Le champ d'intervention peut être différent. A cet égard, la direction distingue le musée des beaux arts, le musée des sciences, notamment naturelles, le musée des techniques, le musée d'histoire et enfin, à une date plus récente, l'écomusée. Les musées de la Résistance sont habituellement répertoriés en tant que « musée d'histoire ». La direction des Musées leur attribue rarement son label. Quelques fondations en bénéficient : Champigny, Besançon ou Grenoble sont reconnus comme musées de France. Mais, pour le plus grand nombre, ils sont ignorés par les affaires culturelles. Des raisons financières expliquent sans doute la rareté du label. Mais plus profondément c'est la nature et l'organisation des musées de la Résistance qui expliquent l'abstention du Ministère de la culture.

Des greniers de mémoire

Tous les musées de la résistance énoncent les mêmes intentions : témoigner des hauts faits de la Résistance et, pour ce faire, réunir les objets utilisés par l'activité résistante. Dès lors, bien des musées donnent l'apparence de greniers, apparence revendiquée longtemps par la plupart d'entre eux.

L'exemple du musée de Cahors illustre bien la nature des collections rassemblées grâce à des dons ou à des achats auprès des collectionneurs : exemplaires de journaux clandestins, photographies, lettres, côtoient vêtements et uniformes, armes et matériels de guerre, véhicules, postes émetteurs- récepteurs, appareils photos. Les musées exposent des documents originaux mais également des reproductions ou des reconstitutions car des objets peuvent manquer ou ne sont pas cédés par les familles de résistants.[174]

Les collections n'ont donc pas toujours de cohérence ni d'homogénéité, sauf dans les musées labellisés. Elles relèvent de champs documentaires divers où l'histoire se mêle à l'ethnologie ou à l'archéologie militaire. Par ailleurs, leur ampleur est très inégale. Si le musée de Champigny rassemble 500000 pièces,[175] celui de Nantua en revendique à peine un millier, d'importance très variable.[176] Dès lors, les musées n'ont pas la capacité de présenter l'ensemble des faits et doivent limiter leur intervention à un « aperçu » ou un « éclairage » de la Résistance, sur un territoire bien déterminé.

Peuvent-ils se consacrer à une fonction historique ? Les fondateurs des musées sont des acteurs ou des témoins ; ils appartiennent rarement à la communauté des historiens. Certes, dès ses débuts, le musée de Besançon a bénéficié de la collaboration de François Marcot. De même l'activité de Champigny est validée par un conseil scientifique auquel plusieurs historiens apportent leur concours. A Saint Brisson, dans le Morvan, Jean-René Suratteau, résistant et historien, a créé le musée et l'a dirigé pendant deux décennies. Ces quelques exemples ne suffisent pas à caractériser l'ensemble des musées dont le plus grand nombre entend transmettre une mémoire et non contribuer à l'écriture de l'histoire.

Est-ce à dire que les musées occultent toute fonction historique ? La réponse exige des nuances parce que depuis les premières années, les évolutions sont assez remarquables. En

---

173 Lettre de la Fondation de la Résistance, juin 2007.

[174] Plaquette d'information du musée de Cahors.

[175] Site internet du musée de Champigny sur Marne.

[176] Plaquette d'information du musée de Nantua.

effet, au-delà du message initial – honneur à la résistance et à ses martyrs – les musées souhaitent une démarche d'aide à la compréhension de l'engagement résistant, à l'instar du musée de Toulouse qui insiste sur la nécessité de faire comprendre le processus résistant.[177]
Le mode d'exposition contribue à cet effort. Tous les musées adoptent une démarche chronologique scandée en quelques étapes. Les origines de l'activité, la montée des périls, inscrivent la résistance dans une progression plus ou moins longue. Pour les communistes, 1933 marque le départ d'une résistance antifasciste. Pour les non communistes, la défaite de juin 1940 déclenche, une fois le traumatisme passé, la réaction patriotique. Le centre Jean Moulin de Bordeaux met en valeur l'appel du 18 juin auquel se réfèrent également des musées de Blois ou de Bondues même si beaucoup de témoins reconnaissent ne pas l'avoir entendu. Parfois, ce qui passe pour l'acte fondateur de la Résistance – l'intervention radiodiffusée de Charles de Gaulle – introduit un récit indépendant de l'épopée de la France Libre. Le musée de Blois est dédié à un corps franc de l'ORA dont le chef Valin de la Vayssière ne cache pas son anti-gaullisme.[178] A Bondues, bien des acteurs, dont le musée illustre la mémoire, appartiennent à des réseaux britanniques et non aux réseaux gaullistes.[179]
Par-delà leurs divergences, les musées adoptent le mode de l'héroïsation pour qualifier l'activité des résistants. « Héroïsme des maquisards bretons » dans le « plus important maquis de Bretagne » selon le musée de Saint Marcel, « Sacrifice des combattants du Vercors », pour celui de Vassieux, « Rôle éminent des maquisards morvandiaux qui libèrent l'essentiel de la région » selon le musée de Saint Brisson. Tous ces titres sont des jugements de valeur qui se différencient de l'analyse critique et distanciée de l'historien.
Quelques musées possèdent de riches fonds documentaires à l'instar de Champigny, de Bordeaux, de Besançon, de Lyon, de Grenoble, ou même de Toulouse où sont rassemblés les dossiers de la commission d'enquête sur les crimes de guerre en Haute Garonne. Le musée de Bondues conserve une collection de *La Voix du Nord* clandestine, des archives du mouvement Voix du Nord ou du réseau Bordeaux-Loupiac. Pourtant, aucun de ces musées n'exerce la fonction effective de centre d'archives ni de centre de recherches. Le musée de Saint Brisson s'adosse à une association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance qui coopère avec les universités de Bourgogne et de Franche Comté. Le musée de Bondues a conclu un accord de partenariat avec des universitaires lillois. Cependant, la recherche historique est rarement initiée par les musées eux-mêmes, sauf à Besançon ou à Lyon.
Enfin, la présentation muséale fige souvent la narration, à moins que des aménagements permettent de retenir certains acquis de la recherche. Grenoble, par exemple, s'efforce d'introduire de nouveaux éléments consacrés à la résistance civile, en prenant en compte, notamment, les efforts pour sauver la population juive. Mais, pour intégrer les progrès de la connaissance historique, il faut renouveler le regard porté et la mise en scène documentaire. Ce qui signifie qu'il faut revoir la place des anciens résistants dans la vie du musée et envisager des travaux importants de modernisation pour passer du devoir de mémoire au travail d'histoire.

Une mission pédagogique

Comme tout musée, les musées de la Résistance s'ouvrent à un public curieux d'informations. « Faire savoir » et « faire comprendre » sont deux de leurs objectifs principaux selon l'ambition revendiquée du musée de Toulouse. Ce public peut être très divers. Néanmoins, les musées de la Résistance retiennent des catégories bien identifiées. Ils recherchent, particulièrement, les familles d'anciens combattants_et_surtout les élèves des

[177] Site d'information internet du musée de Toulouse.
[178] Plaquette du musée de la résistance de Blois et entretien avec Raymond Casas, un des fondateurs du musée, le 20 août 2009.
[179] Site internet du musée de Bondues.

établissements scolaires. C'est ainsi que le « Centre régional Résistance et Liberté » de Thouars, dans les Deux-Sèvres, énonce avec force sa volonté de construire un « lieu de communication à vocation pédagogique et culturelle tourné vers le public et, particulièrement les scolaires et les étudiants ».[180] Pour sa part, le musée de Saint Brisson se félicite de « répondre aux attentes des élèves et des professeurs dans le cadre des cours d'histoire et d'éducation civique, juridique et sociale » et de montrer aux visiteurs « l'importance de la Résistance en Morvan ».[181] Toutes les plaquettes d'information définissent des objectifs communs.

Plusieurs procédures illustrent cette exigence didactique. Il s'agit de compléter, de concrétiser une « leçon d'histoire et donc d'exploiter des ressources documentaires présentées de manière chronologique » en véritables chapitres, sur des panneaux ou dans des vitrines d'exposition. La coexistence et la cohabitation de documents écrits et d'objectifs personnels – l'autel portatif de l'abbé René Bonpain à Bondues – doivent éveiller l'émotion des visiteurs.

En outre, un service éducatif, animé par un professeur détaché, partiellement, de l'Éducation Nationale établit et diffuse un livret destiné au public scolaire. Aucun musée n'échappe à cette procédure que, parfois, on précise ou nuance. A Fontaine-de-Vaucluse, on distingue les élèves de classe primaire de ceux du collège ou du lycée. Quelques pages – 15 dans le livret lycéen- introduisent et présentent les documents avant d'inciter, par « questionnaire » les élèves à participer à une « visite active ». La démarche pédagogique recherche moins la production d'une information qu'à encourager les élèves à questionner le passé à travers les documents exposés.[182] Parfois, comme à Besançon, à Grenoble, à Thouars, à Toulouse, les musées proposent des dossiers pédagogiques sur des thèmes choisis. Ainsi les responsables de Thouars offrent-ils de petites études consacrées, par exemple, à Jean Moulin, aux camps de concentration, au retour à la liberté, mais également à la résistance allemande au nazisme.[183]

Enfin, aucun musée ne boude la préparation au concours national de la Résistance qui devient l'objectif essentiel de bien des fondations. Des expositions temporaires sont organisées sur chacun des thèmes retenus par le jury. Le service éducatif propose des inventaires de sources consultables et des références bibliographiques. Le renouvellement des programmes entraîne, chaque année, la mise en place d'un dispositif spécifique.

Mission devenue prioritaire au titre du devoir de mémoire, l'accueil des publics scolaires demeure très inégal. Si le musée de Grenoble s'enorgueillit de recevoir en moyenne, chaque année, 12000 à 13000 élèves, la plupart des musées sont très éloignés d'attirer d'aussi grands nombres. D'ailleurs, Grenoble évalue son rayonnement à 25% du public scolaire potentiel. Ce modeste inventaire ne doit pas donner lieu à des conclusions hâtives ; néanmoins, comme les scolaires appartiennent au public captif, ces effectifs révèlent la réussite relative des musées dans leur territoire. [184]

Une mission civique

La charte des fondateurs du musée de Toulouse l'énonce avec force : « Nous sommes des hommes libres, des citoyens, et l'on ne devrait pas faire les choses par obéissance ». Le musée Jean Garcin de Fontaine- de -Vaucluse entend développer son activité sur « un socle de valeurs citoyennes et démocratiques ». Quant au musée de Grenoble, il affiche son ambition d'être une « maison des droits de l'homme ». Toutes ces intentions soulignent que le musée de la Résistance entend participer à « la construction du citoyen » et à la confirmation de la citoyenneté adulte. Il s'adresse donc aux jeunes comme aux adultes.

---

[180] Brochure du Centre Résistance et Liberté, Thouars.
[181] Musée de Saint Brisson, plaquette d'information.
[182] Plaquette d'information, musée de Fontaine de Vaucluse, « l'Appel de la Liberté ».
[183] Centre Résistance et Liberté, Thouars, op.cit.
[184] Lettre de la Fondation de la Résistance, Paris, 2006.

Les fonds documentaires sont exploités dans cette perspective. La Résistance devient la référence à partir de laquelle peut s'effectuer l'apprentissage de la démocratie. Le musée Jean Garcin propose des ateliers diversifiés tels que « droits de l'Homme », « Liberté de l'esprit », « citoyenneté ». Dans ce cadre, on propose aux visiteurs, un élève le plus souvent, de créer une affiche, de produire un petit texte, d'analyser ou d'exploiter une image, d'engager une lecture critique de documents. Le musée possède de nombreux textes d'auteurs engagés tels que René Char.[185] Pour sa part, le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon organise un concours lycéen des Droits de l'Homme conçu en plusieurs étapes éliminatoires. Les élèves sont placés en position d'avocat ou de procureur et doivent défendre oralement une cause ou, au contraire, pourfendre des comportements non civiques. Les candidats retenus en finale sont invités au Mémorial de Caen devant un jury et un auditoire choisis.[186] Sans multiplier les exemples qui seraient convergents, on peut encore évoquer les choix du Centre Résistance et Liberté de Thouars qui a contracté un partenariat avec l'Association Allemande des Déportés du camp de Flossenburg afin de « tirer les leçons de l'Histoire et favoriser le développement de la démocratie dans le respect des Droits de l'Homme ».[187]

Les instructions officielles de l'enseignement de l'Histoire énoncent nettement les objectifs de formation civique. Le choix des musées peut s'inscrire dans cette démarche. Mais, en l'occurrence, la référence à la Résistance tend à devenir un prétexte pour diffuser des principes et des valeurs auxquelles les résistants étaient attachés. La citoyenneté se justifie puisque le résistant se battait au nom d'une liberté à recouvrer. Mais, dans ces programmes muséaux, le patriotisme propre à l'engagement résistant est très souvent occulté au profit de projets plus pacifiés. Le musée exploite donc le processus résistant pour en tirer des « leçons » propres aux années contemporaines. Il livre une interprétation infléchie des événements qui ont composé le processus résistant.

Pérenniser les musées

Les musées de la Résistance sont confrontés à des défis croissants. L'éloignement de la guerre contribue à la disparition de bien des acteurs de la fondation. De même, le recours à des guides issus de réseaux ou de mouvements de résistance s'avère désormais difficile sinon impossible. Les musées qui mettent en valeur un certain nombre de spécificités, sont contraints à des choix qui, de manière générale, les incitent à se rapprocher des musées classiques.

Inscrire le musée dans un territoire : musée et tourisme

L'accueil des visiteurs – public adulte ou scolaire – devient de plus en plus prégnant. En effet, ni la notoriété ni les finalités des musées ne les autorisent à exiger des droits d'entrée élevés. Très souvent, les élèves, qui viennent en groupe, bénéficient de tarifs d'entrée très modestes. Dès lors, les musées de la Résistance se heurtent à une question permanente, celle des ressources financières.

Les publics expriment un intérêt inégal tandis que la fréquentation demeure disparate. Si le Centre d'Histoire et de la Déportation de Lyon peut faire état d'un million de visiteurs en 20 ans, si le musée de Vassieux annonce 150000 visiteurs chaque année, les publics des autres musées sont beaucoup moins nombreux. Dans la grande majorité des cas, quelques milliers d'entrées constituent un résultat intéressant. A Bondues, le public est évalué entre 2500 et 3000 visiteurs chaque année Les grands musées eux-mêmes se heurtent à de nombreux obstacles. Le musée de Lyon ne parvient pas à séduire un public extérieur à la région d'où

[185] Musée de Fontaine de Vaucluse.
[186] Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon.
[187] Centre Résistance et Liberté, Thouars.

viennent principalement des élèves des lycées et collèges. Si Vassieux reçoit un public moins captif, il ne réussit pas à conclure de partenariats avec les comités d'entreprises par exemple. Les droits d'entrée ne suffisent donc pas à équilibrer le budget ; à plus forte raison, l'amélioration de la qualité et l'ambition du fonctionnement impliquent de rechercher des ressources extérieures.

Des musées n'ont pas survécu à toutes ces contraintes financières. En 2010, le Centre d'histoire de Lyon dispose d'un budget de 860000 euros, montant difficilement accessible à d'autres. Ainsi, le musée d'Angoulême, ouvert sous la forme associative en 1993, a dû fermer ses portes en 2009. Les ressources du budget annuel – droits d'entrée, subvention municipale de 80000 euros par an –n'autorisaient aucun projet et limitaient le fonctionnement au quotidien. Il a fallu s'endetter pour financer, grâce à des prêts bancaires,. les activités pédagogiques du musée. Dès lors, en 2009, faute de pouvoir solliciter à nouveau les banques, et d'obtenir une augmentation sensible de la subvention, il a fallu disperser les collections et fermer.[188] Les difficultés financières alourdissent une gestion de plus en plus délicate puisque le bénévolat ne suffit plus à la pérennité des musées. Il faut, très souvent, modifier les statuts. Le recours aux collectivités locales devient donc pratique courante. Organisation associative à son origine, le musée de Bondues devient municipal en 2010. Il en est de même de celui de Blois. Quelques rares musées ont sauvegardé leur statut associatif comme ceux de Tergnier (Picardie) ou de Tarbes (Ariège).

Ces évolutions statutaires impliquent très souvent l'affectation des archives au service départemental comme c'est le cas à Bourges et surtout la mise au point de contreparties. [189] En effet, communes et départements inscrivent les musées dans le tourisme de mémoire initié par la Délégation de la Mémoire du ministère de la Défense. L'exemple du musée de Bondues illustre bien cet infléchissement. A la demande de la mairie, l'établissement a été retenu parmi les sites de mémoire de la région Nord-Pas-de-Calais. Tout en gardant sa spécificité, le musée doit s'intégrer aux itinéraires de Mémoire qui l'associent par exemple à la Coupole près de Saint Omer, à la Citadelle de Lille ou aux fortifications de Le Quesnoy. Les interventions du Conseil Régional et des deux conseil généraux l'encouragent à prendre en compte des expositions éloignées de ces objectifs initiaux. Ainsi participe-t-il à la commémoration de la Grande Guerre, problématique privilégiée aujourd'hui par les élus locaux.[190]

L'insertion dans l'environnement régional revêt des formes très variées. Le musée de Vassieux- en- Vercors a mis en place « un chemin de la Liberté » qui relie entre eux les hauts lieux du combat maquisard dans le Vercors, tout en s'intégrant, plus globalement, au « tourisme de montagne ». Les ambitions du musée de Saint Brisson sont encore plus vastes puisque ses promoteurs l'inscrivent dans un ensemble complexe. Il s'agit de mettre en valeur des hommes et une culture qui incitent à la Résistance en pays morvandiau, selon les propos des organisateurs. Le musée prétend participer à l'aménagement du territoire puisque ses initiateurs veulent le développer au cœur du « parc naturel du Morvan ». Le musée devient donc un des sites d'expression de « l'identité morvandaise ».[191]

Les modifications apportées aux statuts renforcent la territorialisation des musées de la Résistance qui deviennent « lieux touristiques ». Le musée de Saint Marcel en Morbihan se félicite d'être édifié au « cœur d'un vaste domaine boisé, à faible distance des stations balnéaires ». Banalisation des musées ? Sans doute mais l'appréciation doit être nuancée car

---

[188] Musée d'Angoulême. Le Conseil général de Charente envisage d'utiliser les services de l'Education nationale pour permettre aux élèves de préparer le concours de la Résistance.

[189] Musée de Bourges, site internet.

[190] Musée de Bondues, itinéraires de mémoire, site du ministère de la Défense.

[191] Musée du Morvan, site internet.

la plupart d'entre eux parviennent à sauvegarder leur spécificité tout en s'intégrant aux processus touristiques généraux signalés par les guides spécialisés.

Renouveler les mises en scène

Avec le temps, les modes d'exposition retenus à la fondation apparaissant souvent vieillis d'autant plus que les résistants à l'origine des musées, n'ont pas imaginé de mises en scène séduisantes, car ni dans les années 60, ni dans les années 70, on ne maîtrise pas la pratique de la scénographie. Enfin, la présentation de la Résistance n'est pas toujours simple puisqu'il faut rendre visibles des comportements individuels et collectifs clandestins. Pourtant, l'essor du tourisme impose de nouvelles exigences puisque la curiosité du public dépend également de la qualité des contenus et de leur présentation.

Une véritable hiérarchie s'est donc instaurée en fonction des capacités de rénovation. Des musées, comme ceux de Denain ou de Blois, maintiennent leurs expositions initiales, sous la forme de panneaux où s'affichent des tracts et de vitrines exposant des objets. Déjà, à la fin des années 90, le musée de Bondues a fait appel à un architecte d'intérieur qui a propose une scénographie et une problématique structurées. Beaucoup d'objets et de documents authentiques confirment une volonté de vérité, tandis que des mannequins, en uniformes, attirent le regard et cherchent à séduire le visiteur - spectateur.

Ces dernières années, les rénovations sont beaucoup plus profondes. Elles proposent d'adapter les musées de la Résistance aux méthodes muséographiques exploitées par les musées classiques. Ainsi le conseil général du Cher inaugure-t-il en 2010, un musée de la Résistance transformé qu'il adosse aux Archives Départementales. Le projet scientifique associe récit et analyse de l'occupation et de la Résistance dans un département traversé par la ligne de démarcation. Les jeux de lumière cherchent à mettre en valeur les objets et les documents afin de faire « découvrir » les faits et les messages de la Résistance. En revanche, l'occupation allemande s'inscrit dans un espace plongé dans la pénombre pour signifier les années noires.[192]

Le musée de Limoges a choisi un cheminement assez voisin, en faisant appel à des architectes et un scénographe pour réhabiliter les locaux qui lui sont affectés. Comme à Bourges, le recours aux jeux de lumière permet d'insister sur la découverte tout en créant « une ambiance » au sein de laquelle différents parcours sont proposés. Le projet scientifique est revu sous la responsabilité d'Olivier Wieviorka. On passe de la démarche narrative à l'analyse et à l'interprétation. Les travaux, jugés indispensables, sont financés par la Ville, la Région et l'Europe au titre de « l'équipement culturel et touristique de la Région Limousin.[193]

L'infléchissement porte également sur la fonction muséale. Le musée de Lyon est devenu « Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ». Le nouveau titre souligne l'intention de participer « au devoir d'histoire » tout en s'appuyant sur la mémoire. Tous les musées rénovés souhaitent donner une qualification scientifique à leur institution et s'inscrire dans une démarche plus problématique. Cette évolution est rendue nécessaire par la disparition progressive de la génération résistante mais également par le besoin de compréhension des processus résistants émis par les nouveaux publics. Tous ces musées entendent promouvoir cet objectif prioritaire car l'Histoire leur paraît essentielle au présent.

Comme l'exposition permanente ne suffit pas à fidéliser les publics, il faut recourir à des expositions temporaires sur des thèmes parfois éloignés de la problématique initiale. Lyon, par exemple, depuis 2000, n'hésite pas à promouvoir des expositions consacrées à des peuples opprimés, cambodgiens, tibétains, africains, ou à rappeler les systèmes totalitaires de l'Europe

[192] Musée de Bourges, site internet.
[193] Musée de Limoges, site internet.

centrale et orientale. Si la problématique de la démocratie occupe toujours une position centrale, on peut s'interroger sur les risques de confusion et d'amalgame.[194]

Des musées sans les murs ?

Le coût du fonctionnement d'un musée mis aux normes a incité bien des responsables à exploiter les ressources offertes par l'outil informatique. La capacité de numériser les documents permet d'étoffer les collections, même si l'authenticité documentaire en est affectée. De plus, la mise en place de sites en ligne autorise l'accueil d'un public plus large qui peut également se préparer à la visite mais risque de mettre les musées traditionnels en situation de concurrence. Pourquoi se déplacer si l'institution offre d'autres solutions ?

Le musée virtuel du Nivernais et des Amognes en est un exemple. Traversé par la ligne de démarcation, ce territoire permet d'insister sur la résistance des passeurs, très actifs, dans les deux premières années de l'occupation. Le site de « la voie des Amognes » retient des images, des documents, des témoignages, des objets, qui caractérisent des itinéraires résistants individuels, des notices auxquelles s'ajoutent des bibliographies. La démarche interactive permet donc d'appréhender des aspects divers d'une résistance que l'on inscrit dans la vie quotidienne de la population régionale. Il suffit de naviguer pour prendre connaissance de la démarche d'un musée virtuel.

L'Association pour les Etudes sur la Résistance Intérieure – AERI- illustre l'ambition de sortir les musées de la Résistance de leurs murs et de les ouvrir au plus grand nombre en offrant une grande diversité de supports. Fondée, en 1993, par d'anciens résistants (Lucie et Raymond Aubrac, Hélène Viannay, Serge Ravanel) cette association entend promouvoir les recherches sur l'histoire de la Résistance en collaboration avec des historiens (Laurent Douzou, Antoine Prost, Jacques Delarue) et les services d'archives départementaux et nationaux. Dans un premier temps, l'AERI choisit de produire des CD Rom. Depuis 2004, une collection « Histoire en mémoire 1939-1945 » illustre la Résistance dans 21 départements (Haute Garonne, Lot et Garonne, Loire, Aube, Charente Maritime etc. …). Le plus souvent, ce sont les membres d'associations comme « Résistance et Mémoire » (Calvados) « Fédération de la Résistance » (Charente Maritime), des collectivités territoriales (Conseil Général de la Haute Savoie), des archivistes, qui ont conçu ces supports en fonction d'un cahier des charges homogène, défini par le maître d'ouvrage. Deux entrées thématiques (aspects de la résistance, la résistance dans son environnement) et des outils pédagogiques communs (sources, cartes, documents) structurent le CD rom. En 2007, l'AERI élargit ses ambitions puisqu'elle lance le projet de musée virtuel, soutenu par Antoine Prost et Laurent Douzou, et publie une charte d'objectifs. Elle rappelle le choix de rendre publics des documents, même virtuels, l'engagement de mettre à la disposition du public les acquis de la recherche, de proposer des outils adaptés à l'Education Nationale, de s'affranchir des contraintes de la conservation du patrimoine et de contribuer ainsi à la diffusion des valeurs de la Résistance. « Le musée de la Résistance en ligne » se propose de présenter une exposition permanente décentralisée que des problématiques communes doivent structurer tandis qu'elle mettra en valeur un regard et une vision homogènes des processus résistants.[195]

Le premier maillon de la Résistance en ligne s'est constitué dans la Région Provence Côte d'Azur. Une association s'est créée autour de Raymond Aubrac, de Robert Mencherini, historien à l'université d'Aix-Marseille, de Guy Krivopissko, conservateur du Musée National de la Résistance. Elle a pris la décision de participer au projet de l'AERI avec la collaboration du musée de Champigny. Des historiens universitaires locaux et des conservateurs d'archives ont accepté la charge d'élaborer les contenus et de rassembler les documents nécessaires. Ce musée en construction a donc fait le choix de l'historicisation de la Résistance tout en

[194] Dossier de l'AERI, plaquette d'information.

[195] Gouaille, Loriane, Les lieux de mémoire en région Rhône-Alpes, Master, Lyon, 2010.

s'appuyant sur des documents et des objets présentés dans différents musées.[196] Ce procédé peut contribuer à « déterritorialiser » les musées.

La démarche n'est pas exempte de paradoxes puisqu'à terme, elle peut rendre obsolète l'existence de musées qui n'ont pas la capacité d'offrir ni un tel patrimoine ni une scénographie aussi fine. C'est une réponse aux inquiétudes des services ministériels de la Culture et de la Fondation « Mémoire de la Résistance » qui craignent l'émiettement du regard sur la Résistance. Cette orientation méritera d'être évaluée.

Conclusion

L'ambition de muséographier la Résistance soulève des défis multiples. Nés de la volonté de petits groupes soucieux de promouvoir leur légitimité et la mémoire d'un engagement civique, ces musées n'en sont pas moins fragiles parce qu'ils sont locaux, difficiles à gérer et à pérenniser. Depuis 1945, les disparitions sont probablement moins nombreuses que les créations et les craintes qui s'exprimaient dans les années 1990 ne se sont pas toutes révélées justes. Néanmoins, on peut s'interroger aujourd'hui sur leur utilité et leur qualification tant les problèmes sont nombreux. En effet, la transmission de valeurs ne passe pas nécessairement par l'édification d'un musée.

Une question surgit, en effet : à qui s'adressent-ils effectivement ?

Les résistants en ont été probablement les premiers bénéficiaires puisqu'ils ont trouvé l'occasion de s'exprimer en public, après avoir agi dans la clandestinité. En laissant des traces et en les montrant au public, les résistants ont utilisé une procédure qui tend à graver leur légitimité dans la mémoire collective. Cependant, l'édification d'un musée pour prouver la justesse d'un acte citoyen n'est-elle pas disproportionnée en termes d'investissements ? Par ailleurs, la mise en scène d'actes identifiés comme locaux morcelle la mémoire de ce mouvement social dont l'ampleur s'est élargie au cours de l'occupation. Ce faisant, les Résistants offrent-ils une mémoire cohérente de leur action passée ?

L'institutionnalisation du Concours de la Résistance et sa prise en charge par l'Éducation Nationale, ont conféré aux musées une légitimité différente en leur permettant de diffuser, auprès des jeunes élèves, une mémoire sortie du cadre scolaire et des manuels. Pourtant, la pérennité du concours n'interdit pas de s'interroger sur l'utilité de musées qui fonctionnent avec des publics relativement peu nombreux. La Fondation de la Résistance, qui pilote l'organisation des épreuves conjointement avec l'Éducation nationale, l'avoue volontiers quand elle relève la participation de 44500 candidats, lycéens et collégiens, aux épreuves de 2009.[197]

Pour leur part, les publics non captifs appartiennent, le plus souvent, au tourisme du troisième âge. Pour certains, il s'agit de se remémorer ; pour d'autres, visiter un musée c'est effectuer un pèlerinage. Pour d'autres encore, il s'agit de répondre à une curiosité intellectuelle tout à fait légitime puisqu'ils souhaitent découvrir une part de l'histoire de la Résistance.

Dès lors, une nouvelle question se pose : peut-on associer aisément transmission d'une mémoire et apprentissage d'une culture historique ?

Ces interrogations se posent d'autant plus que la disparition des acteurs-guides de musées réduit la dimension humaine et affective revendiquée dans les débuts de l'activité muséale.

En tout état de cause, les attentes du public sont mal connues ; aucune enquête sérieuse n'a été menée puisque la plupart de ces musées n'appartiennent pas à une structure administrative centralisée. Par ailleurs, comme l'ampleur des retombées touristiques effectives induites par

---

[196] Association pour un musée en ligne, site internet. Le projet s'intitule « Musée virtuel de la Résistance en Provence Côte d'Azur ».

[197] Lettre de la Fondation de la Résistance, juin 2010.

un musée est souvent ignorée, on peut également s'interroger sur les motivations des collectivités territoriales car la gestion d'un musée implique des coûts élevés. L'attachement à la portée du message résistant est-il suffisant? Le tourisme de mémoire, à la mode aujourd'hui, est-il porteur d'avenir pour les territoires ? Là encore, de solides investigations manquent. Néanmoins, la curiosité du public étranger au territoire dans lequel s'est édifié le musée comme d'ailleurs l'intérêt des visiteurs des États voisins (à Bondues, les Belges, les Néerlandais ou les Britanniques), laissent entendre que des musées contribuent toujours à identifier des lieux de mémoire.

En tout état de cause, les musées sont à la croisée des chemins. La nécessité d'évoluer impose des contraintes inégalement supportables. La plupart des responsables s'interrogent d'ailleurs sur l'avenir de leur structure. Leur nombre n'est-il pas trop important par rapport à l'intérêt qu'ils suscitent, comme le rappelle la Direction des Musées de France? Surtout, quand l'historicisation de la Résistance se développe rapidement, quelles fonctions ces musées peuvent-ils exercer ? Leurs collections n'auraient-elles pas mieux leur place dans un service d'archives ouvert ? Enfin, sont-ils les lieux les mieux adaptés à la conservation d'une mémoire civique puisqu'ils sont d'abord des structures fermées ? Les Résistants ne pouvaient concevoir, en 1945, leur commémoration comme la République avait choisi, d'honorer les combattants de 1914-1918 puisqu' il fallait prouver un acte résistant loin d'être unanime. Mais la légitimité de ce choix initial a-t-elle la même pertinence en 2010 ?

Il est clair que le musée des pionniers a fait son temps et que les interrogations sur l'avenir impliquent une réflexion sur de nouvelles stratégies mémorielles.

Robert Vandenbussche, chercheur associé, IRHIS, Lille III

Muséographier la résistance ?
Le Musée de la Résistance de Bondues

Robert Vandenbussche m'a proposé d'ouvrir son intervention sur ***Muséographier la Résistance ?*** par quelques mots sur le Musée de la Résistance de Bondues, inauguré le 20 septembre 1997 par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-Pierre Masseret. J'ai immédiatement accepté cette offre amicale et je le ferai en répondant, brièvement, à deux questions simples, du moins dans leur énoncé :

- Pourquoi faire un musée de la Résistance à Bondues ?
- Un musée de la Résistance à Bondues pour quoi faire ?

Auparavant, et très globalement, quelques chiffres pour concrétiser le sujet : le musée de Bondues, c'est une facture de plus de 700 000 euros hors TVA, se répartissant en 4/5èmes pour les travaux de construction et 1/5ème pour les aménagements muséographiques. Les subventions des collectivités et autres (Association pour 37,5%) ont représenté environ 160 000 euros, le reste des dépenses incombant à la commune de Bondues, qui a donc assumé plus de 75% de la dépense.
Il fallait donc que les motivations sous-tendues par mes deux questions soient suffisamment fortes pour que les élus bonduois, dirigés par deux maires différents, Paul Roussel jusqu'en 1988 et Paul Astier ensuite, acceptent d'engager de telles implications financières.

1) Pourquoi faire un musée de la Résistance à Bondues ?

On ne peut répondre à cette question si on ne fait pas un rapide retour en arrière : le 1er septembre 1944 les Allemands quittent Bondues qu'ils occupaient depuis la fin mai 1940, après avoir fait exploser le fort Lobau. Le dimanche 3, en même temps qu'ils accueillent les libérateurs, les Bonduois apprennent la découverte de 71 tombes anonymes, puisque simplement numérotées, dans un des fossés du fort (dont 3 s'avèreront vides par la suite). Aussitôt, ils s'y rendent et transforment un espace envahi par les herbes folles en un petit cimetière. Le dimanche 10, les villageois rendent hommage aux 68 résistants qui ont retrouvé une identité grâce à la liste retrouvée dans la serviette d'un officier allemand abattu à La Madeleine par les FFI du lieutenant Verkindère. Et le 17 septembre 1944, c'est un hommage officiel qui leur est rendu…
Cette quinzaine qui voit, de plus, s'opérer les premières exhumations, reste à jamais gravée dans la mémoire collective villageoise. *Dès que le corps apparaissait, il devenait un membre de notre famille*, écrit Térèse Bonte, témoin actif de ces transfèrements, dans *L'ombre de leur ombre*, paru en mars dernier. Tout découle de cette *fraternité* fusionnelle *des Bonduois entre eux et avec les fusillés*. Aucun, pourtant, n'est de Bondues !
Dès 1947, ils souhaitent l'érection d'un monument qui rappellerait leur souvenir. Mais, après trois tentatives avortées, il faut attendre le 19 juin 1965, et Paul Roussel déjà, pour qu'un Mémorial dressé le long de la RN 17 y réponde enfin. L'attachement des Bonduois à ″leurs″ fusillés est toujours aussi vif.
L'acquisition en 1969 du site du fort désaffecté ne change rien à son statut de décharge publique jusqu'aux premiers travaux de construction d'un complexe sportif en 1981 qui utilise certaines structures de l'ancien ouvrage militaire : quelques locaux sécurisés et les aqueducs d'évacuation des eaux. Et, tandis que l'aménagement d'un terrain de football nécessite le remblaiement du fossé du petit cimetière, se pose le devenir du site… Ne pourrait-on pas retrouver et mettre en valeur le lieu d'exécution des 68 résistants ? C'est le souhait de la population, surtout des anciens Bonduois qui cherchent à se retrouver dans une page forte de leur histoire, dans ce village dortoir ″doré″ en plein bouleversement sociologique qui, petit à petit, les marginalise.

Paul Roussel, le maire, orphelin de la Grande guerre, y est favorable et crée une commission pour réfléchir à un aménagement possible de l'ensemble du site. La Fondation Résistance Voix du Nord, dont plusieurs des membres ont des proches fusillés à Bondues, y est très active, avec René Potigny, son président.
Une association voit le jour le 24 mai 1986 : Souvenir de la Résistance et des Fusillés du Fort de Bondues, qui rassemble les familles des fusillés et les représentants et membres des mouvements et associations patriotiques. Le maire de Bondues la préside es qualité, j'en serai le 1er secrétaire, passerelle par mes activités associatives entre anciens et nouveaux Bonduois. Trois représentants du conseil municipal sont statutairement membres de son Conseil d'Administration, c'est dire la volonté initiale forte de la commune de ″bondualiser″ cette association à vocation régionale.
Ses buts : Préserver le lieu d'exécution des Fusillés et développer et animer un Musée de la Résistance afin de rappeler aux générations futures ce que fut la Résistance Française en Zone interdite de 1940 à 1945.
Tout est dit dans ces quelques mots et anticipe quelque peu la réponse à ma deuxième question. Mais finissons-en d'abord avec la première.
Dans la dernière cour d'accès aux plateformes d'artillerie du côté ouest, la Cour sacrée, ultime étape des résistants, est inaugurée le 20 septembre 1986 par Marie-Madeleine Fourcade, chef du réseau Alliance, et Maurice Schumann, une des voix de la France libre. Une statue d'Eugène Dodeigne, *Témoignage*, symbolisant l'effondrement d'un fusillé la tête entre les mains, perpétue le lieu de leurs exécutions. Chaque année, en septembre, une cérémonie patriotique commémore leur sacrifice. A la charge émotionnelle toujours aussi intense.
Mais l'heure semble maintenant venue, d'aller au-delà de la simple commémoration identificatrice entre une communauté villageoise et ses ″enfants adoptés".

2) Un Musée de la Résistance à Bondues pour quoi faire ?

Après une longue phase compassionnelle sur les résistants fusillés au fort, s'opère donc une mutation des esprits : il convient maintenant d'expliciter leurs motivations, leur démarche, individuelle et/ou collective, les groupes qu'ils ont rejoints et, à travers eux, et au delà, tenter de montrer, au sens propre du terme, ce que fut la Résistance dans cette région au statut particulier. Une aile préservée du fort est dévolue à ce projet de musée et aménagée par les personnels communaux ; des expositions temporaires sont régulièrement organisées par l'association pour susciter des dons de documents et d'objets se rapportant à la résistance.
Mais les membres des multiples associations fédérées par cet objectif commun montrent très vite leur incapacité à en assumer la synthèse car ils conçoivent le musée à l'aune de leur ″résistance″.
L'enlèvement des gravats de la cour des casernements pour la rocade voisine en 1992 et la nécessité de sécuriser les murs restants par des soutènements fournissent l'occasion d'aller plus loin que la petite aile prévue initialement : un mur en verre, fonte et béton unira deux secteurs sains du fort pour constituer un espace muséal de belle allure. L'appel d'offres en vue de la réalisation du projet Jourdain-Maes-Duriez est lancé en juillet 1994… qui avance rapidement.
Aussi, en septembre 1995, Paul Astier demande-t-il à Odile Louage, professeur en classe préparatoire au lycée Faidherbe, de définir un fil conducteur pour le parcours muséographique et un aménagement des quatre salles disponibles, hors salle de conférence et Lieu de Mémoire (ultime étape commémorative qui rappelle le visage des fusillés) et hors salles de l'étage dévolues à l'Espace Voix du Nord (au contenu et financement propres), au coordinateur que la commune recrutera par la suite et à l'archivage. Odile Louage s'entoure de cinq enseignants en collèges et lycées car il s'agit, avant tout, de sensibiliser le public scolaire à l'histoire de la Résistance. Après une séance de réflexion préliminaire avec Etienne Dejonghe, historien de

l'université de Lille 3, Yves Le Maner, de la Coupole et Michel Taeckens, conservateur du musée du Septentrion, sur ce que devrait expliciter un musée d'histoire focalisé sur la Résistance, de nombreuses réunions se déroulent pour en définir le contenu, auxquelles participent des acteurs de ces évènements, des membres de l'association, l'équipe des enseignants, et bientôt Christian Lepers, spécialiste de la communication par le volume, choisi par la commune pour scénariser le parcours proposé, à savoir quatre lignes directrices fortes, une par salle, qui sont : le refus, le courage, l'engagement et le sacrifice. Une frise chronologique, illustrée de photos et de textes, rappelle les grandes dates de la guerre et de la Résistance et permet de situer les évènements évoqués dans les salles et les couloirs les reliant.

Partiellement ouvert en septembre 1996, le musée est donc inauguré en septembre 1997, avec un atout inestimable : la participation de résistants aux visites guidées, pour les groupes et classes en semaine ou pour les visiteurs individuels le premier dimanche du mois d'abord, les premier et troisième dimanches quelques années plus tard.

Dès la rentrée 1998, le Rectorat implante un service éducatif pour la construction des outils pédagogiques d'accompagnement et pour encadrer les expositions temporaires de préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation. Dans les faits, il organise cette exposition pendant de nombreuses années. En 2009, par convention avec la commune, l'Association la prend en charge avec une équipe d'enseignants du second degré, sous le contrôle scientifique d'un universitaire. En terme marchand, cette exposition est un véritable produit d'appel.

Depuis sa création, le musée poursuit une véritable démarche muséale : collecte de fonds d'archives individuelles ou associatives ; constitution, avec l'aide technique de la Cellule Communication du CFAT Lille, d'une banque de données avec des enregistrements vidéo de résistants de la région accessibles aux chercheurs et aux étudiants ; organisation de conférences, de projections et d'une seconde exposition temporaire sur les thématiques du fort et de la résistance ; organisation, en liaison avec Lille 3 à travers le CRHENO puis l'IRHiS, et sous la direction amicale de Robert Vandenbussche, de colloques bisannuels avec publication de leurs actes (le 5ème se tiendra à Bondues en janvier 2010, auquel je vous convie d'ores et déjà) ; accueil d'étudiants ou de classes travaillant sur les fusillés ou sur la résistance ; création d'un site internet avec téléchargements possibles ; travail en réseau avec six autres musées de la métropole pour une mutualisation des vecteurs de communication et la création d'un site télématique commun (*Lille Métropole Mémoire des Guerres*) ; amorce d'une politique éditoriale avec la publication des *Mémoires d'un Cadet de la France libre* ; accueil et participation à des stages de formation continue montés par les IPR d'Histoire ; recrutement et formation de guides pour augmenter nos possibilités d'accueil et de visites accompagnées…

Voilà, en quelques mots non exhaustifs, ce qu'il se fait à Bondues, avec deux personnels communaux à temps plein et un troisième à tiers temps, mis à disposition en période chargée en visites ou pour l'inventoriage et le classement des documents reçus, mais également avec le renfort d'une douzaine de guides bénévoles.

Mais répondre à la question posée, c'est aussi rendre compte du nombre de visiteurs que le musée reçoit, car un message à d'autant plus de chances d'être entendu qu'il est partagé par le plus grand nombre.

Depuis 2004, le Musée accueille peu ou prou 6 000 visiteurs par an, avec un creux en 2005 à 5 600 visiteurs et une pointe en 2008 à 6 400. Les visiteurs étrangers (Belges et Britanniques surtout) représentaient au début une part ″anecdotique″ de 2 à 3 % des visiteurs non scolaires mais durant ces deux dernières années cette part est montée à 8%, sans doute le fruit du travail en réseau sur un tourisme mémoriel.

Dans les chiffres de visiteurs sont inclus les scolaires, du primaire, des collèges et des lycées qui représentent globalement 55 à 60% du public accueilli. Sur les six mêmes années, on constate une stabilité des chiffres de visites scolaires autour de 3300 (avec des pics minimum à 3100 et maximum à 3600). Les collégiens représentent plus de 60 % de ces scolaires, les primaires et les lycéens s'équilibrant, avec quelques fluctuations inter-niveaux sur la durée. La thématique des expositions liées au concours, en alternance régulière sur la résistance ou sur la déportation, joue assurément dans ces variations inter-cycles.

Beaucoup reste à faire, en terme de communication vers les enseignants pour mieux faire connaître les activités du Musée, en terme d'extension pour abriter les divers fonds collectés (à titre d'exemple, l'Espace Voix du Nord rejoindra bientôt une casemate proche de l'entrée du musée et libèrera des espaces à l'étage pour une meilleure installation de l'équipe de coordination du musée) et pour un accueil plus convivial de nos visiteurs, et en terme de création par la commune d'emplois permanents pour permettre une ouverture complète six jours sur sept, tout au long de l'année, condition incontournable pour obtenir le label de musée, véritable sésame pour le référencement national et les subventions qui en découlent. Chaque partenaire, commune et association, y travaille dans son domaine de compétence.

Que dire à l'issue de notre exposé, quelles conclusions en tirer ? Avons-nous rempli l'objectif que nous nous étions fixé en 1986 ? Ces 30 000 jeunes, passés par notre Musée, pour ne parler que de la force vive de demain qui était ciblée, justifient-ils l'engagement humain et financier consenti ? Quelle grille d'évaluation pourrait nous aider à y répondre ? Car il ne s'agit pas seulement de savoir si l'épopée de la Résistance a été comprise et retenue, dans ses faits d'armes, dans le vécu de ses acteurs, dans sa chronologie évènementielle, dans ses apports sociétaux de l'après-guerre. il faudrait surtout pouvoir vérifier si les valeurs citoyennes qui la motivaient ont su faire fructifier le terreau dans lequel ces adolescents-visiteurs se sont construits. Vaste question. Je serais bien incapable d'y répondre.

Francis Nazé
Souvenir de la Résistance et
des Fusillés du fort de Bondues

Table des matières

Un espace commémoratif? P1

Comme un air de violence. P5

Une expression de la commémoration publique. L'attribution de la Légion d'honneur à des villes du Nord et du Pas-de-Calais Xavier Boniface. P6

Les commémorations de la Grande Guerre en milieu rural au XXe siècle Marie-Christine Allart. P18

Commémorer les deux guerres mondiales dans le Pas-de-Calais de 1945 à 1958 Philippe Roger. P27

Muséographier la Résistance ? Robert Vandenbussche P39

Muséographier la Résistance ? Le musée de la Résistance de Bondues Francis Nazé P54